



AGENCE ITALIENNE  
POUR LA COOPÉRATION  
AU DÉVELOPPEMENT



Ambasciata d'Italia  
Rabat

# Parcours et perspectives de la Coopération italienne au Maroc

Sous la direction de :  
Mustapha Azaitraoui

Coordination :  
Gessica Ferrero et Martina Palazzo







**© 2024 - AICS Tunis**

AICS - Siège régional de Tunis

20, rue Socrate, Z.A. Kheireddine, Le Kram 2015 - Tunis, Tunisie

**Dépôt Légal** : 2024MO0871

**ISBN** : 978-9920-31-215-8

**Titre** : Parcours et perspectives de la coopération italienne au Maroc

**Coordination** : Gessica Ferrero et Martina Palazzo

**Direction** : Mustapha Azaitraoui

**Traduction en français** : Moufida Abbes Bouderbala

**Cartes** : Mustapha Azaitraoui et Hammadi Abdelghani Ferdous

**Web** : <https://tunisi.aics.gov.it>

**E-mail** : [segreteria.tunisi@aics.gov.it](mailto:segreteria.tunisi@aics.gov.it)

**Première édition** : Avril 2024

**Graphique** : HASHTAG AGENCY

**Impression** : Mister Print S.A.R.L.

# Parcours et perspectives de la Coopération italienne au Maroc

Sous la direction de :  
Mustapha Azaitraoui

Coordination :  
Gessica Ferrero et Martina Palazzo

L'Agence Italienne pour la coopération au Développement exprime sa proximité et sa solidarité aux populations touchées par le tragique tremblement de terre de magnitude 7 qui a secoué le Maroc dans la nuit entre vendredi 8 au samedi 9 septembre 2023, provoquant la mort de 2 946 personnes et en blessant 5 674 autres.

Cet événement sismique, considéré comme le plus violent de l'histoire du pays, a eu pour épicode un groupe de villages isolés dans les montagnes de l'Anti Atlas au sud de Marrakech, affectant gravement les populations rurales de la province d'Al Haouz et causant des dégâts considérables dans tout le pays. Le séisme a entraîné la destruction de vingt-sept sites historiques, principalement concentrés entre les villes de Marrakech, Taroudant et Ouarzazate. La mosquée de Tinmel, un monument d'une importance historique et religieuse majeure, a subi des dommages considérables. Dans la province d'Al Haouz, la tour en pierre de Talat N'Yaquob s'est effondrée, et le célèbre village fortifié d'Aït-Ben-Haddou, situé près de Ouarzazate, avec ses habitations vernaculaires en pisé et son dédale de ruelles, a subi des dégâts graves. De plus, selon les données du ministère marocain de l'éducation, le tremblement de terre a impacté 530 écoles et 55 internats dans le pays.

Les organisations de la société civile italienne (OSC) présentes au Maroc ont rapidement activé des initiatives pour assister les personnes touchées par le tremblement de terre. De nombreuses collectes de fonds en ligne ont été lancées ([https://ambrabat.esteri.it/fr/news/dall\\_ambasciata/2023/10/marocco-iniziativa-benefiche-per-il-terremoto/](https://ambrabat.esteri.it/fr/news/dall_ambasciata/2023/10/marocco-iniziativa-benefiche-per-il-terremoto/)) et leurs efforts dans les zones touchées par le tremblement de terre se poursuivent.

Au cours de leurs missions sur le terrain, les OSC ont identifié des besoins communs dans les différentes zones touchées. Les plus urgents sont la fourniture de soins de santé d'urgence et de base, la disponibilité de structures préfabriquées, la reconstruction des écoles, la réhabilitation des ressources en eau et le déploiement d'architectes et de spécialistes des tremblements de terre dans le secteur de la construction.

Une initiative d'une grande importance, financée par Caritas, a été lancée à la fin de l'année 2023, impliquant cinq OSC de la Fédération des organisations internationales de service volontaire FOCSIV (CEFA, Progettomondo, OVCI, ISCOS Marche et COPE). Ce projet vise à fournir une assistance humanitaire immédiate aux communautés dans les régions de Marrakech-Safi et Beni Mellal-Khenifra, en les soutenant dans la gestion de la situation d'urgence et le rétablissement par le biais d'un appui psychosocial et de réhabilitation. L'objectif inclut également la promotion de la mise en œuvre de solutions visant à soutenir l'accès au droit à l'éducation pour les enfants et les adolescents touchés. Différentes actions sont envisagées, notamment la distribution de tentes d'hiver, de biens de première nécessité non alimentaires (tels que des kits d'hygiène et d'assainissement et des kits de dignité), la construction de structures préfabriquées pour assurer la continuité de la scolarité ainsi que des activités ludiques, et un soutien psychosocial et médical.

Ce livre, rédigé avant le tragique tremblement de terre qui a frappé le Maroc et publié en 2024, revêt une signification particulière à la lumière des événements marquants de l'histoire du pays.

# TABLE DES MATIERES

|  |            |
|--|------------|
| <b>Index des encadrés</b>  | <b>04</b>  |
| <b>Index des cartes</b>  | <b>05</b>  |
| <b>Liste des abréviations</b>  | <b>06</b>  |
| <b>Résumé</b>  | <b>09</b>  |
| <b>Préface</b>   | <b>10</b>  |
| <b>Armando Barucco</b> , Ambassadeur d'Italie à Rabat  | 10         |
| <b>Andrea Senatori</b> , Directeur du bureau régional de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) à Tunis  | 12         |
| <b>Introduction</b>  | <b>14</b>  |
| Le Maroc et le développement durable ( <b>Mustapha Azaitraoui</b> - Université Sultan Moulay Slimane )   | 14         |
| <b>I.</b> La Coopération italienne au Maroc et la valorisation du patrimoine archéologique<br>( <b>Gessica Ferrero, Martina Palazzo</b> - AICS)  | 18         |
| <b>II.</b> Valorisation du patrimoine, régénération territoriale et économie solidaire,<br>( <b>Isabella Panfili, Alessia Tibollo, Rossella Angotti</b> - COSPE)                           | 38         |
| <b>III.</b> Vers un écosystème entrepreneurial durable au Maroc : la contribution de l'entrepreneuriat social et de la diaspora ( <b>Giulia Taccetti, Jessica Valerani</b> - Oxfam Italia) | 48         |
| <b>IV.</b> Protection du travail décent au Maroc : l'engagement de ISCOS Marche ( <b>Paola Bordi</b> - ISCOS Marche)   | 60         |
| <b>V.</b> Rôle de l'éducation dans la prévention de la migration irrégulière et de l'extrémisme violent des jeunes<br>( <b>Fabrizia Gandolfi</b> - Progettomondo)                          | 72         |
| <b>VI.</b> Retour volontaire assisté et parcours de réintégration ( <b>Federica Gatti, Ibrahim Mattia El Ftouh</b> - CEFA)   | 82         |
| <b>VII.</b> Situation des enfants et des mères célibataires ( <b>Veronica Mosticone</b> - Ai.Bi.)  | 92         |
| <b>VIII.</b> Inclusion sociale des enfants et des jeunes en situation de handicap ( <b>Alessandra Braghini</b> - OVCI La Nostra Famiglia)  | 104        |
| <b>IX.</b> « Grande Contro il Cancro » : programme de soutien aux enfants en traitement médical contre le cancer au Maroc<br>( <b>Alessandra Radaelli</b> - Fondation Soleterre)           | 116        |
| <b>Conclusion : Mustapha Azaitraoui</b> - Université Sultan Moulay Slimane   | <b>126</b> |
| <b>Notices biographiques</b>   | <b>128</b> |

# INDEX DES CARTES

---

|                |   |            |
|----------------|---|------------|
| <b>Carte 1</b> | Régions d'intervention de AICS          | <b>20</b>  |
| <b>Carte 2</b> | Régions d'intervention de COSPE         | <b>40</b>  |
| <b>Carte 3</b> | Régions d'intervention de Oxfam Italia  | <b>50</b>  |
| <b>Carte 4</b> | Régions d'intervention de ISCOS Marche  | <b>63</b>  |
| <b>Carte 5</b> | Régions d'intervention de Progettomondo | <b>74</b>  |
| <b>Carte 6</b> | Régions d'intervention de CEFA          | <b>84</b>  |
| <b>Carte 7</b> | Régions d'intervention de Ai.Bi.        | <b>94</b>  |
| <b>Carte 8</b> | Régions d'intervention de OVCI          | <b>107</b> |
| <b>Carte 9</b> | Régions d'intervention de Soleterre     | <b>118</b> |



# INDEX DES ENCADRÉS

---

|                  |   |            |
|------------------|---|------------|
| <b>Encadré 1</b> | Approfondissement sur les sites archéologiques  | <b>21</b>  |
| <b>Encadré 2</b> | Jeunes et inclusion sociale au Maroc  | <b>44</b>  |
| <b>Encadré 3</b> | Le potentiel de la diaspora   | <b>57</b>  |
| <b>Encadré 4</b> | Le marché du travail au Maroc   | <b>68</b>  |
| <b>Encadré 5</b> | Formes et transformation migratoire au Maroc  | <b>79</b>  |
| <b>Encadré 6</b> | Vulnérabilité psychologique du migrant, accompagnement et résilience  | <b>89</b>  |
| <b>Encadré 7</b> | Situation de l'enfance et des mères célibataires  | <b>101</b> |
| <b>Encadré 8</b> | Enquête nationale sur le handicap   | <b>112</b> |
| <b>Encadré 9</b> | Les soins de la tumeur pédiatrique au Maroc et l'initiative globale de l'OMS pour la tumeur pédiatrique (Global Initiative for Child Cancer – GICC) | <b>123</b> |

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

---

|               |   |
|---------------|---|
| <b>AICS</b>   | Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo<br>Agence Italienne pour la Coopération au Développement                   |
| <b>AGR</b>    | Activités Génératrices de Revenues  |
| <b>Ai.Bi.</b> | Amici dei Bambini<br>Amis des Enfants   |
| <b>AIEOP</b>  | Associazione Italiana di Ematologia e Oncologia Pediatrica<br>Association Italienne d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatriques |
| <b>AMAPPE</b> | Association Marocaine d'Appui à la Promotion de la Petite Entreprise  |
| <b>AMAL</b>   | Association des Malades Atteints de Leucémie  |
| <b>AREF</b>   | Académie Régionale de l'Education et de la Formation  |
| <b>CDT</b>    | Confédération Démocratique du Travail   |
| <b>CEFA</b>   | Comitato Europeo per la Formazione e l'Agricoltura<br>Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture                      |
| <b>CEI</b>    | Conferenza Episcopale Italiana<br>Conférence Episcopale Italienne   |
| <b>CISL</b>   | Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori<br>Confédération Italienne Syndicats Travailleurs                                |
| <b>COSPE</b>  | Cooperazione per lo Sviluppo dei Paesi Emergenti<br>Coopération pour le Développement des Pays Emergents                      |
| <b>CSMD</b>   | Commission Spéciale sur le Modèle de Développement  |
| <b>DESC</b>   | Droits Economiques, Sociaux et Culturels  |
| <b>DGAPR</b>  | Délégation Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion  |
| <b>DIBC</b>   | Développement Inclusif sur Base Communautaire   |
| <b>ECG</b>    | Educazione alla Cittadinanza Globale<br>Education à la Citoyenneté Globale  |
| <b>EPI</b>    | Educazione, Prevenzione e Inserimento<br>Education, Prévention et Insertion   |
| <b>ESH</b>    | Enfants en Situation de Handicap  |
| <b>ESS</b>    | Economia Sociale e Solidale<br>Economie Sociale et Solidaire  |
| <b>FIDA</b>   | Fonds international de Développement Agricole   |
| <b>GIE</b>    | Gruppo di Interesse Economico<br>Groupe d'Intérêt Economique  |

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

---

|               |  |
|---------------|--|
| <b>GICC</b>   | Global Initiative for Child Cancer<br>Initiative Globale pour la Tumeur Pédiatrique  |
| <b>HCP</b>    | Haut Commissariat Au Plan  |
| <b>IMDDF</b>  | Institut Méditerranéen Démocratique Pour le Développement  |
| <b>ISCOS</b>  | Istituto Sindacale per la Cooperazione Allo Sviluppo<br>Institut Syndical pour la Coopération au Développement             |
| <b>MENA</b>   | Moyen Orient et Afrique du Nord  |
| <b>MPMI</b>   | Micro, Piccole e Medie Imprese<br>Micro, Petites et Moyennes Entreprises   |
| <b>NEET</b>   | Not (engaged) en Education, Employment or Training   |
| <b>NIRVA</b>  | Networking Italiano per il Rimpatrio Volontario Assistito<br>Réseautage Italien pour le Rapatriement Volontaire Assisté    |
| <b>OCDE</b>   | Organisation pour la Coopération et pour le Développement Economique   |
| <b>OFII</b>   | Office Français de l'Immigration et de l'Intégration   |
| <b>OMS</b>    | Organisation Mondiale de la Santé  |
| <b>ONG</b>    | Organisation Non Gouvernementale   |
| <b>OSC</b>    | Organisations de la Società Civile   |
| <b>OVCI</b>   | Organismo di Volontariato per la Cooperazione Internazionale<br>Organisation Volontaire pour la Coopération Internationale |
| <b>OXFAM</b>  | OXford Committee for FAMine Relief   |
| <b>PCDE</b>   | Plateforme Convention Droits de l'Enfants  |
| <b>PIOP</b>   | Programma Internazionale di Oncologia Pediatrica<br>Programme International d'Oncologie Pédiatrique                        |
| <b>PNUD</b>   | Programme des Nations Unies pour le Développement  |
| <b>PPIPEM</b> | Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc  |
| <b>PSH</b>    | Personne en Situation de Handicap  |
| <b>REMIDA</b> | REinserimento MigrantI in Difficoltà e loro Accoglienza<br>Réinsertion des Migrants en Difficulté et leur Accueil          |
| <b>RGPH</b>   | Recensement Général de la Population et de l'Habitat   |
| <b>RISE</b>   | Resilience and Innovation Through Strengthened Entrepreneurship  |
| <b>RVAeR</b>  | Retour Volontaire Assisté et Réintégration socio-économique  |

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

---

|               |  |
|---------------|--|
| <b>SESO</b>   | Social Enterprise Support Organisations<br>Organisation de soutien pour l'entreprise sociale               |
| <b>SMHOP</b>  | Société Marocaine d'Hématologie et Oncologie Pédiatrique   |
| <b>SNIA</b>   | Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile   |
| <b>ToR</b>    | Tutor of Resilience  |
| <b>UCODEP</b> | Unity and Cooperation for Development of Peoples<br>Unité de coopération pour le développement des peuples |
| <b>UGTM</b>   | Union Générale des Travailleurs du Maroc   |
| <b>UMT</b>    | Union Marocaine du Travail   |
| <b>UNO</b>    | Una Nuova Opportunità<br>Une Nouvelle Opportunité  |
| <b>USMS</b>   | Université Sultan Moulay Slimane   |
| <b>YPE</b>    | Youth Participation and Employment - Participation et emploi des jeunes                                    |

# RÉSUMÉ

---

Le but de cet ouvrage est de mettre en avant le travail remarquable de nombreux professionnels dont les compétences et la sensibilité ont contribué, et continuent de contribuer, à améliorer les conditions sociales, sanitaires, institutionnelles et territoriales de la population marocaine. Cette initiative découle d'une part de la nécessité d'approfondir notre compréhension des actions menées par les organisations de la société civile italiennes au Maroc et d'autre part, de donner de la visibilité aux projets de la Coopération Italienne dans le pays.

Dans cette perspective, le livre offre un regard sur les actions entreprises par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) à travers huit organisations de la société civile italiennes opérant dans différentes régions du Maroc, apportant ainsi une contribution significative au processus de développement durable. L'AICS, créée en 2016 dans le cadre de la réforme de la coopération (loi n° 125/2014), a pour ambition d'aligner l'Italie sur ses principaux partenaires européens et internationaux en matière d'engagement pour le développement, en favorisant une coopération professionnelle et innovante, avec la flexibilité nécessaire face à un environnement en constante évolution.

Basée à Rome avec un bureau à Florence, l'AICS dispose de 19 bureaux à l'étranger dédiés au suivi, à la mise en œuvre et à l'analyse sur le terrain des besoins de développement des pays partenaires. Sa mission englobe les phases d'investigation préliminaire, de formulation, de financement, de gestion et de suivi des initiatives de coopération internationale. Pour le Maroc, le bureau de référence est situé à Tunis, avec une compétence étendue à d'autres pays de la zone nord-africaine, incluant la Tunisie, la Libye et l'Algérie.

Le livre aborde différents thèmes tels que la santé et la protection, l'éducation et le handicap, l'inclusion sociale, la migration, le genre et l'égalité, le syndicalisme, la jeunesse et le travail, l'entrepreneuriat social et la diaspora, ainsi que la valorisation du patrimoine et la régénération territoriale. L'objectif est de présenter ces sujets de manière un peu plus approfondie et de proposer un échange d'expériences et de savoir-faire, en partageant de nouveaux éléments d'information pour les professionnels de la coopération au développement. Parallèlement, le livre vise à donner une nouvelle vision de la réalité marocaine dans ce domaine au grand public, notamment les étudiants, les journalistes, les politiciens et la communauté marocaine en Italie.

Le livre compile neuf articles rédigés par douze auteurs différents, garantissant le principe de l'« auctorialité » tout en respectant les expressions individuelles de chacun. Il peut être abordé de manière holistique, mais chaque article peut également être lu de manière indépendante.

# PRÉFACE

---

L'Italie et le Maroc : deux pays fortement, irréductiblement méditerranéens. La mer Méditerranée, « au milieu des terres » et *mare nostrum*, les forme, les façonne, en fait ce qu'ils sont. Parce que, comme l'a affirmé le maire de Florence Giorgio La Pira : « Nous pensons que la Méditerranée reste ce qu'elle a été : une source inépuisable de créativité, un foyer vivant et universel où les hommes peuvent recevoir les lumières de la connaissance, la grâce de la beauté et la chaleur de la fraternité ».

Donc, la Méditerranée forme et unit l'Italie et le Maroc. En les unissant elle contribue à cimenter une proximité et une amitié qui traverse les siècles. Ce sont des pays différents, mais ils ont des affinités géographiques, sociales et culturelles surprenantes : dans les deux pays se cultivent, à titre d'exemple, la vigne et l'olivier, le couscous se mange aussi à Trapani et en hiver on skie aussi à Ifrane. Les deux peuples découvrent qu'ils possèdent des ambitions qui ne sont pas différentes : au XIII siècle Marco Polo part de Venise pour l'Orient ; peu d'années après, de Tanger Ibn Baṭṭūta fera la même chose. Des voyageurs qui sont allés au-delà de l'horizon optique, à la recherche d'*autres* mondes. Un ultérieur exemple parmi tant d'*autres* possibles: italiens et marocains ont depuis toujours une forte propension entrepreneuriale et savent faire de leurs nations respectives des destinations touristiques parmi les plus recherchées.

Les liens entre nos deux pays et nos deux peuples sont donc historiques, ils puisent leurs racines dans le passé le plus lointain (on pense à la non épisodique présence romaine en territoire marocain, aux contacts entre l'empire romain naissant et les dynasties berbères de l'époque « Royaume de Maurétanie »), mais en même temps ils sont quotidiens, contemporains et sont représentés par les rapports humains (sociaux, individuels) qui existent entre nos communautés au niveau de différents secteurs tout aussi importants.

La marocaine est désormais la plus nombreuse collectivité extra-UE en Italie (quatre cent vingt mille unités, auxquelles il faut ajouter environ deux cent mille citoyens ayant la double nationalité) et elle est parmi les mieux intégrées, comme le démontre les presque 65.000 entreprises individuelles gérées par des marocains. Et, même si elle est moins importante, la communauté italienne au Maroc est forte, articulée et qualifiée. Si les rapports entre nos deux pays ont atteint un niveau élevé de dynamisme dans tous les domaines économiques et culturels, on le doit en grande partie aux deux communautés, à leur engagement et à leur dévouement, à leur être porteur de valeurs, de mémoires et d'aspirations. A leur capacité de s'intégrer et à leur volonté de travailler ensemble. Laissons parler les chiffres : en 2022 l'interchange bilatéral a atteint 4 milliards et 444 millions d'euros, avec une croissance moyenne de 27% pendant les deux dernières années.

Liens entre les hommes et liens entre les villes. Les municipalités italiennes et marocaines qui dans le temps ont signé des pactes de jumelage sont nombreuses : vient à l'esprit le cas emblématique, qui remonte à 1961, de Florence et de Fès, fruit de la solide amitié entre Giorgio La Pira et le Roi Hassan II. Et encore: aujourd'hui onze villes italiennes ont des vols directs vers six villes marocaines, pour un total de 25 routes aériennes.

Le partenariat stratégique qui lie l'Italie et le Maroc est un résultat naturel, évident, nécessaire. Ce pays représente un partenaire privilégié non seulement pour nous, mais également pour l'Union européenne, c'est un acteur fondamental pour la stabilité de la Méditerranée élargie et de la bande du Sahel.

Sous la direction éclairée de sa Majesté Mohammed VI, le Maroc a su entreprendre un chemin de réforme constitutionnelle qui a favorisé le renforcement du système démocratique, aussi bien sous le profil institutionnel que politique, afin de répondre aux instances et aux exigences de la population et de la société civile. Les résultats sont sous les yeux de tous. Le Royaume du Maroc est aujourd'hui une économie en voie de maturation certain, évolué, fortement diversifié. Il vise avec détermination la green economy, les énergies renouvelables et le développement durable. Il se propose comme voie d'accès vers l'Afrique pour les investissements internes et internationaux dans une optique gratifiante de coopération sud-sud.

C'est dans ce scénario, prometteur et prospectif, que se situe l'action de la Coopération italienne et des très nombreuses collaborations dans le domaine culturel et social mises en place et que nous avons prévu pour le futur. De nouveaux accords entre les plus grandes universités italiennes et marocaines ; un réseau d'Organisations de la Société Civile italienne présent et bien intégré et qui jouit de l'estime de la population et du respect des autorités locales, elle est en mesure de présenter des projets d'avantgarde et de travailler dans les domaines les plus importants de la coopération au développement; l'arrivée au Maroc de centres d'excellence dans le domaine de la conservation du patrimoine national, comme l'Université de Sienne et l'Institut Central pour la Restauration de Rome.

Il ne serait pas possible de réaliser ces initiatives sans nos partenaires marocains : aussi bien au niveau du gouvernement que de la société civile active et dynamique dans différents secteurs tel que l'éducation, la vie sociale, la santé, la culture, le sport, les loisirs, la défense des droits de l'homme.

C'est pour nous une fierté et une grande responsabilité de continuer à coopérer avec les amis marocains afin de créer des rapports de plus en plus structurés, solides, durables, au profit de nos deux peuples.

**Armando Barucco**  
Ambassadeur d'Italie à Rabat

Aujourd'hui, coopérer et agir conjointement pour le développement équitable des populations est plus que jamais indispensable. Nous vivons d'une manière de plus en plus interconnectée où les crises endogènes ne connaissent pas de frontières. Nous sommes sortis d'une pandémie qui a mis à dure épreuve les systèmes sanitaires et les économies de tous les pays. La crise russo-ukrainienne a mis en évidence la vulnérabilité des mécanismes de l'autosuffisance alimentaire et a menacé la survie de beaucoup de communautés et de filières productives locales.

Aujourd'hui, parler de coopération est nécessaire pour traduire en paroles l'engagement de femmes et d'hommes qui travaillent afin de garantir le respect et la protection des droits humains et de la dignité de chaque individu. Parler de coopération signifie faire connaître les principes de la solidarité et de l'humanité, agir pour améliorer les conditions de vie de la population et rééquilibrer le rapport avec le territoire. Face à une crise climatique sans précédents, il ne peut y avoir de durabilité environnementale sans équité sociale, sans paix et sans démocratie.

Ce livre parle de coopération, coopération italienne au Maroc, qui bénéficie de l'expérience des nombreuses organisations de la société civile qui entrent sur le territoire pour connaître les personnes, les lieux et les dynamiques, pour être les porte parole des besoins réels et pour entreprendre un chemin de collaboration avec institutions, autorités et communautés locales. Ce livre se compose des témoignages des OSC italiennes qui travaillent au Maroc pour protéger les droits des enfants, pour encourager l'inclusion des personnes porteuses de handicap, pour contribuer à l'intégration des migrants, pour aider les jeunes à s'insérer dans le monde du travail, pour créer des entreprises sociales et pour stimuler les initiatives de soutien au territoire et au patrimoine immatériel.

L'Agence Italienne pour la Coopération au Développement « *Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo - AICS* » sait qu'elle peut se prévaloir de ces « antennes » pour décoder plus facilement les signaux de crise ou d'affaiblissement, pour agir par la suite conjointement et immédiatement en alimentant le dialogue et la collaboration avec les institutions marocaines. Au fil des ans, l'Agence a pu compter sur une collaboration continue avec le Gouvernement. Ensemble, nous avons procédé à planifier la stratégie et les interventions pour lutter contre la pauvreté, amener l'eau potable dans les zones rurales, protéger le patrimoine archéologique, améliorer les infrastructures et offrir des opportunités de travail.

**Andrea Senatori**

Directeur du bureau régional de l'Agence Italienne pour  
la Coopération au Développement (AICS) à Tunis





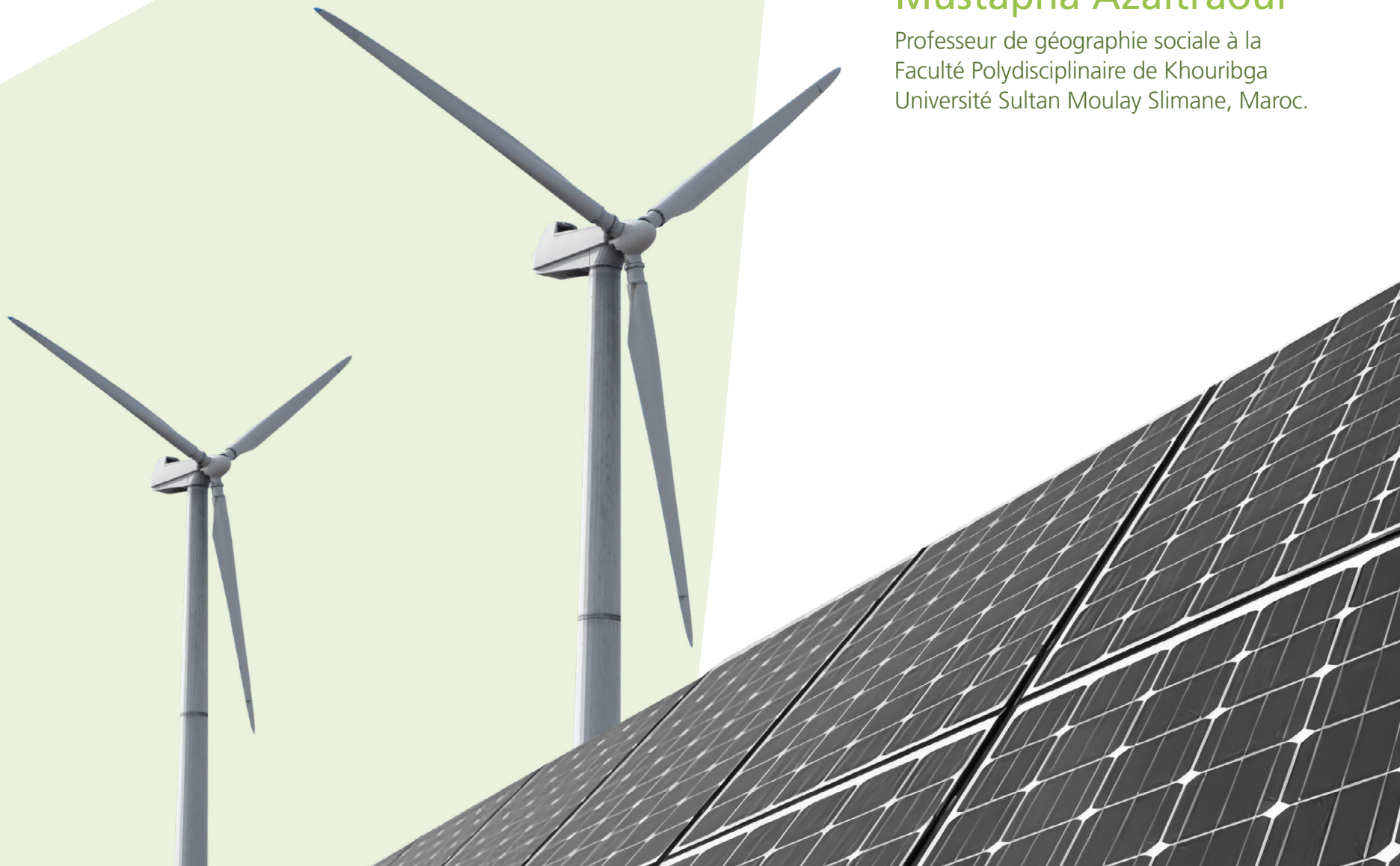
# Introduction

## Le Maroc et le développement durable

---

**Mustapha Azaitraoui**

Professeur de géographie sociale à la  
Faculté Polydisciplinaire de Khouribga  
Université Sultan Moulay Slimane, Maroc.



Le Maroc est un Etat de l’Afrique septentrionale, situé entre la Mer Méditerranée et l’Océan Atlantique. Il est limité à l’est par l’Algérie, au sud par la Mauritanie et au nord le détroit de Gibraltar le sépare de l’Espagne et de l’Europe. La population du Maroc est estimée selon le dernier recensement de 2014, à environ 34 millions d’habitants.

Le Maroc est qualifié dans l’article premier de la constitution de « monarchie constitutionnelle, démocratique, parlementaire et sociale ». Suite aux protestations du dit « printemps arabe » en 2011, le pays a adopté une nouvelle constitution, par référendum, qui établit une monarchie parlementaire avec une forte prédominance du pouvoir royal. Le roi est en même temps un leader politique et spirituel et il est considéré comme le commandeur des croyants, *amīr al-mu’minīn*. Le système parlementaire est bicaméral (Chambre des représentants élue au suffrage universel et Chambre des conseillers élue indirectement).

La succession au trône du roi Mohamed VI après le décès de son père Hassan II en 1999 a marqué le début d’une phase transitoire dans l’histoire moderne du Maroc. Le nouveau roi a cherché à rompre avec la période précédente du règne de son père, qui a été marqué par les années de plomb<sup>1</sup>. Ainsi, le nouveau roi a lancé différents programmes de développement pour affronter les problèmes du pays, en particulier les problèmes de croissance économique face à la forte demande de travail et aux taux élevés de chômage, surtout parmi les diplômés et les jeunes, et face à un taux de pauvreté en croissance.

Malgré ces efforts, qui ont mené à des niveaux relativement élevés de croissance économique et à un progrès social significatif, de grands défis restent à affronter. Selon le Rapport sur le développement humain de 2022 du Programme des Nations Unies pour le développement, le pays est à la 123<sup>e</sup> place, avec d’importantes inégalités sociales et territoriales, en particulier en ce qui concerne l’accès de certaines classes sociales et de la population rurale aux principaux services de base: l’instruction (avec une durée moyenne de la scolarité de 4,5 ans pour les femmes et de 6,5 ans pour les hommes), la santé (avec une dépense sanitaire actuelle estimée à 5,5% du PIB et une espérance de vie saine à la naissance de 63,5 ans), l’approvisionnement hydrique, les services hygiéniques et les transports. En effet, le monde rural peine à suivre le rythme des zones urbaines. Pendant le Protectorat français (1912 – 1956), le monde rural était perçu comme un « territoire infructueux », souvent désigné de « Maroc inutile », et par conséquent, après l’indépendance (1956), les campagnes sont restées longtemps marginalisées dans les politiques de développement. L’attention prêtée au monde rural les dernières années a en quelque sorte inversé la marginalisation pesante des campagnes. Même si les programmes réalisés ont eu du succès au niveau sectoriel, ils restent à nos jours insuffisants sans une politique de diversification des sources de revenu utile afin de limiter les fluctuations de la croissance agricole.

Conscients de la gravité de garder presque la moitié de la population dans une situation précaire, les autorités publiques ont lancé au début des années 90 de grands projets pour améliorer les conditions de vie en milieu rural, parmi lesquels des programmes d’approvisionnement en eau potable, électrification et amélioration des routes. Ces dernières années une stratégie de développement rural a été développée. Le Maroc a accordé au secteur agricole une attention stratégique spéciale. Ainsi, le Plan Maroc Vert, lancé en avril 2008, avait pour objectif de faire de l’agriculture un vrai levier de développement socio-économique du pays. La stratégie se base sur deux grands piliers, l’agriculture moderne et la solidarité. Sur les traces du Plan Maroc Vert (PMV), qui s’est conclu en 2020, la nouvelle stratégie « *Génération Green* », qui couvre la période 2020-2030, attribue une grande importance à l’agriculture solidaire.

---

<sup>1</sup> Le terme « *Années de plomb* » au Maroc se réfère à une période de l’histoire du Pays, de la post-indépendance à la fin des années 90, caractérisée par des tentatives de coup d’Etat militaire et par des violences et répressions contre les opposants politiques.

L'idée est de garantir la durabilité du développement agricole, à travers des actions spécifiques dans les secteurs productifs, dans les canaux de distribution et dans la conservation des ressources naturelles dans le contexte du changement climatique. La stratégie devrait compenser les carences et les dysfonctionnements relevés précédemment, avec une attention particulière accordée aux femmes en milieu rural et aux personnes qui vivent dans les zones isolées ou montagneuses.

Sous l'effet d'une forte pression démographique et d'une gestion pas toujours adéquate, les ressources naturelles subissent une dégradation significative qui peut, dans certains cas, se révéler irréversible : désertification, déforestation, épuisement des réserves d'eau de surface<sup>2</sup>, surexploitation et pollution des nappes, érosion du sol. Face à ces déficits, le Maroc s'est engagé dans des conventions et accords internationaux sur la diversité biologique, la lutte contre la désertification, le changement climatique, la pollution marine et les forêts.

Selon le Conseil Economique, Social et Environnemental marocain, le contexte national peut être considéré favorable à l'instauration d'une économie verte en bonne et due forme, vu l'importance des initiatives promues dans différents secteurs économiques et en particulier dans la stratégie de mobilisation des ressources hydriques, la conservation de l'environnement et des forêts, le développement des énergies renouvelables énergétiques, le renforcement de l'assainissement et la dépollution des déchets liquides, l'amélioration de la gestion des déchets solides et le tourisme durable.

Selon plusieurs rapports officiels et des Nations Unies au Maroc, le Pays est engagé au niveau national et international à adhérer aux principes du développement inclusif et durable. Toutefois, l'intégration de ces principes dans les politiques publiques et dans les stratégies nationales de réalisation concrète représentent encore un défi il a été également mentionné que, malgré les efforts réalisés, des inégalités significatives au niveau de l'accès à l'assistance sanitaire existent encore, en particulier entre les zones urbaines et rurales et dans les zones isolées. Renforcer la couverture sanitaire de la population à travers des services sanitaires intégrés, de qualité et accessibles est par conséquent un objectif important.

Quant au secteur de l'éducation, malgré les progrès réalisés, il persiste encore un certain retard à rattraper ainsi que des problèmes d'analphabétisme et de décrochage scolaire. Améliorer la qualité et l'accessibilité à l'instruction des personnes vulnérables, femmes et personnes handicapées, en particulier dans les zones rurales, constituent des défis véritablement ardues.

Les inégalités entre hommes et femmes dans la société marocaine subsistent et entraînent des problèmes de vulnérabilité, de discrimination et de pauvreté, mais tendent à diminuer grâce à l'introduction du nouveau Code du Statut Personnel Marocain (loi marocaine sur le droit de la famille, *al-Mudawwana*) et à l'action d'un mouvement associatif organisé, engagé dans la promotion de l'égalité des chances, d'un plus équitable partage des richesses et d'une participation plus active des femmes au développement.

Un autre phénomène important, est celui de la migration qui a transformé le Maroc de « pays de transit » à « pays de séjour et d'accueil ».

---

<sup>2</sup> Selon la Banque Mondiale, le Maroc est un des pays les plus touchés par le stress hydrique au monde. Le Maroc est en train de traverser la plus grave sécheresse des trois dernières décennies, motif pour lequel le gouvernement a décidé, dans une déclaration du mois de juillet 2022, de renforcer les mesures initialement adoptées pour réduire la carence d'eau.

Les chiffres actuellement disponibles montrent que le Maroc est surtout un Pays d'émigration par excellence : plus de cinq millions de marocains vivent à l'étranger, dont l'écrasante majorité en Europe.

Toutefois, le Maroc semble être devenu récemment un pays d'immigration, vu que les flux croissants de migrants provenant d'Afrique subsaharienne transitent à travers le Pays dans l'espoir de rejoindre l'Europe. Beaucoup d'entre eux, face aux mesures restrictives de la politique européenne, sont obligés d'y rester pour une période relativement longue. Les migrants réguliers ont augmenté ces dix dernières années, mais l'évolution reste stable et représente une infime partie de la population marocaine totale (0,24%) tandis que les européens représentent 52% du total, les nord Africains 15% et les Africains Subsahariens 18% du total<sup>3</sup>.

Depuis 2017, le Maroc et l'Union européenne ont signé un nouveau partenariat en matière de migration pour le renforcement des politiques migratoires du Maroc. Ce programme vise l'amélioration de la gouvernance de la migration au Maroc en soutenant les stratégies nationales d'immigration et d'asile (Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile - SNIA) et pour les Marocains résidents à l'étranger (MRE). Ce programme dénommé « Promouvoir l'intégration des migrants au Maroc » a pour objectif de soutenir la stratégie nationale d'immigration et d'asile, en particulier la mise en œuvre de politiques publiques pour l'accueil et l'intégration des immigrés au Maroc afin de contribuer à l'insertion économique et à l'empowerment des migrants régularisés au Maroc.

Tous ces aspects sont de plus en plus urgents pour l'actuel modèle de développement et sa capacité de répondre à l'émergence de nouveaux défis et incertitudes. La volonté de changement a été exprimée par le roi qui a nommé une « Commission spéciale » pour mettre en œuvre un nouveau modèle de développement. Cette dernière a analysé toutes les problématiques de développement dans le pays, en particulier les préoccupations et les insatisfactions des citoyens marocains. Cette commission a rédigé un rapport, en mai 2021, sur le susmentionné modèle, qui énumère les défis, les priorités et la manière d'atteindre le changement prévu d'ici 2035.

Dans cette dynamique et dans cette transformation économique et sociale du Pays, la Coopération Internationale, et en particulier italienne, sont fortement présentes pour soutenir le développement en cours. En effet, plusieurs OSC italiennes travaillent au Maroc depuis plusieurs années et ont réalisé des actions en faveur du changement du développement local dans nombreuses régions du pays. Elles sont devenues un acteur important dans la réalisation de projets et dans le soutien aux acteurs locaux. La majorité d'entre elles a développé une grande expérience sur le terrain, à travers des activités et des actions qui touchent différents aspects du développement durable, souvent couronnées par l'élaboration de rapports qui identifient les actions à réaliser en faveur des populations, des jeunes, des femmes, des enfants et des acteurs locaux. Elles ont ainsi acquis une connaissance des besoins, des défis et des obstacles du développement local dans les territoires.

Les approches innovantes des OSC italiennes, les ressources humaines et financières mises à disposition et les interventions de proximité dans de nombreuses régions parmi les plus désavantagées du pays, favorisent l'expérimentation d'instruments plus efficaces en soutien à la population de référence.

Des changements sont en train de se produire, grâce à ces projets ont pour but de garantir plus de qualité aux services vitaux comme dans les secteurs de la santé et de l'instruction, accompagner les personnes en situation de vulnérabilité, assister les acteurs institutionnels, au niveau national et local, dans la réalisation des politiques publiques.

---

<sup>3</sup> Haut Commissariat au Plan (HCP) 2017.



# La Coopération italienne au Maroc et la valorisation du patrimoine archéologique

---

**Gessica Ferrero**

Référente des Programmes de  
Coopération au Maroc.  
AICS Tunis

**Martina Palazzo**

Communication Officer  
AICS Tunis



## ITALIE-MAROC : HISTOIRE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DEPUIS LES ANNÉES 60

L'Italie et le Maroc sont deux pays de la zone méditerranéenne liés par d'anciens liens d'amitié et de collaboration réciproque, liens historiques, commerciaux et culturels. Dans ce dialogue bilatéral solide et continu, la Coopération italienne participe activement depuis les années 60, époque dans laquelle le Royaume du Maroc a adopté sa première Constitution ratifiée par référendum, a assisté à la première grande vague d'émigration, a été témoin de luttes et de protestations sociales et a élaboré des plans de développement économique et social pour diriger le pays vers un processus de croissance adapté aux changements en cours dans la société marocaine. A cette période remonte le premier Accord de Coopération technique et financière entre l'Italie et le Maroc, remplacé en 1977 par l'Accord bilatéral, qui représente encore aujourd'hui le texte législatif de référence pour les relations italo-marocaines dans le secteur de la coopération au développement.

Pendant les décennies suivantes, l'engagement conjoint s'est surtout concrétisé par le renforcement des relations avec les institutions locales, les universités, la société civile et les organismes internationaux avec pour objectif d'adapter les actions aux besoins émergents des catégories les plus vulnérables de la population.

A la fin du millénaire, la Coopération italienne s'est installée à Rabat. Sa présence physique sur le territoire marocain confirme la volonté d'investir et de co-agir afin de garantir l'accès équitable aux ressources et aux services de base, réduire les inégalités et promouvoir la justice sociale. En 2007, ont démarré les réflexions conjointes sur les orientations des programmes et stratégies des années successives. Après deux ans de confrontation avec les autorités marocaines, le 13 mai 2009 a été signé le Memorandum d'Entente (MoU), qui engage l'Italie à contribuer aux politiques de réduction de la pauvreté mises en oeuvre par le Gouvernement du Royaume du Maroc dans les secteurs de l'eau et assainissement environnemental, l'éducation, la santé de base, les microcrédits, les infrastructures routières et la migration. Un accord, donc, qui établit les typologies des interventions, mais également les zones géographiques. Il s'agit, En effet, des régions les plus fragiles du Pays où le taux de pauvreté se transforme en co-facteur d'émigration vers l'Europe. Il s'agit notamment de la région de l'Oriental, Tanger-Tetounat-Al Hoceima, Beni Mellal-Khenifra et Casablanca, Settat, répartis entre le nord et le centre du Maroc. Le Memorandum marque ainsi une étape importante pour la structure organique de la programmation de la coopération italienne, dans la mesure où elle en détermine les engagements financiers pour des programmes spécifiques, dont certains sont encore en cours. Concernant l'impact et le montant financier, il est important de citer ici le « Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement environnemental de la province de Settat », qui a permis le raccordement au réseau hydrique à 143 écoles primaires et 30 dispensaires sanitaires dans une province où on enregistre le taux d'accès à l'eau potable les plus bas dans le milieu rural marocain. Le « Programme de lutte contre la pauvreté dans les zones rurales du Maroc à travers le soutien du secteur du microcrédit » est également remarquable et, jusqu'à présent, a garanti un appui financier et une assistance technique aux Associations de micro Crédit (AMC) du Maroc, en soutenant en particulier les micro entreprises exclues du circuit formel des crédits et a contribué au développement durable du secteur du micro crédit.

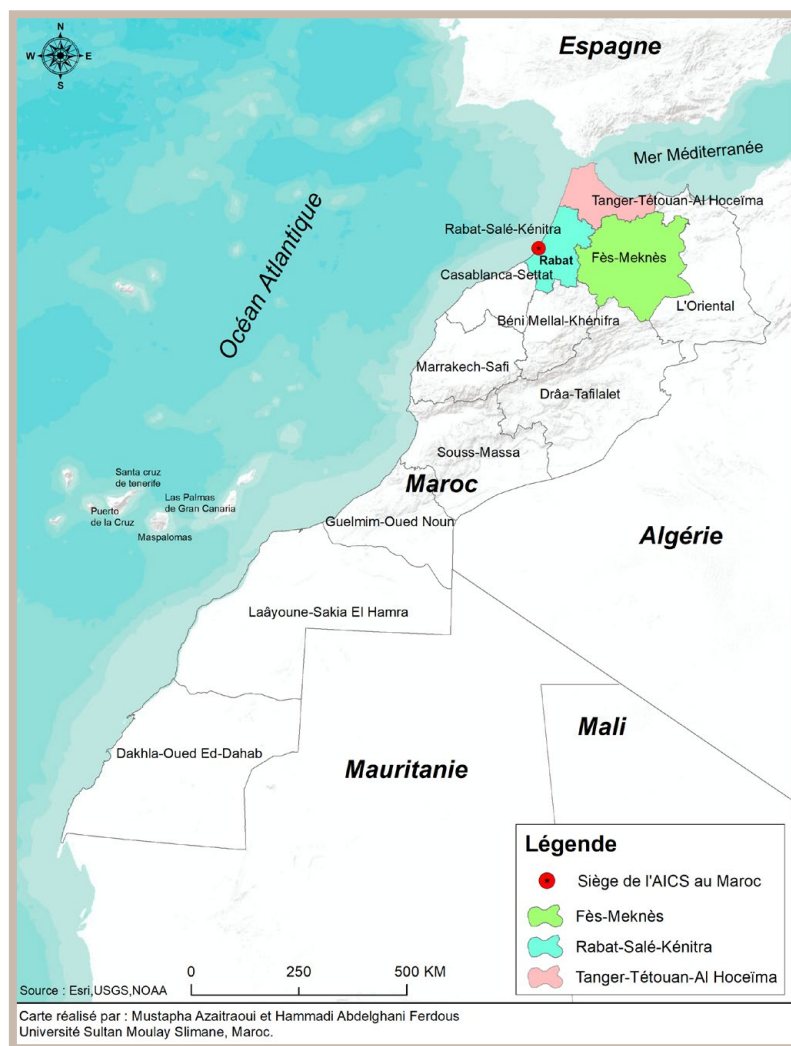
Jusqu'à présent, les ressources financières du Memorandum sont encore disponibles, auxquelles s'ajoutent les financements de programmes en cours afférents à des accords signés à part celui-ci : l'Accord « ONCF – Fourniture et installation de systèmes de communication ferroviaire (GSMR) » et l'Accord de Conversion de la Dette, qui vise la lutte contre la pauvreté et la conservation

du patrimoine culturel marocain. Un cas unique dans son genre pour la Coopération italienne au Maghreb est, en effet, le « Projet de préservation et valorisation du patrimoine archéologique du Maroc », qui met l'expertise italienne au service des institutions marocaines afin de protéger le patrimoine de lieux identitaires pour le Maroc et l'histoire de l'humanité.

En outre, le Maroc est un des Pays bénéficiaires de projets régionaux financés par la Coopération italienne dans les secteurs de l'empowerment féminin et de la migration, décliné en axes d'interventions qui vont de la gestion des droits des travailleurs migrants à la mobilité circulaire.

Toutes les initiatives citées s'insèrent organiquement dans le processus de renforcement des rapports bilatéraux mis en oeuvre par la Déclaration sur le partenariat stratégique multidimensionnel signée en 2019, signe que le chemin du dialogue et de l'action entre l'Italie et le Maroc est une réalité importante.

**Carte 1 : Régions d'intervention de AICS**



Comme déjà mentionné, la Coopération italienne est engagée en première ligne dans la protection, la préservation et la valorisation du patrimoine culturel du Maroc à travers une initiative unique dans son genre dans la région du Maghreb, le « Projet de préservation et valorisation du patrimoine archéologique du Maroc ». D'autre part, le Maroc a une longue et riche histoire, dont les traces se manifestent également dans les vestiges artistiques. Avec ses neuf sites qui font partie du patrimoine mondial de l'UNESCO, le Pays occupe la deuxième place en Afrique et son charme culturel est le témoignage de la grandeur de son passé. Traces préromanes, romaines, phéniciennes et même préhistoriques sont des signes de ce qu'a représenté le Maroc pendant des siècles en tant que carrefour de différentes cultures, grâce à sa position stratégique par rapport au bassin méditerranéen, aux côtes atlantiques et aux frontières de l'Afrique continentale.

Avec la chute de Carthage en 146 a.C., les Romains ont étendu leur influence dans toute l'Afrique septentrionale, y compris le Maroc. Tanger devient la capitale et Volubilis le centre principal de cette nouvelle province de l'empire. La pénétration romaine a été affrontée avec une moindre ardeur qu'ailleurs, si bien que les seuls signes évidents de leur passage sont les ruines de maisons et de monuments. Tanger et Volubilis ont assisté à une phase d'expansion et de monumentalisation avec des édifices et infrastructures typiques des villes impériales. A l'ère islamique les dynasties régnantes ont choisi quelques lieux anciens, désormais en abandon, pour édifier des exemples d'architecture religieuse et funéraire comme la Medersa de Chellah à Rabat.



Le « Projet de préservation et valorisation du patrimoine archéologique du Maroc », réalisé avec la Direction du patrimoine culturel du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication marocain, prévoit l'étude et la restauration de trois importants sites archéologiques du Maroc : Chellah, Volubilis et Lixus. Cette initiative a bénéficié du financement de 3 millions d'euros de la part de la Coopération italienne et s'inscrit dans le plus vaste programme de Conversion de la Dette démarré en 2013 qui a la lutte contre la pauvreté comme autre composante importante.

L'intervention se focalise sur des monuments qui ont une valeur historico-archéologique reconnue universellement, témoignages uniques pour l'histoire et pour l'identité culturelle du Maroc contemporain, ils représentent aussi des espaces de grand potentiel touristique par la beauté du paysage et la culture.

La création de partenariats est le mot clé de ce Projet, étant donné que l'échange de compétences et de bonnes pratiques en matière de restauration, conservation, valorisation et présentation des sites archéologiques cités sont les piliers principaux de l'initiative. En effet, en 2015 la Direction du patrimoine culturel du Ministère de la Culture marocain a stipulé une Convention de partenariat scientifique, technique et culturel avec le Département des Sciences Historiques et des Biens Culturels de l'Université des Etudes de Sienna et signera également une Convention avec le prestigieux et renommé Institut Central pour la Restauration (ICR) de Rome.

### **Encadré 1 : Approfondissement sur les sites archéologiques**

#### **Le site archéologique de Chellah**

Le nom de Chellah dérive de l'appellation de la cité romaine de Sala, à environ 3,5 km de l'estuaire du fleuve Bou Regreg, près de la porte de *Bab Zaer* du rempart<sup>4</sup> *Almohade* de Rabat, capitale du Maroc. La cité se trouve près de la frontière méridionale de la province romaine de *Maurétanie Tingitane*, créée vers 42 après J.C. par l'empereur Claude.

A l'intérieur de la ville on peut trouver des témoignages qui remontent à des époques différentes : préromaine, romaine, antiquité tardive et mérinide. L'organisation de l'habitat a été influencée par la conformation physique du terrain qui s'articule sur une série de terrasses qui arrivent jusqu'au fleuve, lieu où était présent le port antique de la ville. Dans la partie antique du site se trouvent les édifices dédiés à la fonction publique, culturelle et commerciale, organisés autour du *decumanus maximus*<sup>5</sup>.

Les premières traces de fréquentation du territoire autour de Sala remonteraient à l'ère phénicienne, pendant laquelle aurait été créée une cité avec fonction purement commerciale à l'embouchure du fleuve Bou Regreg. Entre le IV et le I siècle avant J.C. le territoire de l'Afrique du Nord-Ouest a été soumis à la domination de ceux que l'on appelle les « règnes maures », résultat de la volonté de réunir sous une même souverain plusieurs tribus nomades et seminomades qui en ont occupé le territoire. Entre la fin du II et les débuts du I siècle avant J.C., Sala aurait été un lieu de rencontre et de transactions commerciales, tandis que vers la moitié du I siècle avant J.C. on date les premières traces d'une vraie et propre organisation du centre urbain.

<sup>4</sup> Une des dynasties du Royaume du Maroc : Dynastie Idrisside (788-985), Dynastie almoravide (1042-1147), Dynastie Almohade (1145-1269), Dynastie Mérinide (1215-1465), Dynastie Wattaside (1421-1549), Dynastie Saadienne (1511-1660), Dynastie Alaouite (1666-aujourd'hui).

<sup>5</sup> Dans la ville romaine les *decumanus* sont les rues qui parcourent l'installation urbaine d'est à ouest.

La seconde moitié du I siècle avant J.C. marque le passage du territoire sous l'influence de Rome qui domina jusqu'à la deuxième moitié du II siècle ap. J.-C. Cependant, le départ des Romains n'a pas déterminé la fin de la ville de Sala et de ses commerces avec le reste du territoire africain et le proche orient, en effet elle est restée active jusqu'à l'antichité tardive.

Au XIV siècle à Sala, dont le nom a entre temps évolué en Chellah ou Shāla, a été construite la nécropole royale du sultan mérinide Abou'l Hassan, une école coranique et une mosquée.

La présence de tombeaux royaux fait que Chellah a été considérée comme un lieu de culte pour les fidèles de la religion musulmane et reste ainsi jusqu'aux années 30 du XX siècle, quand l'accès au site a été étendu aussi aux non musulmans et ce fut le début des premières explorations à l'intérieur des remparts<sup>6</sup>.



*Figure 1 : Plan aérien de Chellah avec indication des principaux édifices.*

<sup>6</sup> Pansini R., 2019, Les zones publiques et monumentales africaines à l'ère romaine. Le forum de Sala (Chellah/Rabat, Maroc) VOLUME I. Thèse de Doctorat, Université de Pise, passim.

## Le site archéologique de Volubilis

Ancienne ville de la Maurétanie occidentale aux pieds du *Djebel Zerhoun*<sup>7</sup>, Volubilis se trouve à 20 km au nord de Meknès, une des villes impériales du Maroc. Les premières traces d'occupation remontent à la préhistoire. Toutefois, les premiers édifices jusqu'à présent fouillés ne semblent pas précéder la fin du III ou le début du II siècle avant J-C. Étendu sur environ 15 hectares, le site avait les caractéristiques d'une vraie cité, elle a été construite selon un plan régulier, modifié avec des courbes pour s'adapter à la forte inclinaison du massif montagneux.

Les monuments retrouvés, probablement de la période augustéenne, comprennent un autel monumental où surgit le Capitole; deux couples de temples, les vestiges d'un grand mausolée et de celle qui est probablement la première phase d'un sanctuaire indigène, appelé temple de Saturne. L'abondance d'importations méditerranéennes de vaisselle campanienne et coupes arétines, témoignent qu'à cette période la cité était en contact continu avec le monde romain.

Avec l'annexion romaine de la Maurétanie, les habitants de Volubilis ont combattu aux côtés des Romains en échange de la citoyenneté et d'autres privilèges accordés par le nouveau *municipium*<sup>8</sup>. Depuis ce moment la cité s'est développée rapidement: construction du grand forum avec arcades, les thermes, la maison de Vénus – une des plus belles demeures, construite par les riches patriciens – et le quartier qui surgit au nord-est. La muraille à huit portes entourées de tours semi circulaires, marque les nouvelles dimensions de la ville, qui couvre une zone d'environ 40 hectares, sans compter les faubourgs et les nécropoles.

Comme pour les autres cités de la partie sud de l'intérieur de la Maurétanie Tingitane<sup>9</sup>, Volubilis fut définitivement abandonnée entre 280 et 285.

Le site archéologique de Volubilis a été classé depuis 1997 dans la liste du Patrimoine de l'humanité de l'UNESCO.

<sup>7</sup> Massif montagneux du Maroc qui domine le haut plateau de Meknès.

<sup>8</sup> Avec le terme *municipium* on désignait, dans la Rome antique et, en particulier dans Rome républicaine, une communauté citadine liée à Rome elle-même.

<sup>9</sup> <http://www.perseus.tufts.edu/hopper/text?doc=Perseus:text:1999.04.0006:entry=volubilis>



Figure 2 : Plan de Volubilis,  
avec l'indication des édifices qui en font partie<sup>10</sup>

<sup>10</sup> [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Volubilis\\_plan-fr.svg#/media/Fichier:Volubilis\\_plan-fr](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Volubilis_plan-fr.svg#/media/Fichier:Volubilis_plan-fr).

## Le site archéologique de Lixus

La ville de Lixus est considérée comme une des plus anciennes cités de l'Occident. Située sur une colline aujourd'hui connue sous le nom de *Tchemich*, à environ 4 km de la ville moderne de Larache, semble se configurer depuis les premières phases de son existence comme centre de commerces dynamiques et pôle de contrôle des échanges qui, du Détroit de Gibraltar, se dirigeaient vers le sud. La configuration particulière de la colline qui l'abrite a influencé l'organisation de l'habitat qui s'articule sur terrasses superposées sur lesquelles sont répartis les différents quartiers, et la configuration de ses circuits défensifs.

L'extrémité sud-occidentale du relief abrite le quartier productif du site, avec des installations destinées à la production et à la conservation des produits de la pêche. Plus en haut, sur le versant nord-oriental, s'élèvent un théâtre-amphithéâtre et un édifice en forme d'abside traditionnellement considéré comme une basilique romaine. On peut remarquer les grandes demeures de l'ère romaine dans le secteur nord-occidental du site, à proximité du mur d'enceinte, et à l'extrémité sud-est de la ville. À l'orient et à l'occident de l'enceinte, par contre, il reste les vestiges de deux nécropoles. Enfin, sur un ample plateau situé sur le sommet du *Tchemich*, est situé le noyau monumental de la ville, caractérisé par la présence de nombreux édifices, entourés d'un ensemble de structures qui s'articulent le long de la pente orientale. Les nouvelles transmises sur la ville par les sources anciennes sont très rares et surtout peu utiles pour établir la nature du site et le rôle exercé à l'intérieur du tissu social de l'Afrique nord-occidentale.

Probablement, la configuration initiale de la ville est celle d'un lieu de fréquentation commerciale, vu sa position stratégique sur l'estuaire du fleuve *Loukkos*, et par la suite comme « colonie de peuplement »<sup>11</sup>, dans laquelle se seraient développées des activités subsidiaires et parallèles à celle marchande, comme la pêche et la préparation de ses produits, répondant à l'exigence « de rendre pérennes les échanges commerciaux, de les inscrire dans un cadre de rapports permanents et privilégiés, peut-être même exclusifs »<sup>12</sup>. Grâce à Plinio, nous savons que sous l'empereur Claude la ville a acquis le statut colonial, confirmé par l'itinéraire Antonin<sup>13</sup>, et la condition juridique de la ville ne devait pas être différente de celle des autres colonies de la Tingitane.

<sup>11</sup> Lopez Pardo, F. 1992. *Reflexiones sobre el origen de Lixus y su Delubrum Herculis en el contexto de la empresa comercial fenicia*. In: *Lixus. Actes du colloque de Larache (8-11 novembre 1989)*. Rome : École Française de Rome, 85-101.

<sup>12</sup> Bonnet, C. 2004. *I Fenici*. Rome: Carocci, p. 89.

<sup>13</sup> *Registre des localités et de leurs distances à l'intérieur des routes de l'empire romain*.



*Figure 3 : Plan du site archéologique de Lixus avec indication des quartiers jusqu'à présent identifiés<sup>14</sup>*

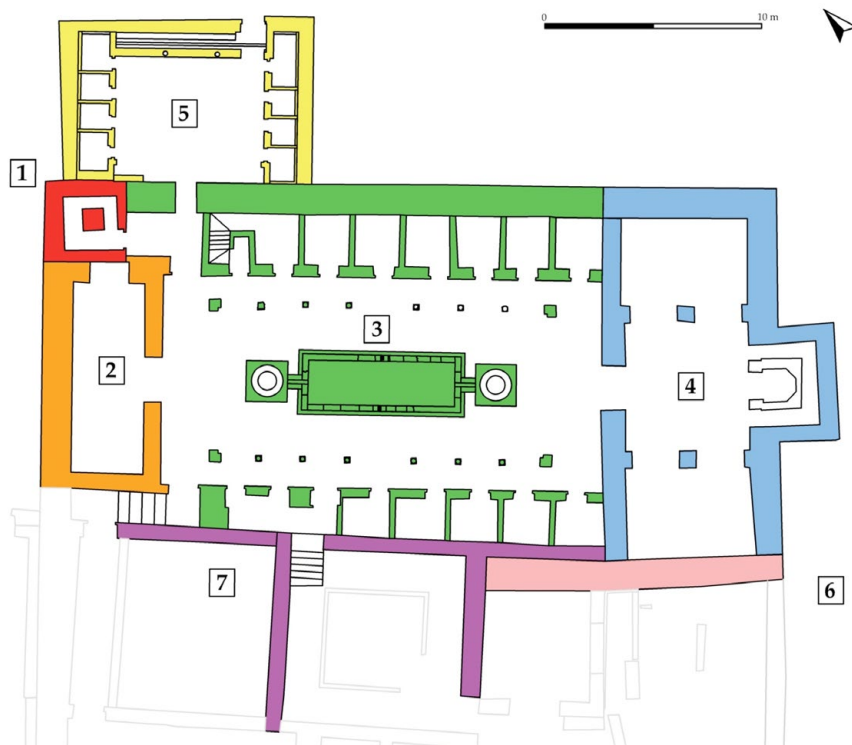
<sup>14</sup> Réélabéré par Ponsich, M. 1981. *Lixus. Le quartier des temples. Etudes et travaux d'archéologie marocaine*, 9. Tanger. Editions Marocaines et Internationales (da Pansini, R. 2012. *Lixus (Maroc) – le quartier de la pendite orientale : techniques de construction et installation urbaine entre l'ère maure et islamique. Thèse de Master, Université de Sienna*, pag. 7, fig. 1).

## CHELLAH

Située à 2 km du centre de Rabat, loin de la frénésie urbaine, Chellah abrite un complexe d'anciennes sépultures médiévales construites sur les ruines de l'ancienne et florissante ville portuaire romaine de Sala Colonia. Aujourd'hui le site est considéré comme un des lieux les plus suggestif du Maroc et une étape obligatoire pour de nombreux touristes qui visitent la capitale du Royaume.

La Medersa<sup>15</sup> Mérinide, avec son minaret orné de mosaïques de faïence polychrome, est le monument le plus important de la nécropole. Avec deux entrées, cet édifice occupe la partie nord-orientale de la nécropole et comprend une salle de prière, un oratoire, longtemps lieu de pèlerinage pour les pauvres, une cour en plein air et différents petites pièces pour les étudiants.

Le minaret quadrangulaire jaillit avec ses riches ornements qui, à première vue semblent identiques sur toutes les façades, mais différent par leurs couleurs et leurs décors. La partie haute du minaret est caractérisée par une décoration en mosaïque répétitive. L'ensemble se distingue par l'utilisation de la marqueterie céramique, caractéristique de la période *almohade*<sup>16</sup> et introduit une vivacité qui l'a rendu fameux et dont s'est inspirée l'architecture marocaine post-médiévale.



*Figure 4 : Plan de la Medersa Mérinide avec indication des carrés :*

- 1- Minaret
- 2- Réfectoire / bibliothèque
- 3- Cour
- 4- Oratoire
- 5- Latrines
- 6- Zone adjacente
- 7- Zone adjacente<sup>17</sup>

<sup>15</sup> Le nom dérive de l'arabe *madrassa* et signifie école coranique.

<sup>16</sup> Le terme dérive de *Almohadi*, dynastie berbère de confession musulmane qui a gouverné sur une partie du Maghreb et sur l'Espagne musulmane de 1147 à 1269.

<sup>17</sup> Tableau VII de l'étude archéologique Université de Sienne.

Avec les autres monuments de Chellah, en particulier ceux qui sont situés à l'intérieur de la nécropole islamique, la Medersa a subi le destin de n'importe quelle construction abandonnée et exposée aux intempéries. Malgré les interventions structurelles, plutôt occasionnelles, limitées et parfois inachevées, l'édifice était en état de dégradation avant le début des travaux financés par la Coopération italienne : les signes d'écroulement et de fissures de différents types, cédiment des planchers, décollément et détérioration de l'enduit, du plâtre et des panneaux de *zellige*<sup>18</sup>. L'approche adoptée pour la restauration consiste à protéger et respecter le plus possible l'identité du monument, témoin de l'art religieux architectural et ornemental du XIV siècle, et garantir l'intégrité et la sécurité des visiteurs.

Suite aux études technico-archéologiques de l'Université de Sienne, réalisées en 2018, les travaux de valorisation et de restauration ont été effectués par la Direction du patrimoine culturel du Ministère de la Culture du Maroc et ont pris fin en 2021.

L'intervention a garanti une conservation de l'état de tout le monument et la consolidation des murs en *pisé*<sup>19</sup>, elle a rendu lisible à la structure et a résolu les criticités à la préservation des structures. Conformément aux indications de l'Université de Sienne et aux principes de l'école italienne de la restauration, les surfaces décorées et les murs en pierre ont été l'objet d'une intervention minimale avec un résultat équilibré et convainquant. L'action de restauration a adopté les techniques et les méthodes traditionnelles de réalisation des parois en briques d'argile de la Medersa.



*Figure 5 : Vue aérienne de la Medersa Mérinide avant l'intervention de restauration<sup>20</sup>*



*Figure 6 : Vue aérienne de la Medersa Mérinide restaurée*

<sup>18</sup> Assemblage de carreaux coupés en terre cuite émaillée qui reproduit un dessin géométrique.

<sup>19</sup> La technique de construction du *pisé* (ou de la terre battue) se base sur la réalisation d'un mur en terre peu humide et compactée posée à l'intérieur de casseformes en bois de hauteur limitée et démontable, ce qui permet son déplacement.

<sup>20</sup> Photo aérienne prise avec cerf volant, Luca Passalacqua archéologue de l'Université de Sienne.



L'approche utilisée pour la conservation de la Medersa sera maintenue également pour la restauration de la partie la plus ancienne du site, partie préromaine et romaine, qui sera bientôt effectuée. A l'intérieur de cette zone apparaissent les restes de l'arc de triomphe, un édifice en blocs carrés de fonction pas claire, le Capitole avec ses boutiques et ses ateliers les deux édifices traditionnellement considérés comme des temples, le forum, les thermes et le nymphée.

*« Le Projet a été d'une extrême importance parce qu'il a permis de remédier aux différentes problématiques qui menaçaient depuis des années l'existence d'une école coranique, qui remonte à l'époque des Mérinides (XIV siècle avant J.C.), à l'intérieur de ce merveilleux site archéologique. Grâce à l'intervention de la Coopération italienne, les structures de la Medersa ont été consolidées, nettoyées et protégées. En outre, nous avons pu nous puiser de l'expertise de l'Université de Sienne les principes fondamentaux de la restauration et de la valorisation du patrimoine basés sur le respect de l'authenticité ».*

*Mustapha Ramdani, Ex Conservateur du site archéologique de Chellah.*

## **VOLUBILIS**

Volubilis se trouve près de la ville impériale de Meknès, un ex municpe fortifié et bâti au pied du Mont *Zerhoun*. C'est un site d'une exceptionnelle importance pour le développement urbain et la romanisation dont il a été l'objet, emblématisant la rencontre culturelle entre Romains et Maurétaniens.

Du fait de son isolement et et qu'elle n'est pas été occupée pendant presque un millénaire, Volubilis est un centre fortement authentique et un des sites les plus riches de l'Afrique du Nord, surtout pour l'opulence de ses données épigraphiques. Le site a livré une documentation artistique importante, qui inclut des mosaïques, des statues en marbre et en bronze et des centaines d'inscriptions. Les vestiges archéologiques témoignent du passage de différentes civilisations, de la préhistoire à l'époque islamique.

Dans son extension maximale, marquée par les remparts construits entre 168 et 169 Après J.C., Volubilis occupe une superficie totale de 42 hectares. Le site est traversé à l'est par le fleuve *Fertassa* et delimité au sud et à l'ouest par le fleuve *Khoumane*. Les murailles qui entourent la ville étaient dotés de nombreuses tours semi circulaires et ajourées de deux poternes<sup>21</sup> et sept portes.

Les fouilles commencées en 1915 ont jusqu'à présent permis de révéler le quartier monumental et les quartiers au nord-est, nord, sud et est. L'installation de la période maurétane (fin du II et I siècle avant J-C.), dont les monuments essentiellement de nature religieuse ou funéraire, occupait une zone limitée. Pendant la période romaine ont été érigés de nouveaux édifices au détriment de la ville *maurétane*, comme le forum, le capitole, le basilique, les therme de Galliano, et ont été créés de nouveaux quartiers, dont le

---

<sup>21</sup> *Elément architectural utilisé dans les fortifications à caractère défensif.*

plus connu est le quartier résidentiel où s'élève le Palais de Gordiano, entièrement restauré grâce à l'intervention de la Coopération italienne.

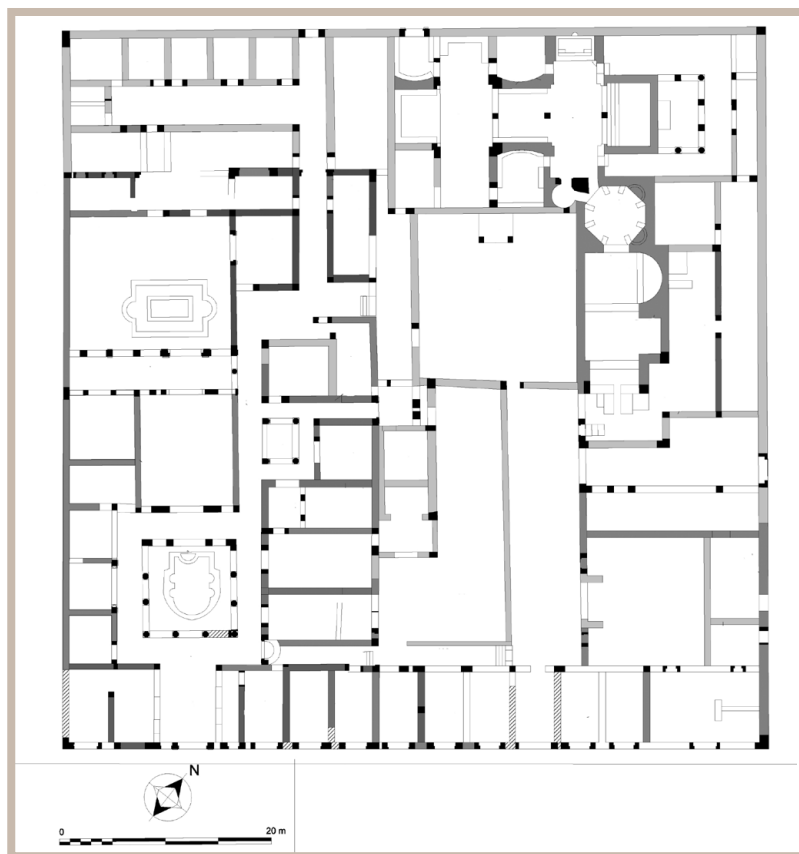


Figure 7 : Plan du Palais de Gordiano<sup>22</sup>

Les fouilles du Palais de Gordiano ont commencé en 1921 sous la direction de L. Chatelain, puis terminées par R. Etienne entre 1947 et 1950. Cette grande résidence est la plus importante de Volubilis avec une superficie de presque un demi hectare. Le complexe se trouve dans une zone résidentielle composée exclusivement de grandes maisons et traversée par la plus importante route de Volubilis, qui relie la porte nord-est, connue comme porte de Tanger, à la porte ouest, en passant par l'arc de triomphe de la ville. Le portique méridional du Palais donne sur le Decumano massimo et caractérisé par une imposante colonnade avec des chapiteaux d'ordre ionique. L'est, par contre est délimité par une voie qui le sépare d'un édifice qui avait probablement une fonction militaire : la maison dite de la Discipline. A l'ouest il est limitrophe d'une maison à péristyle, tandis que le côté nord du complexe n'a pas encore été fouillé.

Ce monument présentait beaucoup de détériorations structurelles : les planchers et les murs étaient mal conservés, les fossés des vieilles fouilles le long des parois n'ont pas été comblés et avaient affaibli les fondations des murs, en causant l'écroulement et l'inclinaison des structures.

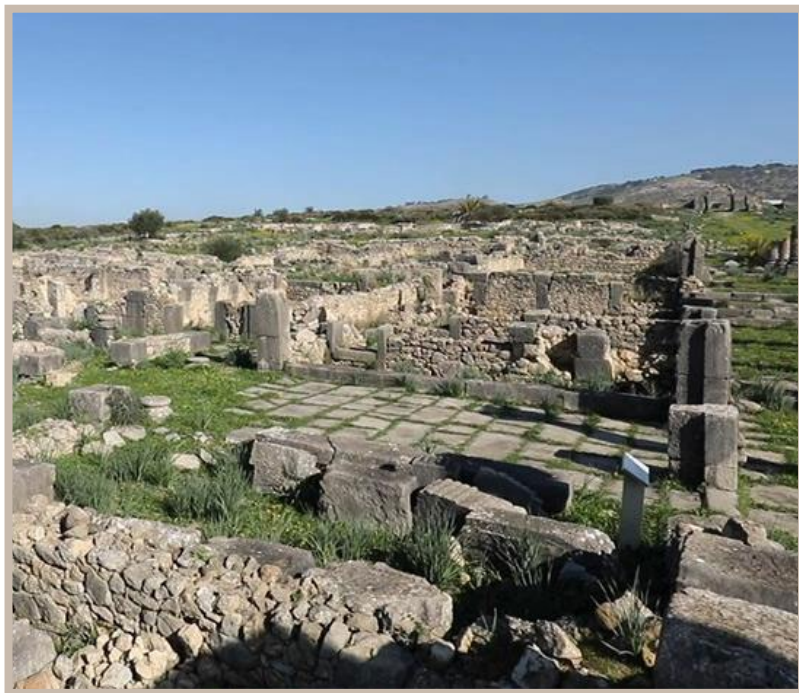
Les infiltrations d'eau de pluie et le glissement de la terre avaient accentué le processus de dégradation, causant le gonflement et l'effritement des planchers du palais. Grâce à l'intervention de la Coopération italienne la lisibilité du monument a été restituée. Les travaux de conservation et valorisation, conclus en 2021, se sont basés sur l'étude archéologique réalisée par l'Université de Sienne qui prévoyait une intervention minimale et l'élimination des phénomènes qui ont provoqué la dégradation. En outre, la collaboration italo-marocaine a permis de créer le premier laboratoire de restauration du Maroc, équipé d'instruments et de machines à l'avant-garde, entièrement achetés en Italie. Là s'est déroulée la formation sur la restauration des vestiges archéologiques, organisée et dirigée par l'Université de Sienne et adressée à des techniciens et archéologues marocains. Cette formation s'ajoute à celle effectuée à Chellah concernant la restauration des monuments architecturaux à laquelle ont participé des fonctionnaires du Ministère de la Culture et des responsables pour la supervision des restaurations sur le patrimoine architectural et archéologique marocain.

<sup>22</sup> <https://pmippa.com/palais-de-gordien/>

Les participants, en provenance de toutes les régions, certains ayant passé plusieurs années de service au Ministère et d'autres de recrutés récemment, ont été impliqués sur des cas concrets de conservation concernant de centres historiques, d'édifices islamiques, d'architecture vernaculaire et des sites archéologiques à la lumière des plus actuelles orientations internationales dans le cadre de la transmission authentique du patrimoine culturel du Pays, de la nécessité d'en communiquer la valeur et sur l'importance de la participation sociale.

Les formations ont, en outre, donné la possibilité aux architectes et archéologues du Ministère de la Culture marocain d'entrer en contact avec la grande école de restauration italienne et de créer une action plus efficace pour la conservation, la valorisation et la restauration des monuments présents sur le territoire national.

Grâce au financement italien, dans le site de Volubilis, des zones de relax à l'ombre et des panneaux signalétiques seront aménagés pour faciliter la visite des touristes.



*Figure 8 : Vue d'une partie du Palais de Gordiano avant l'intervention de restauration*



*Figure 9 : Vue d'une partie du Palais de Gordiano restauré*

« Le Projet de coopération italo-marocaine ne peut être que positif à plusieurs niveaux, en particulier pour le site de Volubilis et son patrimoine archéologique unique, pour la population qui vit dans les zones limitrophes au site, pour notre équipe et pour les visiteurs. Les interventions de restauration et valorisation permettent, tout d’abord, de soutenir nos efforts et de bénéficier de l’expérience et du savoir faire de nos collègues et des institutions italiennes, aussi bien en ce qui concerne notre formation et celle du personnel qui travaille sur le site, que pour les aspects scientifiques et techniques liés aux différentes problématiques de conservation, restauration et valorisation du patrimoine archéologique de Volubilis. La coopération est également en train de contribuer à la création, au suivi et à la mise en place de différents projets spécifiques (restauration de mosaïques, des structures archéologiques, entretien et réparation du circuit de visites...) et a pour objectif de préserver ce patrimoine ancestral, améliorer les conditions d’accueil des visiteurs et renforcer l’attraction touristique qui, à son tour, aura un grand impact positif sur la population locale au niveau économique et social ».

**Abderrahim Elbertai**, Ex Conservateur du site archéologique de Volubilis.

## LIXUS

Lixus est une ville d’origine légendaire. Selon la mythologie greco-romaine le site était considéré comme le lieu du mythe de la cueillette des pommes du jardin des Hespérides et du combat entre Hercule et Ladon, le dragon qui surveillait le fameux jardin<sup>23</sup>. Le site a été occupé à partir de préhistoire et les fouilles révèlent plus de vingt deux siècles d’histoire.

Le site a été occupé à partir de préhistoire et les fouilles révèlent plus de vingt deux siècles d’histoire. Lixus était un vrai et propre carrefour de toutes les civilisations méditerranéennes : phéniciens, carthaginois, romains, arabes et musulmans.

---

<sup>23</sup> Dans la mythologie grecque les Hespérides étaient trois nymphes gardiennes d’un splendide jardin, qui se trouvait à la frontière occidentale du monde connu, qui d’après certains, il était situé entre la chaîne de montagnes de l’Atlas et la mer Méditerranée. Dans le merveilleux jardin était planté un arbre avec des pommes d’or, qui donnaient l’immortalité. Les fruits luxuriants poussaient sur l’arbre que Gaïa, la Terre, avait offert à Héra le jour de ses noces avec le Père des Dieux. Héra a confié aux nymphes la protection et la surveillance et de l’arbre précieux et ses fruits ; elle ne savait pas que les Hespérides de temps en temps cueillaient et gardaient pour elles quelques splendides pommes.

Héra décida d’envoyer dans le jardin Ladon, un dragon à cent têtes qui ne dormait jamais, lui confiant la tâche de surveiller seulement l’arbre. Malgré la présence de Ladon, Eris – la déesse de la discorde – réussit à tromper la surveillance du terrible dragon et voler une des pommes d’or. Sur celle là elle grava la fameuse phrase « A la plus belle », et se rendit donc aux noces de Pelée et de Thétis – où elle n’avait pas été invitée – laissant tomber la pomme sur la table que Zeus avait installé pour les époux, et causant le début de la guerre de Troie.

Le jardin des Hespérides fut également le théâtre des onzièmes Travaux d’Hercule, où le héros trompe Atlas (père des trois nymphes) afin qu’il vole pour lui quelques pommes du précieux arbre.

Le site archéologique a été l'objet de nombreuses recherches depuis la moitié du XIX siècle et de nombreux chercheurs et équipes ont cherché à interpréter les multiples témoignages matériels conservés, souvent réfutant ou redéfinissant les découvertes des prédécesseurs. La première identification du site sur la colline de Tchemich a eu lieu en 1845, par le voyageur allemand Heinrich Barth. Son activité s'est limitée à l'exploration du site et à la reconnaissance de l'importance de la monumentalité du circuit des murailles occidentales, qu'il attribua à une phase coloniale phénicienne.

L'intervention de la Coopération italienne à Lixus a concerné la réalisation et la fourniture d'une salle de conférence et l'aménagement d'entrepôts pour la collecte des vestiges archéologiques à l'intérieur du musée, construit en 2015-2016 par le Ministère de la Culture, la création d'un circuit de visites de 1,8 km et l'installation de l'éclairage dans le site.



*Figure 10 : Circuit de visite*



*Figure 11 : Eclairage nocturne du site*

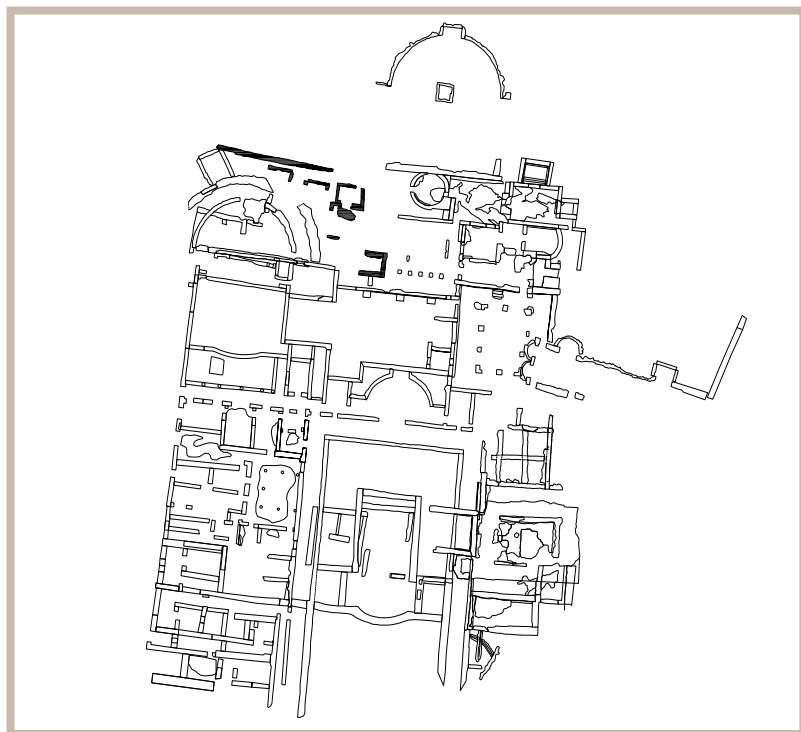


*Figure 12 : Salle conférences*

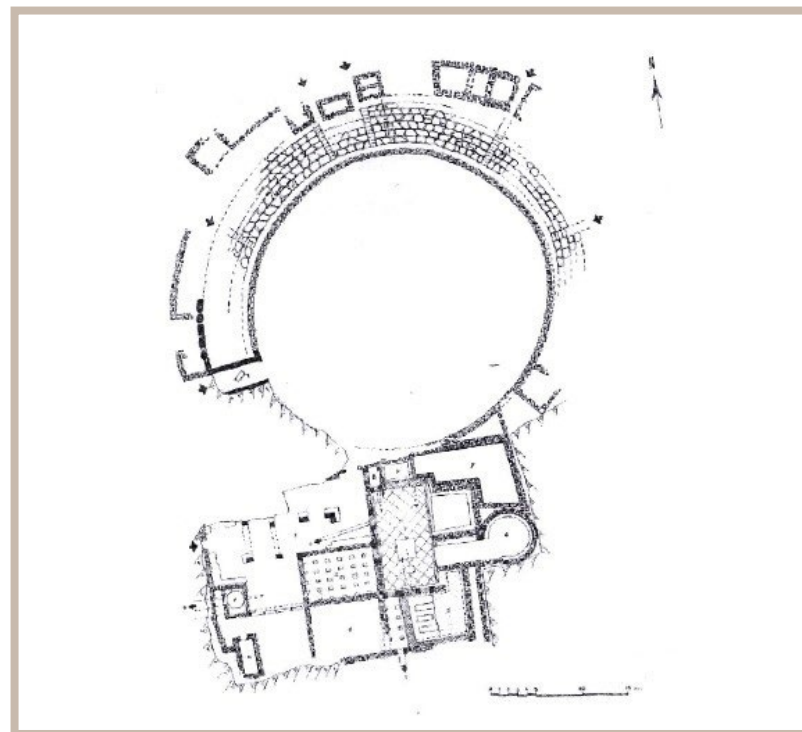


*Figure 13 : Entrepôts pour la collecte des vestiges archéologiques*

Bientôt seront réalisés les travaux de conservation du complexe palatial, appelé « Quartier des temples », et de l'amphithéâtre sur la base des études archéologiques déjà effectuées par l'Université de Sienne.



**Figure 14 :** Plan du Quartier des temples



**Figure 15 :** Amphithéâtre<sup>24</sup>

« Tout d'abord, il faut rappeler qu'avant 2009, le site était presque abandonné, sans aucune infrastructure de gestion et il n'y avait pas de programmes pour la conservation. L'initiative financée par la Coopération italienne est arrivée au bon moment, en correspondance avec l'achèvement de la première phase du projet de développement et valorisation mis en œuvre par le Ministère de la Culture. La collaboration avec le gouvernement italien a permis de financer plusieurs actions et interventions dont le site avait besoin (circuit de visites, aménagement des entrepôts dédiés à la conservation des vestiges archéologiques, du laboratoire et de la salle de conférences). En plus des contributions financières, la coopération continue avec l'expertise italienne qui fournit support et renforcement des compétences dans le domaine du patrimoine archéologique. L'Italie a une longue expérience dans la gestion et la sauvegarde du patrimoine culturel, tandis qu'au Maroc le développement de ce secteur est relativement récent et plutôt limité. Bénéficier du know-how italien est certainement la valeur ajoutée à cette importante initiative ».

**Hicham Hassini**, Ex Conservateur du site archéologique de Lixus.

<sup>24</sup> Ponsich, M. 1982. Lixus. Informations archéologiques. In: *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, 2, 10, 2, fig. 7 e 10.

Dans ce cas également les travaux suivront le diktat de l'intervention minimale et de la conservation à travers l'élimination, autant que possible, des causes de détérioration. Dans le cas spécifique des structures archéologiques de Lixus, désormais en état de ruine et privées de toute couverture archéologique, il est impossible d'intervenir sur la plus grande partie des agents de dégradation. Les eaux de pluie, l'érosion éolienne, les variations de température et l'humidité, les radiations solaires et d'autres facteurs continueront à aggraver les mécanismes de dégradation. Ainsi, les recommandations de l'Université de Sienne consistent à renforcer la résistance de l'édifice aux agents extérieurs. Il sera possible d'éliminer certaines causes de détérioration, comme la végétation hors sol, qui provoque des dégâts aux structures, ainsi que l'infiltration et la stagnation de l'eau de pluie, à travers un travail de consolidation adéquat. Un programme de manutention en mesure de garder l'efficacité des solutions adaptées et inclure une stratégie de sauvegarde à long terme sera défini.

## CONCLUSION

La Coopération italienne a décidé d'investir dans la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine archéologique pour donner une contribution concrète à la transmission de la mémoire historique de l'humanité, pour promouvoir la connaissance et la jouissance des biens inaliénables pour la communauté humaine et pour stimuler un tourisme culturel durable au Maroc. Depuis le début des activités, le *modus operandi* a suivi certains principes clé de la coopération au développement : la collaboration italo-marocaine entre le personnel technique et scientifique du Ministère de la Culture marocain et les enseignants, chercheurs et experts du Département de Sciences Historiques et des Biens Culturels de l'Université des études de Sienne, et l'assistance et la formation technique au profit des professionnels travaillant sur les sites archéologiques sélectionnés et des employés ministériels. La réussite du partenariat s'est traduite en concret par de nouveaux emplois au profit de la population locale. En effet, la valorisation des parcours touristiques, dont certains dans des zones rurales en dehors des circuits les plus fréquentés, a contribué à l'apparition de nouveaux besoins relatifs à la propreté et à la manutention des espaces, à l'accueil et à l'orientation des voyageurs en visite. En outre, les travaux de restauration des sites ont été réalisés par des entreprises marocaines qui adaptent le savoir faire traditionnel, les matériaux et l'artisanat locaux à l'approche de l'école italienne de restauration.

Grâce à un esprit d'ouverture à la confrontation et à l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances, le travail sur terrain a suivi un parcours linéaire d'« étude – programmation – intervention » entrecoupés de missions ponctuelles sur le terrain, interrompues seulement par la fermeture des frontières imposées par le Maroc pendant la pandémie de Covid 19.

Cette approche sera maintenue et renforcée ultérieurement grâce à l'implication d'une des plus connues et prestigieuses institutions italiennes dans le domaine de la restauration et de l'enseignement, l'Institut Central pour la Restauration (ICR) de Rome, qui signera une convention de partenariat technique et scientifique avec la Direction du Patrimoine du Ministère de la Culture marocain.

L'intervention de l'ICR se concentrera sur l'analyse et sur la restauration des mosaïques *in situ* présentes dans une des plus grandes et luxueuses résidences des riches patriciens, la Maison de Vénus, située dans la partie orientale de Volubilis. L'approche que l'ICR utilisera est celle du « chantier école » en visant sur la formation des techniciens et des restaurateurs marocains selon l'optique de former de futurs formateurs.

Ce partenariat fructueux est le fruit d'un travail à 360° effectué par la Coopération italienne avec comme objectif d'amplifier, le plus possible, le programme de Conversion de la Dette actuel et poser les bases d'un nouvel accord, en cours de négociation, avec le Gouvernement marocain. La mission consiste à continuer le travail de préservation des sites archéologiques du Maroc, secteurs dans lesquels autorités verraient d'un bon oeil une plus grande implication de l'expertise italienne en termes d'assistance technique et partage de connaissances spécialisées. Avec l'accomplissement, l'extension et l'approfondissement des activités des projets, on voudrait bien contribuer concrètement à la création de la première académie maroco-africaine de la restauration.

*« Le projet de préservation et valorisation du patrimoine archéologique est une initiative exemplaire de coopération entre l'Italie et le Maroc, concerne les principaux sites romains du Pays lesquels constituent la preuve de relations séculaires entre les deux pays et sont l'illustration d'une tranche d'histoire commune. Les compétences, les outils et les technologies mis en œuvre lors de cette initiative ont été à la hauteur du challenge relatif à la conservation et à la mise en valeur des sites concernés.*

*Le bon déroulement de cette expérience de collaboration et la qualité des résultats obtenus, plaident en faveur de la poursuite de ce type de projets et leur généralisation à d'autres sites archéologiques du Maroc qui pourraient ainsi bénéficier du même type d'intérêt et d'intervention. L'échange d'expertise entre spécialistes italiens et marocains, l'application de techniques de préservation et de restauration avérées utilisant des technologies innovantes, le transfert de savoir-faire par la formation et la mise à niveau de spécialistes marocains, e le transfert de technologie par l'équipement du laboratoire du site de Volubilis, représentent la valeur ajoutée de cette importante coopération ».*

**Oum Keltoum Kobite**, *Coordinatrice du Projet de préservation et de valorisation du patrimoine archéologique du Maroc (Direction du patrimoine culturel du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication).*



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Bonnet, C. 2004. I Fenici. Roma : Carocci, p. 89.
- Grande Encyclopedie du Maroc : Culture, Arts et Traditions vol. 1, 1987, p. 157.
- Lopez Pardo, F. 1992. Reflexiones sobre el origen de Lixus y su Delubrum Herculis en el contexto de la empresa commercial fenicia. In : Lixus. Actes du colloque de Larache (8-11 novembre 1989). Roma: École Française de Rome, 85-101.
- Pansini R., 2019, Le aree pubbliche e monumentali africane in età romana. Il foro di Sala (Chellah/Rabat, Marocco) VOLUME I. Tesi di Dottorato, Università degli Studi di Pisa, passim.
- Ponsich, M. 1982. Lixus. Informations archéologiques. In : Aufstieg und Niedergang der römischen Welt, 2, 10, 2, figg. 7 et 10.

## LIENS UTILES :

<https://tunisi.aics.gov.it/home/paesi/iniziative/marocco-contesto/>

<https://pmippa.com/>

[https://telquel.ma/2022/11/14/quand-rome-rebatit-volubilis\\_1791548](https://telquel.ma/2022/11/14/quand-rome-rebatit-volubilis_1791548)

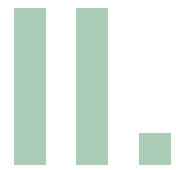
Quand Rome rebâtit Volubilis - YouTube : <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=QilmUVewEuo>

<https://mjcc.gov.ma/fr/>

<https://mjcc.gov.ma/fr/lancement-de-la-restauration-de-la-medersa-merinide-et-la-necropole-de-chellah-a-rabat/>

<https://mjcc.gov.ma/fr/departements/culture/cip-de-volubilis/>

<https://mjcc.gov.ma/fr/departements/culture/cip-de-lixus/>



# Valorisation du patrimoine, régénération territoriale et économie solidaire

**Isabella Panfili**

Experte en gestion  
et développement de projets

**Alessia Tibollo**

Responsable COSPE  
pour la zone Maghreb

**Rossella Angotti**

Consultante COSPE



COSPE est née à Florence en 1983 et c'est une association privée, laïque et sans but lucratif. Nous travaillons dans 25 Pays du monde avec environ 70 projets aux cotés de milliers de femmes et d'hommes pour un changement qui assure le développement équitable et durable, le respect des droits de l'homme, la paix et la justice entre les peuples.

Nos premières initiatives au Maroc remontent aux années 90, dans le cadre du Réseau des Femmes de la Méditerranée pour la mise en réseau d'associations féministes marocaines, algériennes, tunisiennes, égyptiennes et italiennes actives sur les droits des femmes et de l'égalité des genres.

En 2004 nous avons commencé notre travail dans la province de Tanger avec le projet Tanger : espace de convivialité multiculturelle et pluriconfessionnelle, destiné à la valorisation de la *médina*<sup>25</sup> et la régénération urbaine, co-financé par le Ministère italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale. L'action visait la réappropriation de la médina de la part des citoyens qui y habitaient ainsi que la récupération de son patrimoine architectural, historique et culturel. Ce projet nous a permis de travailler en étroite collaboration avec les associations locales pour construire des dynamiques de participation et d'animation territoriale, de responsabilisation des sujets de la société civile et des groupes présents sur le territoire, en ayant une attention particulière aux processus d'empowerment des groupes de femmes. Les bonnes pratiques et le réseau de relations construites tout au long des interventions dans la médina de Tanger ont été réinvesties, à partir de 2013, dans un travail d'animation territoriale de processus participatifs dans les zones périphériques de la ville, où se concentrent les plus graves situations d'urgence sociale.

Toujours à Tanger, de 2011 à 2017, nous avons accompagné les activités d'un groupe de femmes dans le quartier de *Bir Chifa*, qui se réunissent dans un espace autogéré pour travailler sur l'art, la culture et la communication avec les jeunes du quartier, y compris les étudiants des écoles locales, à travers des interventions financées par la coopération décentralisée des Régions Toscane et Emilia Romagna, en particulier le projet FEMMEDIA, qui s'est focalisé sur *empowerment* féminin et a soutenu des groupes formels et informels de femmes dans l'organisation d'activités économiques, sociales et culturelles, à partir des radios communautaires, du théâtre et du cinéma social.

De 2013 à 2019 nous avons organisé des interventions destinées à promouvoir le droit à l'information et à la liberté d'expression dans le cadre du projet MED NET, *Civil Society and Independent Media Alliance for Democracy*, financé par l'Union européenne et réalisé également en Palestine, Egypte et Tunisie, destiné à soutenir les associations locales actives dans le cadre de l'information, les médias associatifs, en particulier les radios web et FM communautaires, gérées par les organisations locales de proximité, et favoriser le suivi des médias *mainstream* pour lutter contre la diffusion de stéréotypes de genre.

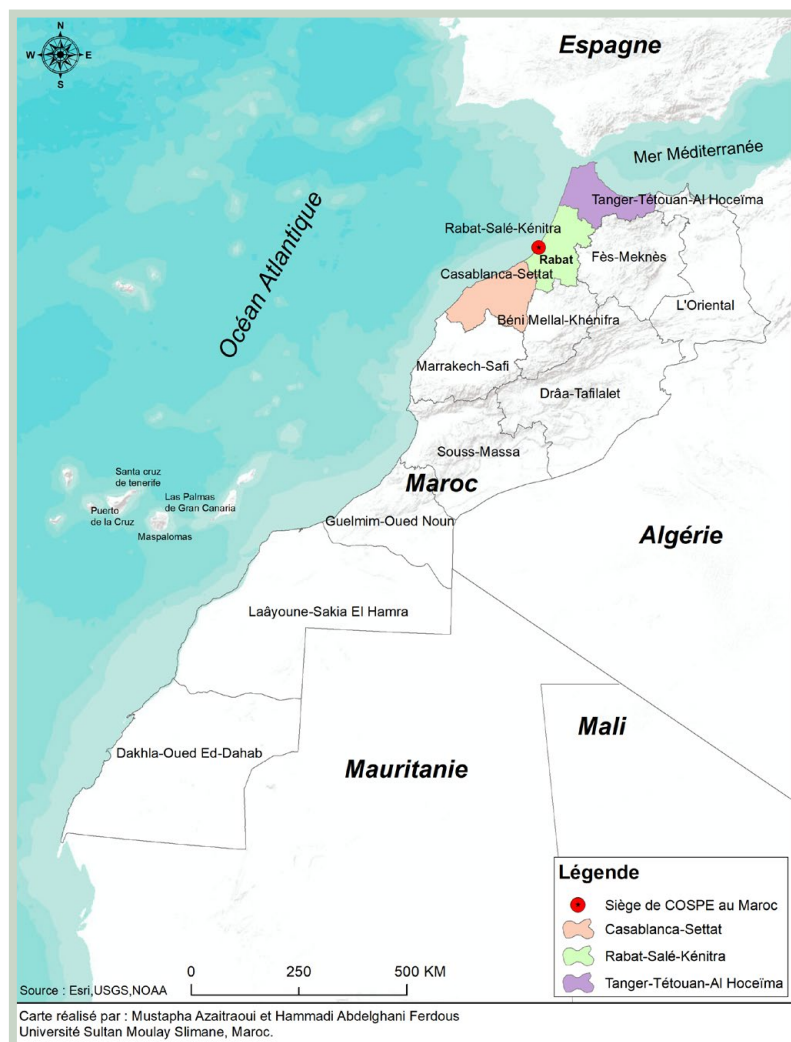
Notre intervention en faveur de la promotion culturelle et de l'inclusion des jeunes et des femmes, en introduisant la culture dans les zones rurales et dans les quartiers populaires, s'est traduite également par une action destinée à favoriser la distribution du cinéma social, à travers le projet MedFilm For All, cofinancé par l'UE et réalisé au Maroc, Palestine, Jordanie, Egypte, Liban, Tunisie et Libye.

---

<sup>25</sup> Le terme *medina* vient de l'arabe *madīna* (trad. ville) et désigne le centre historique des villes du Maghreb.

Depuis 2020 nous avons démarré des interventions à l'échelle régionale focalisées sur l'inclusion socio-économique des jeunes et des femmes, destinées à promouvoir la valorisation et la régénération territoriale, la transition agro-écologique et l'économie sociale et solidaire, à travers les projets RESTART, cofinancés par l'Union européenne-Union Africaine au Maroc, en Algérie et en Tunisie cofinancé également par l'AICS, Avec les jeunes pour les Jeunes, financé par l'Union européenne au Maroc, et FLOWERS, financé par l'Union pour la Méditerranée au Maroc et en Tunisie et réalisés en collaboration avec la Fondation Soletterre et l'association marocaine Es.maroc.org.

## Carte 2 : Régions d'intervention de COSPE



Au Maroc dans les 10 dernières années, des villes comme Tanger ou Casablanca ont subi un boom économique sans précédents et se sont développées de manière démesurée, avec la prolifération de périphéries insalubres et précaires qui ont englobé les communes rurales voisines. L'accès informel à la terre a offert aux familles installées en ville la possibilité de disposer d'un espace pour construire une maison, mais l'écart entre la demande et l'offre de logements a déterminé au fil du temps une augmentation d'habitations précaires et informelles qui sont maintenant impliquées dans des processus de normalisation urbaine. Les périphéries des grands centres urbains sont des quartiers vulnérables où prédominent une culture patriarcale, violences de genre, exclusion des jeunes, manque d'infrastructures et de services de base, taux élevés d'abandons scolaires, absence d'opportunités de formation, d'éducation et d'insertion professionnelle pour les jeunes qui sont exposés à des risques de violence, micro-criminalité et radicalisation. Nous avons décidé de travailler dans des quartiers similaires dans la province de Tanger (*Beni Makhada, Ber Chifa, Dar al Baroud* et de la *Kasbah*<sup>26</sup>), mais aussi à l'intérieur des zones les plus populaires de la médina, pour impliquer les jeunes dans des processus de régénération urbaine, en créant un sentiment de réappropriation des espaces à travers l'art, la culture et la valorisation du patrimoine comme instruments de sensibilisation et d'inclusion, en mesure de stimuler une plus grande participation, appartenance et soin de son propre territoire et sa propre communauté.

<sup>26</sup> Citadelle fortifiée située dans la partie interne d'une ville, typique du Maghreb.



*Figure 16 : Photos panoramiques de Tanger, une ville en transition où l'urbanisation a greffé un nouveau processus de requalification des espaces communs ©COSPE.*

Une grande partie de notre travail dans le cadre de la mobilisation des jeunes de quartier et de régénération urbaine s'est déroulée à travers le projet déjà cité Tanger: espace de convivialité multiculturelle et pluriconfessionnelle, réalisé grâce au support du Ministère italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, qui nous a permis de promouvoir un processus de développement local durable de l'ancienne médina de Tanger, à travers la valorisation du patrimoine historique et culturel et la promotion d'actions de requalification urbaine participative. Le projet a permis de restaurer et revitaliser pour de nouvelles utilisations sociales et culturelles trois espaces et édifices (Maison Guennoun, Ecole Élémentaire « Fatima Al Fihria », Musée de la *Kasbah*), en intervenant pour améliorer d'une part l'aménagement urbain, mais également la vie des habitants des quartiers *Dar al Baroud* et *Kasbah*. Nous avons réalisé 9 actions sociales qui ont concerné des thèmes et des *target* différents, mais avec une méthodologie et approches communes : partir des besoins pratiques de la population avec une référence particulière aux enfants, femmes et jeunes pour construire des parcours de citoyenneté active et améliorer leur condition de vie. Dans ce cadre est né le parascolaire participatif avec familles et institutions locales qui, d'une part a contribué à améliorer considérablement le niveau scolaire des élèves et d'autre part a permis un rapprochement entre les familles et l'institution école. Certaines activités ont servi à consolider les liens communautaires et de quartier comme la journée d'animation et de relation sociale dans le quartier de *Dar Baroud* lors des célébrations du *Mouloud*<sup>27</sup> ou les projections de cinéma en plein air, pour contribuer à l'accès à la culture des classes les plus pauvres et marginalisées de la *médina* et pour revitaliser des espaces publics comme les places, souvent seulement lieux de passage. Le projet a permis en outre à des enfants et des jeunes de redécouvrir et de valoriser leur patrimoine culturel matériel et immatériel. Avec cet objectif, nous avons organisé des moments d'animation culturelle comme l'atelier le « Voyage dans l'architecture traditionnelle » ou la « Semaine de la terre », pour sensibiliser sur la question de la durabilité environnementale, en adoptant comme fil conducteur de la semaine le thème de l'eau et sa meilleure utilisation.

Le partenariat avec l'association marocaine des scouts a rendu possible la réalisation d'un camp d'été pour les enfants du quartier dans le but de proposer des modèles de gestion du temps libre qui réunissent la socialité, la culture, le sport et offrent également un service social aux familles.

<sup>27</sup> Les célébrations pour la naissance du prophète Mahomet.



*Figure 17 : Un aperçu de Tanger entre ses ruelles dynamiques et vécues par des enfants et adultes ©COSPE.*

En parallèle, le projet, a eu le mérite de mettre en œuvre un Observatoire pour la sauvegarde du patrimoine historique auprès du Musée de la Kasbah, partenaire du projet, composé d'un groupe d'experts de la société civile où se déroulent des activités de discussion, de rencontres et de réflexion permanente sur le patrimoine, tout en impliquant les jeunes et les associations de jeunes de la Médina.

*« Rapprocher les jeunes à l'art, à la culture, aux savoirs traditionnels et à la sauvegarde du patrimoine, les mettre en relation avec des cultures et expressions artistiques d'autres pays, est central pour favoriser leur croissance, leur citoyenneté active et les rendre protagonistes du développement de leurs territoires ».*

*affirme Abdelaziz Idrissi, Ex Directeur du Musée de la Kasbah de Tanger et actuellement responsable du Musée d'Art Contemporain de Rabat.*

L'Observatoire pour la sauvegarde du patrimoine historique auprès du Musée de la Kasbah a été, à son tour, complété par un centre de documentation, que nous avons mis sur pied grâce au projet Siwa et Tanger : Un patrimoine pour une qualité de la vie meilleure, dans le cadre du programme *Euromed Heritage IV*, cofinancé par l'Union européenne. Le Centre de Documentation sur le patrimoine est situé dans le local annexe à la salle polyvalente du musée, offre un support à la société civile et à la communauté scientifique vers la formation d'une culture de la sauvegarde du patrimoine culturel local.



*Figure 18 : dans une école pour parler de parité de genre à travers le cinéma et des laboratoires de sensibilisation ©COSPE.*

Grâce au projet *MedFilm for All*, nous avons par contre travaillé sur la distribution du cinéma social, comme moyen pour promouvoir l'inclusion des jeunes et des femmes, en introduisant le cinéma dans les campagnes et dans les périphéries de Tanger et Rabat.

Le projet mis en place avec WeWorld<sup>28</sup> et de nombreux autres *partenaires* euro-méditerranéens, a permis de réaliser une recherche sur l'accessibilité du cinéma social en perspective de genre, en impliquant l'Observatoire de Pavie dans tous les Pays de la Rive sud de la Méditerranée. En particulier au Maroc, sous notre coordination, ont été allouées deux subventions à des associations locales qui ont organisé des projets sur le cinéma social et la lutte contre les stéréotypes de genre, un dans la zone de Rabat, géré par l'association NEAMA<sup>29</sup> et un dans la Zone de Tanger-Al Hoceima, géré par l'association IMDDF<sup>30</sup>. En outre en 2019 une délégation d'associations marocaines et égyptiennes a participé à la « Terre de Tous les films Festival » organisée à Bologne par COSPE et WeWorld.

Grâce au projet, l'Association IMDDF a réussi à organiser 5 laboratoires de sensibilisation sur l'égalité de genre réalisés dans les écoles de Tanger et de la Préfecture de Fahs-Anjra, en contribuant au changement de convictions et d'attitudes qui nourrissent la discrimination et les violences de genre. L'instruction a un rôle important dans ce changement, pour cela un pas fondamental est de créer un matériel didactique en mesure d'affronter différentes thématiques et développer à l'intérieur des établissements scolaires un environnement solidaire capable de promouvoir des relations respectueuses et non violentes. Pendant les workshops, nos facilitateurs ont préféré donner de l'espace aux participants et les accompagner à développer une capacité de pensée critique plus profonde et ont découvert des jeunes très ouverts sur les thèmes de l'égalité des genres.

*« Pour la première fois nous avons réussi à toucher un argument délicat au Maroc avec les élèves de l'école secondaire de Ouelada: l'éducation sexuelle comme moyen de sensibilisation à l'égalité de genre. La session s'est déroulée avec des activités participatives afin d'impliquer les élèves et les stimuler à réfléchir de manière critique sur le thème de la sexualité. La formatrice a fourni non seulement des informations approfondies sur la santé sexuelle, mais elle a également travaillé sur le renforcement de la prise de conscience par rapport aux discriminations liées au genre. Pendant ce workshop, les élèves ont reconnu s'être senties plus capables d'affronter de façon ouverte les thèmes liés au thème de la santé sexuelle et se sont senties à leur aise en posant des questions qui dans d'autres contextes, y compris celui familial, les auraient mis mal à l'aise. L'objectif était justement d'offrir aux jeunes les instruments pour explorer leurs propres idées dans des espaces inclusifs et où ils ne sont pas jugés ».*

*Affirme **Said Bakkali**, de l'Association IMDDF, impliqué dans la réalisation du projet MedFilm.*

Un des défis rencontrés a été celui d'intégrer plus de *workshop* dans les curriculum scolaires. Le *team* du projet a travaillé pour adapter l'activité au temps et aux besoins des élèves et aux exigences de chaque école. Dans le cadre du projet MedFilm chaque atelier a été accompagné d'une projection de films à thématique sociale comme « *3000 notti* », « *Tanger Gol et Women in Struggle* » et par un débat sur la thématique soulevée, selon la méthodologie du *train&screen*, qui permet une plus grande sensibilisation, appropriation et réflexion sur les contenus de la formation. Le projet a permis de mettre en évidence l'importance de trouver de nouveaux instruments de sensibilisation et le rôle important que peut jouer le cinéma dans la promotion des droits humains et pour affronter les problématiques sociales de la société marocaine.

---

<sup>28</sup> WeWorld est une organisation no profit italienne active dans 27 Pays, y compris l'Italie, avec des projets de coopération au développement et aide humanitaire pour garantir les droits des communautés les plus vulnérables à partir de femmes, enfants,

<sup>29</sup> <https://www.euromedwomen.foundation/pg/fr/profile/ermwf.megesu38>

<sup>30</sup> Association Institut Méditerranéen Démocratique pour le Développement et la Formation (IMDDF).

## Encadré 2 : Jeunes et inclusion sociale au Maroc

En 2019, des données officielles estimaient à 8.988.000 personnes le total de la population juvénile au Maroc (âgée entre 15 et 29 ans), soit 25,3% de la population globale, dont 50,2% garçons et 49,8% filles, pour la plupart résidents dans les zones urbaines (61,70% contre 38,3% dans les zones rurales)<sup>31</sup>. Le profil socio-démographique de ces jeunes, ainsi que d'autres facteurs intersectionnels comme le sexe, l'origine sociale, l'engagement familial et l'occupation principale (type d'activité ou inactivité) ont une forte influence sur le développement des capacités, sur l'accès à des opportunités de formation et l'intégration sociale et familiale et sur les possibilités effectives d'insertion dans le monde du travail. Selon un rapport publié en 2020 par l'ONDH<sup>32</sup>, le Maroc a 33,6% de « jeunes en instruction/formation », 25,1% de « jeunes travailleurs actifs » et 26,3% de « jeunes NEET<sup>33</sup> », y compris ceux qui ne suivent pas un parcours scolaire, de formation ou d'emploi<sup>34</sup>. Parmi les NEET, l'incidence de la composante féminine est préoccupante (76,4%)<sup>35</sup>, ce qui témoigne la persistance de fortes inégalités de genre en matière d'accès au travail et opportunités de croissance personnelle et professionnelle, surtout en milieu rural.

Elle persiste, dans les contextes les plus traditionnels, où est encore largement répandue la pratique des mariages forcés et précoces<sup>36</sup>, la tendance à donner la priorité aux parcours d'instruction et de formation aux garçons, en confinant les filles dans le cadre des savoirs domestiques, dans des activités mal ou pas rémunérées ou avec des fonctions peu qualifiées, qui les fragilisent et les exposent à des risques d'abus, d'exploitation et de violence. Si on considère les zones urbaines et périurbaines, les taux élevés d'abandon scolaire, le chômage, la sous-occupation et le manque d'espaces d'expression et de participation sont à la base de l'isolement des jeunes<sup>37</sup>.

L'urbanisation déréglée et la ghettoïsation progressive de la ville, surtout dans les grands centres comme Tanger et Casablanca, ont mis à l'écart les jeunes et les familles des classes populaires, dans le cadre de processus de gentrification qui ont amplifié les inégalités et favorisé la diffusion d'idéologies radicales et extrémistes et des comportements criminels et violents, souvent liés à l'usage de drogues. Dans ce cadre se situent les tentatives de nombreux jeunes expulsés aux périphéries de la ville de se réapproprier des quartiers centraux à la recherche de nouvelles socialités. Des espaces de commerce informel comme Bab el Had à Rabat, témoignages de la volonté de ces garçons des quartiers populaires, malgré les conditions difficiles auxquelles ils sont exposés, de développer des compétences (souvent liées à l'informatique et à la téléphonie) qui leur permettent de vivre de leur propre travail, bien que précaire, bien que la difficulté d'imaginer des perspectives personnelles et professionnelles à long terme soit la cause d'amertume et de désillusion profondes.

<sup>31</sup> *Renforcer l'autonomie et la confiance des jeunes au Maroc*, éditions OCDE, 2021.

<sup>32</sup> *Données du Rapport sur le Développement Humain 2020*, « Être jeune au Maroc de nos jours », publié par l'Observatoire National du Développement Humain (ONDH), institution indépendante marocaine à caractère consultatif créée en 2006 dont la mission principale est d'évaluer l'impact de projets, programmes et actions en termes de développement humain dans le Pays.

<sup>33</sup> Le terme NEET dérive de l'acronyme anglais de *Not (engaged) in Education, Employment or Training*, et se réfère à une personne qui à un moment donné n'étudie pas, ne travaille pas et ne reçoit pas une formation. En statistique, elles sont également connues comme personnes inactives.

<sup>34</sup> *Workshop de restitution des résultats du Rapport sur le développement humain*, ONDH, 7 décembre 2021

<sup>35</sup> ONDH, 2020

<sup>36</sup> 32.104 demandes d'autorisation pour mariage de mineurs ont été déposées auprès des autorités marocaines en 2018 (source : UNICEF/UNWOMEN)

<sup>37</sup> Le pourcentage de jeunes marocains âgés entre 15 et 24 ans recrutés dans le secteur informel, donc en totale absence de sécurité et de protection, était de 94% en 2017 (cfr. Haut Commissariat au Plan et Banque Mondiale, 2017, « Le marché du travail au Maroc : défis et opportunités ») tandis que le taux de chômage pour le même âge était environ 25,6% en 2019, contre une moyenne nationale de 9,2% (HCP, 2019, Note d'information du Haut-Commissariat au Plan relative à la situation du marché du travail en 2019).



## CONCLUSION

Actuellement notre travail de soutien de l'inclusion des jeunes se croise en particulier avec la valorisation territoriale et la promotion de l'économie sociale et solidaire, en partenariat avec la Fondation Soleterre et avec l'Association Es.Maroc.org.

Le projet régional RESTART, qui implique des jeunes des zones rurales et des périphéries des régions de Tanger-Tetouan-Al Hoceima et de Rabat-Kenitra-Salé, est axé sur la promotion d'entreprises collectives sociales et éco-durables actives dans les secteurs des énergies renouvelables, de la protection et promotion environnementale, de la valorisation des productions locales artisanales et agro- alimentaires, à travers la récupération de techniques de production et de savoirs traditionnels.

Le projet intervient sur trois niveaux, i) assurer un soutien direct aux jeunes promoteurs et entrepreneurs dans le développement, supporter la consolidation et l'accélération de leurs entreprises, dans l'amélioration de la traçabilité et de la qualité de leurs productions et dans le suivi de l'impact social et environnemental de leur activité; ii) contribuer au renforcement d'un écosystème en mesure d'offrir des services de qualité et de proximité, pour soutenir le développement de l'entrepreneuriat social et de l'économie sociale et solidaire; iii) mettre en place un travail de concertation territoriale multi-acteurs, en mesure de rendre les jeunes protagonistes de processus de valorisation et de régénération territoriale, de concertation territoriale, en favorisant la confrontation

locales, institutions, communautés et associations locales pour la création de plans de valorisation territoriale participés, où les *start-up* d'économie sociale et solidaire des jeunes que nous soutenons réussissent à offrir des solutions innovantes, en matière de régénération et valorisation territoriale, aux institutions et aux organismes locaux impliqués dans les processus de concertation. C'est dans ce cadre que s'insère le travail de recensement GIS des initiatives d'économie sociale et solidaire menées par les jeunes au Maroc, Algérie et Tunisie, dans une optique de promotion des productions locales typiques et de sauvegarde de leur caractère unique, à travers des mécanismes de garantie participée et de IGP-Identification Géographique Protégée, afin de certifier leur traçabilité et qualité. Un focus semblable sur le renforcement de l'entrepreneuriat des jeunes caractérise également le projet Avec les jeunes pour les jeunes, qui a confirmé le partenariat avec Es.maroc.org, actif dans le projet FLOWER. Réalisé entre la Tunisie et le Maroc et centré sur la qualité et traçabilité des productions locales agro-alimentaires, FLOWER a contribué à favoriser l'émancipation socio-économique et la résilience des femmes actives dans les zones rurales



*Figure 19 : Visite d'une exploitation qui a bénéficié du support technique et financier du projet RESTART ©COSPE.*

face à la pandémie de Covid-19, en soutenant les groupes productifs et les coopératives féminines dans le secteur de l'agro-alimentaire et de la production artisanale, dans l'amélioration de la qualité des processus de production, la récupération et valorisation des techniques artisanales et de savoirs traditionnels, dans la création de packaging éco-durable et dans l'accès à des opportunités de commercialisation à l'échelle locale, nationale et internationale, à travers la promotion de groupes d'achat locaux, la participation à des foires et marchés et la diffusion des productions locales à travers des plateformes de marketing digital.

Au centre de notre stratégie d'intervention passée et future se trouve l'engagement pour soutenir l'inclusion socio-économique et le protagonisme des jeunes dans les zones urbaines et rurales, avec une attention particulière aux quartiers populaires, à travers la promotion de la culture, la distribution du cinéma social, la valorisation du patrimoine, la régénération territoriale. Notre objectif est de continuer à travailler sur le développement économique social et solidaire, la protection des biens communs, la régénération urbaine et la participation des communautés locales dans la définition des plans de valorisation territoriale.

Un autre argument de travail important pour nous sur lequel nous comptons consacrer l'expérience pluriannuelle murie dans la zone Maghreb, en partageant avec les organisations de la société civile marocaine les bonnes pratiques construites en Tunisie, est celle de l'*empowerment* de genre, de l'émancipation socio-économique des femmes et en particulier la tutelle des droits économiques et sociaux des travailleuses en milieu rural, en développant des initiatives destinées au renforcement de leurs droits économiques et sociaux (sécurité du travail et des transports, couverture sociale, conditions de travail dignes et formelles) et en accompagnant la création de filières agricoles locales courtes, équitables et durables.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Renforcer l'autonomie et la confiance des jeunes au Maroc ; éditions OCDE, 2021.
- Être jeune au Maroc de nos jours - Rapport sur le Développement Humain 2020, Observatoire National du Développement Humain
- Le marché du travail au Maroc : défis et opportunités, Haut-Commissariat au Plan et Banque Mondiale, 2017
- Note d'information du Haut-Commissariat au Plan relative à la situation du marché du travail en 2019, Haut-Commissariat au Plan, 2019
- Prendersi cura del nostro mondo: la nostra visione, il nostro contributo - Pianificazione Strategica 2022-2024, COSPE, 2022  
Economia sociale e solidale: transizione economica e ripartenza sostenibile dai territori, Percorso di capitalizzazione COSPE, 2021
- Economia sociale e solidale: transizione economica e ripartenza sostenibile dai territori, Percorso di capitalizzazione COSPE, 2021
- Documento concettuale e di visione su Equità di genere, Diritti ed Empowerment delle donne, COSPE, 2020

## LIENS UTILES :

<https://www.banquemondiale.org/fr/country/morocco> (pagina della Banca Mondiale dedicata al Marocco)

<https://www.ondh.ma/> (sito dell'Osservatorio Nazionale del Marocco per i Diritti Umani)

<https://www.hcp.ma/> (sito dell'Ufficio Statistico del Marocco)

<https://www.cospe.org/>

<https://babel-post.cospe.org/>

<https://restartmaghreb.org/>

<https://www.terradituttifilmfestival.org/festival/>



# Vers un écosystème entrepreneurial durable au Maroc : la contribution de l'entrepreneuriat social et de la diaspora<sup>38</sup>



**Giulia Taccetti**

Desk Officer Nord Africa  
Oxfam Italia

**Jessica Valerani**

Communication  
and Programme Officer  
Oxfam Italia.

OXFAM Italie est une organisation de la société civile italienne qui naît de *Unity and Cooperation for Development of Peoples* (UCODEP), une réalité arétine qui pendant plus de 30 ans s'est engagée dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, aussi bien dans les pays du Sud du monde qu'en Italie. Conscient de la dimension globale des problèmes affrontés, en 2010 Ucodep a changé de nom et s'est affiliée à la Confédération internationale Oxfam: désireux de participer activement à la société civile globale, en donnant à tous le pouvoir et l'énergie de construire leur propre futur, de contrôler et orienter leur propre vie, d'exercer leurs propres droits. Oxfam est en effet un mouvement de millions de personnes, composé de 21 organisations différentes basées dans le Nord et dans le Sud du Monde, qui luttent contre l'inégalité afin de mettre fin à la pauvreté et à l'injustice. En tant que Oxfam Italie nous avons commencé le travail au Maroc en 2010, avec des financements du Fonds international de Développement Agricole (FIDA), et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le cadre du programme de conversion de la dette, de NIRVA - *Networking* Italien pour le Rapatriement Volontaire Assisté, de la Fondation Zegna, la Fondation Cariplo et l'Union européenne.

Du point de vue des secteurs, nos interventions se sont initialement inscrites dans un parcours destiné à soutenir les dynamiques de développement local durable spécialement en milieu rural en travaillant aussi bien verticalement (approche de filière) qu'horizontalement (renforcement des capacités des principales *stakeholder* et facilitation de l'interrelation public / privé en vue d'une participation plus active de la société civile à la définition des politiques et des priorités de développement).

En ce qui concerne le soutien au développement de filières en milieu rural au Maroc (provinces de Errachidia et Midelt, région Drâa-Tafilalet), l'expérience s'est étendue à partir d'un Projet financé par le FIDA qui a constitué la base pour développer par la suite des initiatives ultérieures en soutien aux micro-entrepreneurs et entrepreneurs agricoles, afin d'améliorer les aspects de production et de commercialisation et pour favoriser l'accès à des sources de revenu surtout durables à travers l'implication de la diaspora. En même temps, le soutien au renforcement à la société civile et à ses réseaux, en particulier celles qui sont focalisées sur les thèmes de l'économie sociale et solidaire, est un moment important au lendemain du Printemps Arabe<sup>39</sup>, grâce également à une approche de réseau et d'échange promu entre la Tunisie et le Maroc, avec des fonds principalement de l'Union européenne.

Aujourd'hui, grâce au travail conjoint avec le staff du bureau OXFAM présent dans le Pays et avec le réseau de partenaires locaux, nous sommes principalement actifs dans le secteur de la justice économique, pour permettre aux femmes et aux hommes les plus vulnérables, en particulier aux jeunes, d'être davantage en mesure de faire face aux effets de la pauvreté économique et d'avoir un plus grand accès et contrôle sur les biens et opportunités afin de réduire l'inégalité, l'injustice et la pauvreté. Pour atteindre cet objectif, le programme vise la promotion de marchés inclusifs, le développement d'entreprises innovantes (y compris les entreprises sociales), opportunités de travail digne et accès au revenu. Le mot clé est celui de travailler au niveau des écosystèmes et donc ne pas se tourner seulement vers l'entreprise, mais aussi vers les systèmes nationaux et régionaux de support aux entreprises et aux politiques existantes pour promouvoir l'entrepreneuriat inclusif, avec au centre la durabilité économique, sociale et environnementale.

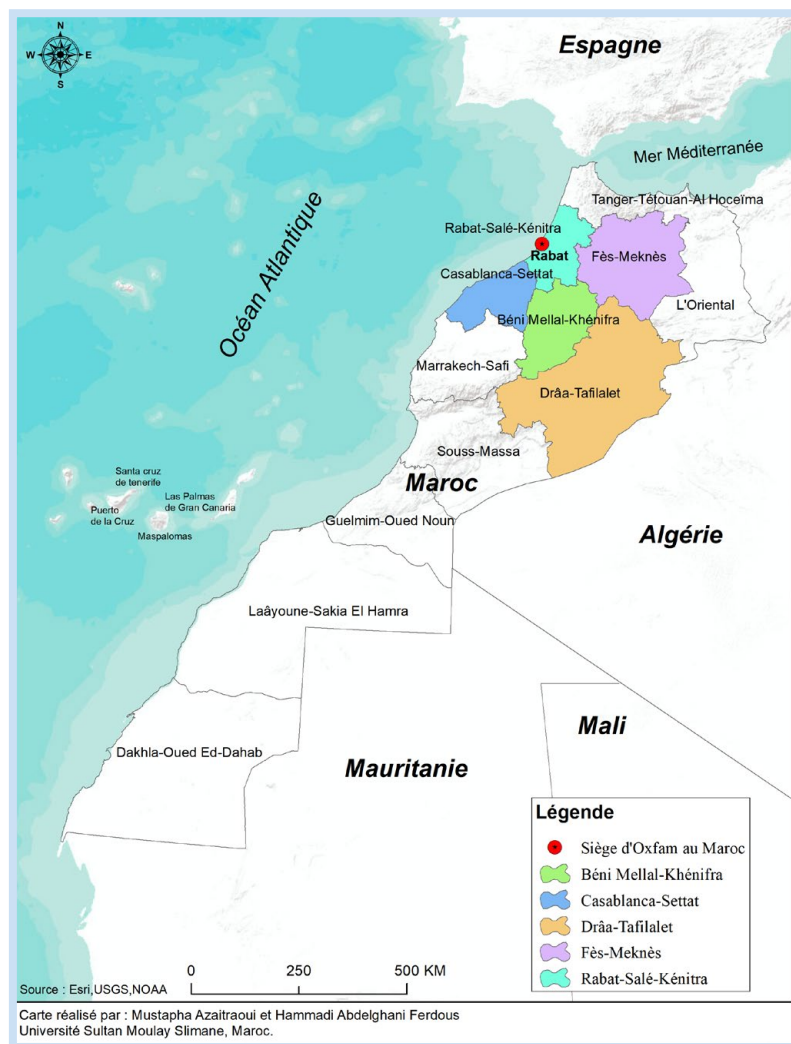
---

<sup>38</sup> *Diaspora est un terme d'origine grecque, dont la signification indique la dispersion, dans plusieurs parties du monde, d'un peuple obligé d'abandonner son pays d'origine.*

<sup>39</sup> *Expression générique par laquelle on fait référence aux révolutions et à la vague de protestations que les régimes arabes ont traversé en 2011, commencées en Tunisie. Entre janvier et février 2012 même au Maroc on a enregistré quelques épisodes de protestation dans les places et une demande croissante de démocratie. Pour éviter le danger de la propagation de la révolte, le roi Mohammed VI du Maroc a accéléré le processus interne de démocratisation, initié pendant la décennie précédente.*

Oxfam Italie est de plus en plus reconnue comme organisation experte dans l'utilisation d'une approche écosystémique du secteur privé ou, avec un *focus* particulier sur l'entrepreneuriat social et sa durabilité et sur les systèmes d'accès à la finance inclusive, avec l'objectif de continuer à travailler dans cette direction à moyen terme au Maroc.

### Carte 3 : Régions d'intervention de Oxfam Italia



C'est en suivant précisément cette piste que, de 2018 à 2021 nous avons mis en oeuvre un programme régional au Maroc, Tunisie, Egypte, Liban, Jordanie et Palestine, financé par l'Union européenne : MedUp!<sup>40</sup> Qui considère le soutien à l'entrepreneuriat social comme un élément clé pour le futur développement économique local. L'idée de fond est que l'économie ne doit pas penser seulement au profit, mais également à l'impact social et environnemental qu'elle peut générer, et que les institutions publiques et privées doivent en prendre de plus en plus conscience et agir dans ce sens.

Les jeunes marocains âgés entre 15 et 34 ans représentent 33% de la population, dont plus de 4,5 millions sont inactifs, ne fréquentent pas l'école, ne suivent pas de cours de formation ou ne travaillent pas. La situation de l'emploi au Maroc avant de la crise de l'épidémie de covid-19 était déjà caractérisée par des difficultés structurelles plus prononcées parmi les femmes et les jeunes, et la pandémie n'a fait qu'intensifier cette tendance négative<sup>41</sup>.

Le Maroc, comme le reste du monde, a été durement touché par la crise sanitaire et économique qui, en 2020, a abouti à la perte de 432.000 emplois<sup>42</sup>, causant une augmentation de la précarité du travail, encore une fois particulièrement parmi les jeunes, les femmes et les populations les plus vulnérables.

<sup>40</sup> MedUP! – Promoting Social Entrepreneurship in the Mediterranean Region, est un Projet régional de 4 ans (2018-2022), co-financé par l'Union européenne et mis en oeuvre par Oxfam en partenariat avec Impact Hub, Euclid Network, Diesis, Enactus Morocco, TCSE, Sekem, JOHUD e P.A.R.C. au Maroc, Tunisie, Egypte, liban, Jordanie et Palestine.

<sup>41</sup> Note d'orientation politique – Impact de la crise Covid-19 sur l'emploi et les TPME au Maroc, Groupe Banque Africaine de Développement, mai 2021.

<sup>42</sup> Rapport du Haut-commissariat au Plan sur l'emploi, janvier 2021.

En général, les femmes engagées dans des activités entrepreneuriales sont déjà fortement paralysées par les normes sociales patriarcales, par des lois obsolètes et discriminatoires et par une économie politique en dégradation. Un rapport de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) de 2017 sur l'*empowerment* économique féminin a constaté que la grande prédominance de vulnérabilité parmi les femmes au Maroc est due au grand engagement dans des activités informelles en milieu agricole.

Ce secteur représente en effet 59% de l'emploi féminin dans le Pays, taux qui monte à 93% dans les zones rurales, dont presque un tiers a moins de 19 ans et 7 travailleuses sur 10 sont analphabètes<sup>43</sup>.

Pour faire face à cette situation, il est nécessaire d'agir au niveau du système, avec une approche holistique au développement de l'économie pour entreprendre une direction plus inclusive et durable.

Avec MedUp! nous avons travaillé les 4 dernières années sur 3 niveaux d'intervention: macro (politique et *plaidoyer*); méso (renforcement des structures de support à l'entrepreneuriat – SESO); micro (support technique et financier aux entreprises sociales). Le tout en créant des synergies avec d'autres projets comme RISE<sup>44</sup> et YPE<sup>45</sup>.



**Figure 20 :** Jeunes aspirants entrepreneurs en stage pendant les activités du Projet RISE- Décembre 2021 ©Enactus Maroc

« Grâce au programme MedUp! nous avons réussi à survivre et à développer nos entreprises sociales pendant la crise du covid-19 ».

Ont affirmé 70% des entreprises soutenues par le Projet au Maroc.

Au Maroc, le Projet a été réalisé par Oxfam en collaboration avec le partenaire local Enactus Maroc. Malgré les défis rencontrés et la pandémie qui a compliqué le déroulement des activités, les résultats atteints ont été très satisfaisants : MedUP! a ouvert le dialogue sur le potentiel de l'économie sociale comme véhicule du développement économique durable.

<sup>43</sup> *Women and social entrepreneurship: a regional perspective in the southern Mediterranean countries, avril 2021*

<sup>44</sup> *RISE - Resilience and Innovation through Strengthened Entrepreneurship - Projet financé par Union for the Mediterranean pour augmenter la résilience économique et les opportunités de travail pour les groupes vulnérables au Maroc et en Tunisie*

<sup>45</sup> *YPE - Youth Participation and Employment – programme de quatre ans de Oxfam IBIS' commencé en décembre 2018 et mis en oeuvre en Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie avec le support du Danish Arab Partnership Programme*

Dans tous les Pays impliqués ont été réalisées des études sur l'entrepreneuriat social et sur l'impact que ce type d'économie peut avoir sur les femmes et les jeunes. Concernant la Maroc, en particulier, des centaines de jeunes ont été impliqués dans des activités relatives à l'entrepreneuriat social, des rencontres entre entreprises sociales ont été organisées, SESO et institutions financières, des interventions de renforcement des capacités et de réseautage ont été réalisés au niveau national et régional pour SESO et entreprises sociales. 12 entreprises sociales, sur 47 demandes reçues, ont été sélectionnées pour recevoir un support technique et financier pour un total de 155.000 euros.

Dans le cadre du Projet, ces entreprises ont réussi à générer 171 emplois dans différents secteurs, qui varient de l'éducation, à l'*agribusiness*, *food & bevarage*, artisanat, constructions et recyclage, toutes avec un fort impact social et un focus à l'innovation. La possibilité de se développer et de répliquer les entreprises les plus vertueuses a été explorée avec l'activité Pair to Growth dans laquelle 3 entreprises vertueuses ont travaillé avec 3 SESO pour développer et présenter leur stratégie d'expansion, un exercice utile pour obtenir dans le futur de nouveaux financements, une autre grande difficulté pour l'entrepreneuriat social.

En effet, bien que les entreprises sociales dans la région MENA soient particulièrement intéressantes de par leur potentiel élevé de croissance économique, ceci n'est pas encore pleinement exploité. Les défis à relever sont encore nombreux, ils sont majeurs pour les femmes entrepreneuses, de par les barrières légales, culturelles et sociales ainsi que celles économiques et financières et avec la pandémie de covid-19 la situation s'est ultérieurement aggravée.



*Figure 21 : Jeunes aspirants entrepreneurs en training pendant les activités du Projet RISE – Décembre 2021  
©Enactus Maroc.*

*« Les hommes sont plus à l'aise dans notre société, personne ne juge un homme quand il échoue, personne ne lui dira qu'il a échoué parce que c'est un homme. Mais quand une femme échoue, les personnes diront que cela est arrivé parce que nous sommes des femmes, que nous sommes incompetentes, nous ne gérons pas bien le travail, nous sommes trop émotives et des millions d'autres excuses. Et ainsi nous nous retrouvons avec un autre poids sur les épaules, non seulement avec les difficultés d'entrepreneurs mais aussi avec celles d'être femmes ».*

*Entrepreneuse marocaine, bénéficiaire des projets MedUp! et RISE.*



Notre expérience en tant qu'Oxfam pendant ces années nous a permis de comprendre combien il est fondamental de renforcer l'entrepreneuriat social pour un développement économique plus rapide et essentiel pour résoudre le problème de l'emploi dans la région et atteindre une prospérité durable. Faciliter l'accès aux ressources financières aux entrepreneurs et entrepreneuses sociaux signifie renforcer leur capacité de poursuivre non seulement la croissance de leur activité mais aussi de développer la croissance économique nationale.

Généralement les entreprises sociales financent leur activité à travers trois principaux canaux :

- Soutien économique de la part de la famille, partenaires commerciaux et investisseurs ;
- Facilités de paiement de la part des fournisseurs et paiements anticipés de la part des clients ;
- Facilités de crédit de la part des banques et autres institutions financières, dont une partie est destinée aux fonds de roulement.

Toutes ces sources de financement sont nécessaires aux entreprises sociales pour mener leur activité de manière financièrement durable.

Toutefois, en termes d'accès aux financements la demande ne répond pas toujours à l'offre. Les conditions requises pour accéder aux financements sont souvent complexes et en même temps ces entrepreneurs ont peu confiance dans les institutions financières. Ceci a des conséquences de grande portée sur l'inclusion financière, le développement du secteur, l'amélioration des chaînes de valeur, l'évolutivité et, en dernier lieu, l'emploi et la croissance. Le moment de faire un pas en avant est arrivé en affrontant les exigences et les défis de l'entrepreneuriat social afin d'accéder aux sources de financements justes. En tant qu'Oxfam nous nous engageons dans ce sens pour sortir de la logique de l'assistanat et créer un écosystème qui puisse accueillir les exigences de l'entrepreneuriat social. Nous continuerons à nous engager pour développer des formes de mesure d'impact et stimuler des mécanismes d'*impact investment* qui puissent faire évaluer la fiabilité de l'entreprise non seulement pour son impact économique mais aussi pour l'impact environnemental et social qu'elle génère, ainsi qu'offrir des services pour assurer la durabilité financière aux entreprises sociales.



Figure 22 : Team de gestion avec les artisans et les artisanes de IDYR ©IDYR.

Les entreprises sociales peuvent créer de l'emploi, fournir des services et produits innovants, promouvoir la durabilité et donner espoir pour le futur. Ainsi, tous les acteurs de l'écosystème - institutions financières, gouvernements - OSC internationales et locales - devraient collaborer pour promouvoir la durabilité du secteur de l'entrepreneuriat social dans la région MENA.

Nous avons commencé à travailler sur le thème, il y avait beaucoup de confusion sur le terme « entrepreneuriat social », souvent confondu avec OSC, ou coopératives, à tel point que les entreprises désireuses de travailler dans ce sens ne trouvent pas toujours une position au niveau juridique. C'est pourquoi tout ce processus doit développer également un dialogue au niveau politique.

Des interventions comme celles que nous sommes en train de réaliser au Maroc permettent d'augmenter la connaissance et la prise de conscience du potentiel de l'entrepreneuriat social, en stimulant le débat sur la question. Avec beaucoup d'engagement et en impliquant les différents *stakeholders*, les signes de changement ne tarderont pas à arriver. Pendant les trois dernières années, nous avons assisté à trois grands événements liés à l'écosystème de l'entrepreneuriat social du Pays :

- La mise à jour du projet de loi cadre sur l'Economie Sociale Solidaire (ESS)<sup>46</sup>

Dans l'optique de renforcer le cadre réglementaire pour l'ESS, en avril 2021 le Ministère du tourisme, de l'artisanat et de l'ESS a signé un accord de subvention de 1,5 millions d'euros avec l'Agence française pour le développement. Le but de cette subvention est de soutenir le Ministère dans la mise à jour du Projet de loi cadre en faveur de l'ESS et dans son application au niveau local à travers la création de mécanismes de soutien à l'innovation sociale.

- La présentation du Nouveau Modèle de Développement

En mai 2021, la Commission Spéciale chargée du Nouveau Modèle de Développement (CSMD) a présenté son rapport, qui considère prioritaire le développement de l'entrepreneuriat et considère l'économie sociale comme nouveau pilier du développement. Le nouveau modèle de développement recommande, en effet, la création de programmes de soutien dédiés à l'entrepreneuriat social dans les territoires, qui devraient mener au lancement d'incubateurs spécialisés et de centres de recherche et développement pour l'innovation sociale, en collaboration avec les instituts d'instruction supérieure.



*Figure 23 : Femme au métier à tisser qui réalise un des produits de IDYR ©IDYR.*

<sup>46</sup> <https://mtaess.gov.ma/fr/economie-sociale-et-solidaire/cadre-reglementaire-et-institutionnel/>

Dans son rapport, le CSMD affirme que l'économie sociale doit émerger comme secteur économique à part entière, en rompant avec la vision dominée par des activités de subsistance à bas valeur ajoutée et qui doit être guidée par des entrepreneurs dynamiques, structurées et innovantes, en fournissant des emplois à côté du secteur privé et public.

#### ■ Le lancement de la loi sur le *crowdfunding*

En février 2021, le projet de loi 15-18 qui régleme le *crowdfunding*<sup>47</sup> a été adopté par les membres de la Commission Financière et Développement Economique de la Chambre des Députés. La loi qui régit le *crowdfunding* représente une réelle opportunité pour les titulaires de projets et depuis plusieurs années elle est largement appréciée par les acteurs de l'écosystème entrepreneurial. Le *crowdfunding* donnera une nouvelle vie aux entrepreneurs sociaux, dans la mesure où il représente une source de financement pour le lancement de leurs projets à impact élevé.



Figure 24 : Siham Meftahi, fondatrice de Mamiam avec les femmes impliquées dans le programme ©Mamiam.

Avant ce récent projet de loi, Oxfam Italie a eu l'occasion de mettre en oeuvre au Maroc des projets pilote à l'avantgarde avec l'objectif de tester des mécanismes de financement innovants tel que l'*equity crowdfunding*, en développant des partenariats stratégiques avec des plateformes de *crowdfunding* italiennes qui, pour la première fois, se sont adressées à un nouveau et intéressant *target*: celui de la diaspora marocaine résidente en Italie, désireuse d'investir en *equity*<sup>48</sup> dans des projets entrepreneuriaux à haut impact social dans les territoires d'origine.

L'Italie a été, en effet, le premier Pays en Europe à s'être doté d'une réglementation spécifique et organique relative à l'*equity crowdfunding*, différemment de la majorité des autres pays où le travail est fait par des portails où le phénomène n'était pas et n'est pas encore sujet à réglementation spécifique.

Nous savons que le tissu productif aussi bien italien que marocain est fondé sur les petites entreprises. Nous avons déjà mentionné les difficultés que rencontrent ces entreprises pour obtenir des financements bancaires. Les entreprises nouvellement créées, mieux connues comme *start-up* rencontrent des difficultés encore plus grandes. Oxfam Italie a par conséquent vu dans l'*equity crowdfunding* un instrument qui peut favoriser le développement des réalités entrepreneuriales marocaines à haut impact social à travers des règles et des modalités de financement en mesure d'exploiter d'une part les potentialités d'internet et d'autre part les potentialités d'un autre acteur, la diaspora, qui entre pour la première fois avec un nouveau rôle dans le panorama des projets de développement : celui du sujet investisseur.

<sup>47</sup> Le terme **crowdfunding** indique le processus avec lequel les personnes (« foule ou » **crowd**) donnent des sommes d'argent (**funding**), mêmes modestes, pour financer un Projet d'entreprise ou initiatives de différents types en utilisant des sites internet (« plateformes » ou « portails ») et en recevant parfois en échange une récompense.

<sup>48</sup> On parle d'« equity-based crowdfunding » quand à travers l'investissement on-line

L'idée d'impliquer les communautés de la diaspora dans le double rôle d'entrepreneurs dans le Pays d'origine et d'investisseurs dans le Pays de résidence a été considérée comme une priorité aussi bien par les parties intéressées que par les bénéficiaires du Projet DiaMaSe. Mais pas seulement : la présence d'associations des diasporas à l'intérieur des partenariats de Projet a engendré une valeur ajoutée considérable dans la qualité de mise en oeuvre, de par leur familiarité avec les contextes locaux, la capacité de mobiliser des fonds en faveur de leur communauté d'origine et la capacité de faire le suivi des projets soutenus à travers des mécanismes de financement innovants. Tous ces facteurs ont été perçus comme les principaux points forts de l'engagement de la diaspora dû au rapport de confiance entre la communauté en Italie et au Maroc.

L'expérience du Projet DiaMaSe a démontré à quel point l'utilisation d'instruments d'investissement peut être une opportunité intéressante pour l'entrepreneuriat social marocain, mais cela demande certainement la création d'opportunités de formation pour augmenter les connaissances des membres des communautés en termes d'éducation financière. Pour cette raison Oxfam Italie s'engage à promouvoir dans ses programmes des parcours de renforcement des capacités pour MPMI et entreprises sociales et tisser des partenariats stratégiques avec les institutions financières en mesure de créer connaissance et *empowerment* surtout dans les *target* qui resteraient autrement en marge de ces parcours, tel que les femmes, jeunes, communautés rurales et personnes porteuses de handicap.

Notre intervention en tant que Oxfam vise donc à stimuler l'écosystème dans son ensemble pour continuer à aller vers cette direction : une économie plus équitable et durable, dans un dialogue constant entre les institutions publiques et privées pour le développement social et économique du Pays et avec des perspectives de nouveaux acteurs stratégiques à l'intérieur des partenariats des propres programmes.

### Encadré 3 : Le potentiel de la Diaspora

On estime que la diaspora globale envoie au pays d'origine chaque année plus de 450 milliards de dollars en virements à leurs familles dans les pays en voie de développement et que le Maroc est le troisième destinataire des envois d'argent par les travailleurs migrants en Europe. Seulement en 2020 le Maroc a, en effet, reçu 7,4 milliards de dollars en virements, qui représentent 6,5 % de son PIB<sup>49</sup>. Plus de 70% de ces virements provient de pays de l'Union européenne, principalement, de France, Espagne et Italie. Les flux extérieurs marocains dépendent fortement des virements internationaux envoyés de France, qui a fourni 36% des virements internationaux du Maroc en 2019. Il est intéressant de noter que, dans la même année, elle a reçu le même quota de virements d'Espagne et d'Italie, 9%<sup>50</sup>.

Le Maroc apparaît également parmi les premiers 5 pays en classement par provenance des dirigeants- nés à l'étranger - d'entreprises basées en Italie (IDOS 2015). Même pendant les années de crise, et malgré les grands problèmes comme la bureaucratie excessive, la difficulté d'obtenir des prêts bancaires et d'accès au marché italien, les entrepreneurs migrants maintiennent un solde positif entre les nouvelles entreprises enregistrées et les entreprises en faillite.

En combinant le profil entrepreneurial de la diaspora avec l'attente d'investir dans les pays d'origine pour des buts financiers et/ou retours physiques, Oxfam Italie a jugé crucial d'impliquer les communautés marocaines en Italie et leur offrir des options alternatives pour exploiter leurs épargnes, en les dirigeant vers des projets d'entreprises à fort impact social qui offrent un potentiel innovant (financier ou pas) pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes et favoriser l'emploi dans les zones rurales du Maroc.

Dans cette optique et aussi grâce à l'intérêt croissant pour des mécanismes au financement de base, est né le Projet DiaMaSe<sup>51</sup>, avec chef de file Oxfam Italie de 2017 à 2020 et cofiancé par le FIDA.

<sup>49</sup> Banque Mondiale, 2021b

<sup>50</sup> IFAD et DMA Global, 2021

<sup>51</sup> DiaMaSe : Engager la diaspora résidant en Italie dans des initiatives visant le développement rural et l'emploi des jeunes au Sénégal et au Maroc

## CONCLUSION

L'entrepreneuriat social au Maroc est un secteur en croissance qui affronte des défis significatifs, dont l'accès aux financements, une limite qu'Oxfam continuera à chercher à dépasser. Dans notre expérience nous avons expérimenté différents canaux de développement, du potentiel de la diaspora marocaine en Italie, qui offre un moyen intéressant pour la mobilisation de ressources et compétences valables pour soutenir l'entrepreneuriat social dans le Pays, en passant par l'approche au niveau d'écosystèmes au niveau Pays et régional.

Les organisations qui opèrent dans l'écosystème devraient travailler pour créer des ponts entre les acteurs impliqués dans des activités d'entrepreneuriat social afin de créer des synergies positives et maximiser le potentiel de cette approche économique. En outre, il est nécessaire qu'il y ait un plus grand soutien de la part des institutions publiques et privées pour créer un environnement propice à l'entrepreneuriat social et fournir de plus grandes opportunités de financement. Avec la bonne attention et les investissements l'entrepreneuriat social au Maroc peut effectuer un rôle significatif dans la construction d'une nouvelle société plus équitable et durable.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Rapport d'analyse des besoins et de diagnostic des enjeux par les entrepreneurs sociaux et les structures d'appui, Meryem Kappaj, mars 2022, Oxfam et Enactus Marocco.
- Study analysis of driving economic sectors for entrepreneurship in Morocco, Early Bird Consulting, avril 2022.
- Elaboration d'une cartographie des opportunités de financement et de plans de financement au profit de 12 entreprises sociales du MedUP !, Oxfam au Maroc e Enactus Marac, décembre 2021.
- Women and social entrepreneurship: a regional perspective in the southern Mediterranean countries, avril 2021.
- Impact de la crise Covid-19 sur l'emploi et les TPME au Maroc, mai 2021.
- Kalantaryan, S. and McMahon, S., Remittances in North Africa: sources, scale and significance, EUR 30582 EN, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2021, ISBN 978-92-76-29685-0, doi:10.2760/085524, JRC123516.

## LIENS UTILES :

<https://www.oxfamitalia.org/>

<https://mtaess.gov.ma/fr/economie-sociale-et-solidaire/cadre-reglementaire-et-institutionnel/>

# IV.

## Protection du travail décent au Maroc : l'engagement de ISCOS Marche

---

**Paola Bordi**

Ex Représentant Pays  
de ISCOS Marche au Maroc





ISCOS Marche (Institut Syndical pour la Coopération au Développement) arrive au Maroc en 2012, grâce au soutien de la CISL (Confédération Italienne des Syndicats des Travailleurs) et du Service pour la coopération internationale de la Région Marche, avec un Projet visant à soutenir les syndicats et les organisations de la société civile locale dans la diffusion d'une culture des droits humains dans le travail et dans l'acquisition de compétences et capacités clé pour assurer de meilleures conditions d'emploi aux travailleurs et aux travailleuses des catégories les plus vulnérables.

Un processus de négociation des priorités et des contenus a démarré avec ceux qui sont devenus par la suite nos *partenaires* historiques au Maroc, non seulement syndicaux mais aussi organisations actives pour les droits humains, associations féministes, experts du monde académique des différents secteurs, institutions locales et internationales. Les objectifs ont été établis graduellement, à travers une analyse des besoins et des exigences de celui qui se trouve en première ligne, de celui qui chaque jour vit les problèmes et les attentes d'un marché du travail marqué par un taux dramatique d'informalités (qui arrive à dépasser 70%<sup>52</sup>) et de la consécutive, diffuse absence de protection, aussi bien en termes de protection sociale que des mesures de santé et sécurité du travail évidentes.

Lors des rencontres, des laboratoires, pendant les formations, le *staff* et les experts de ISCOS Marche ont traité les droits syndicaux, la représentation de gestion des conflits, le travail digne, égalité de genre, *leadership*, participation des femmes au processus de décision, l'inclusion professionnelle des catégories vulnérables et les droits économiques, sociaux et culturels comme fondements de notre vivre collectif. La réponse de la part des organisations marocaines est attentive et impliquée, une confrontation et un échange dialectique dont toutes les parties sont sorties enrichies, à travers lesquels on apprend ensemble, on identifie conjointement les réponses, conscients que les solutions à priori n'existent pas, que les changements durables exigent une transformation des perceptions et des points de vue, et donc un travail de dialogue en profondeur, fait avec les personnes et partagé avec les organisations dont les personnes font partie.

En continuité avec ce parcours, en 2016 ISCOS Marche devient *partenaire* du Projet Européen *SOLID South Med Social Dialogue*<sup>53</sup>, initiative triennale cofinancée par l'Union européenne et née sous l'impulsion commune d'organisations syndicales, patronales et de la société civile, unanimes sur la nécessité de développer des méthodes, compétences et instruments pour un dialogue social élargi dans les pays de la rive Sud de la Méditerranée. Nous accueillons le défi d'accompagner, grâce au support précieux du Conseil Economique, Social et Environnemental du Maroc, les trois principaux syndicats marocains- UMT (Union marocaine du travail), UGTM (Union générale des travailleurs marocains) et CDT (Confédération démocratique du travail)- dans une expérience de discussion et d'approfondissement qui se déroule sur les trois axes thématiques de la négociation collective dans les entreprises multinationales, de l'*underemployment* et du soutien aux travailleurs migrants.

---

<sup>52</sup> Le poids de l'économie informelle varie en fonction de la méthode de mesure utilisée. Ici nous nous appuyons sur la méthode de HCP et banque Mondiale comme souligné par l'Avis du CESE : « Une approche intégrée pour résorber l'économie informelle au Maroc. Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental lors de la 123ème session de l'Assemblée Générale du CESE tenue le 30 Juin 2021. [www.cese.ma/media/2021/12/Avis-economie-informelle-VF.pdf](http://www.cese.ma/media/2021/12/Avis-economie-informelle-VF.pdf)

<sup>53</sup> Il s'agit d'un Projet pilote pour la promotion du dialogue social dans 3 Pays du sud de la Méditerranée (Tunisie, Maroc et Jordanie) qui a impliqué 9 partenaires: l'Organisation syndicale internationale (ITUC), la Confédération Syndicale Arabe (ATUC), la Union of Mediterranean Confederations of Enterprises (BUSINESSMED-UMCE), l'Arab NGO Network for Development (ANND), l'Institut Syndical pour la Coopération au Développement (ISCOS), Projet SUD, Portugal Industry Association (AIP), SOLIDAR, le Conseil National du Travail (CNT) de la Belgique et le Conseil Economique et Social (CES) du Maroc. Le Projet est cofinancé par l'Union européenne (80%) et par la Confédération Syndicale Internationale-CSI (20%).

Rabat, Casablanca, Tanger, Agadir, Marrakech, Fès, nous allons là où nos partenaires locaux nous signalent les besoins les plus urgents pour fournir une contribution technique (en termes de bonnes pratiques, de *know how*, de connaissance des approches et des méthodes), en mesure de renforcer les acteurs locaux et promouvoir des processus endogènes de développement et transformation positive.



**Figure 25 :** Visite de terrain à Tafza pour contrôler l'état d'avancement du Projet « A règle d'art-Artisanat, développement, droits humains au Maroc », financé par la région Toscane @ISCOS Marche.

Depuis 2018, dans le prolongement des expériences obtenues, ISCOS Marche contribue à la réalisation d'interventions de terrain destinées directement aux groupes *target* et réalisées grâce au soutien de l'Union européenne (Projet *Work for Integration*, Projet *Safe Journey*, Projet *B@bouches*<sup>54</sup>).

Une nouvelle saison de travail commence, en contact avec les catégories de travailleurs et travailleuses plus à risque d'exclusion, avec une attention spécifique aux migrants, aux femmes et aux jeunes.

On s'intéresse surtout aux régions du centre sud du Maroc, les plus exposées à la pauvreté et aux inégalités et les plus compromises en termes de carence d'infrastructures, de manque de services, de dégâts produits par le changement climatique, la désertification et par la déruralisation. L'approche est toujours la même, travailler avec les organisations locales, faire en sorte que celles-ci deviennent acteurs de développement, rompre les chaînes de la dépendance, supporter des parcours d'autonomie personnelle et organisationnelle, élément essentiel d'un développement durable, équitable et participatif.

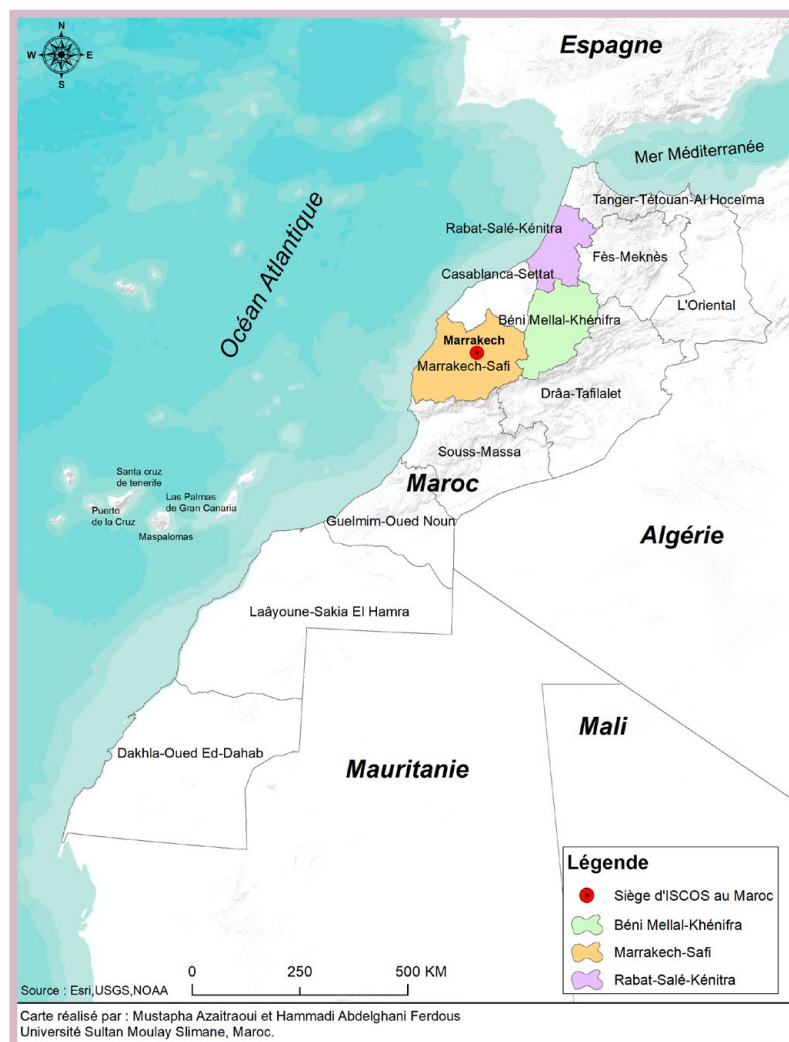
<sup>54</sup> *Work for Integration - W4I*: Est un Projet financé par l'Union européenne (ENPI) pour favoriser la création d'entreprises de la part des migrants de la diaspora sub saharienne. Chef de file : Soletterre.

*Safe Journey* : Est un Projet financé par l'Union européenne pour promouvoir une campagne d'information pour la lutte contre la migration irrégulière. Chef de file : Projet Mond.

*B@bouches* - Pas à pas vers l'emploi et l'autonomie des jeunes : Est un Projet financé par l'Union européenne (NEAR) qui vise la promotion de l'émancipation socio-économique des jeunes et promouvoir leur intégration active dans le tissu socio-professionnel du Maroc. Chef de file : ISCOS Marche.

Ces dernières années, la crise sanitaire causée par la diffusion du coronavirus a mis en évidence la fragilité du contexte marocain et l'urgence d'étendre à tous les citoyens et à toutes les citoyennes les mesures de protection sociale de base garanties par la loi. Ainsi, tandis que partout les préoccupations sont fortes par l'impact du Covid sur l'économie mondiale, le Maroc nous invite à réfléchir sur combien les équilibres du monde dit globalisé sont interconnectés, à quel point « périphérie » et « centre » sont des lieux symboliques qui existent seulement dans les yeux de celui qui observe et comment on peut continuer à penser à protéger seulement une partie sans prendre soin de la totalité.

**Carte 4 : Régions d'intervention de ISCOS Marche**



A cause des conséquences négatives de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, 2020 s'est conclu pour le Maroc avec la plus grande diminution du produit interne brut (6,3% sur base annuelle<sup>55</sup>), avec une augmentation parallèle significative du rapport dette/PIB. Malgré certaines tendances encourageantes, liées également aux efforts importants du gouvernement pour soutenir le secteur privé et à une nette amélioration de la situation épidémique, avec une campagne de vaccination relativement efficace, qui a mis le Maroc à la quatrième place parmi les pays MENA (*Middle East and North Africa*), on a assisté à une forte baisse des exportations et au blocage total de secteurs clé, comme le tourisme, suite à la partielle fermeture des frontières pour réduire le risque de contagion. En général, la réduction greffée par la pandémie a touché aussi bien le secteur secondaire (industrie manufacturière -22%, industrie mécanique, métallurgique et électrique -53,6%, textile et cuir -46,7%) que le tertiaire, avec un impact particulièrement grave sur les activités d'hébergement et les services, comme hôtels et restaurants (-90%) ou transports (-55,7%). Enfin, à cause de la grave sécheresse qui a touché le Pays, même le secteur primaire a subi des pertes importantes, surtout dans le secteur agricole. La réponse du gouvernement à la crise a évité jusqu'à présent la vague de faillites qui aurait eu lieu autrement. Toutefois, selon les dernières enquêtes effectuées par le Haut Commissariat à la Planification (HCP<sup>56</sup>), plus d'un quart des entreprises marocaines est préoccupé pour sa future solvabilité, avec plus de 11% des grandes entreprises à l'arrêt permanent ou temporaire fin 2020, pourcentage qui s'élève à 27% dans le secteur hôtelier et de la restauration,

<sup>55</sup> Banque Mondiale, *Rapport de suivi de la situation économique. De la reprise à l'accélération*, World Bank Publication, 2021

<sup>56</sup> Haut-commissariat au Plan, *Effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises - 3ème enquête - Janvier 2021*

le plus touché dans l'absolu par la crise pandémique. Comme on peut facilement imaginer, ce scénario complexe entrave la reprise de l'économie et crée des préoccupations fortes pour la tenue d'un marché du travail déjà caractérisé par de fortes criticités. Dans la région de Marrakech-Safi, où ISCOS Marche a créé en 2020 son nouveau siège, l'exclusion socio-économique concerne encore principalement les femmes (avec un taux d'activité qui atteignait à peine 22,2% en 2017) et les jeunes (avec 83,5% de la tranche 15-24 ans et 64,6% des 25-34 ans qui déclaraient n'avoir jamais travaillé), parmi lesquels, les diplômés, ce qui suscite une particulière préoccupation, ils représentent 47% du total des chômeurs (contre 16% des jeunes avec un niveau d'instruction inférieur). La situation est encore plus grave en milieu rural, où la plus grande partie du travail se concentre dans le secteur agricole, avec des salaires extrêmement bas (environ 5 euros par jour) et des conditions de travail souvent à la limite de l'exploitation.



*Figure 26 : Session de formation des responsables de la société civile subsaharienne de Marrakech sur le cadre de la migration au Maroc ©ISCOS Marche.*

L'objectif de la promotion et de la protection du travail digne est au centre de l'engagement de ISCOS Marche au Maroc, un engagement qui s'est caractérisé, pendant la période initiale de la présence de l'OSC dans le Pays (2012-2018), en actions de renforcement des capacités et des compétences des principaux syndicats marocains et des associations engagées sur le front de la protection des droits humains fondamentaux, à travers des rencontres d'échange, séminaires d'étude et d'approfondissement et la publication de guides et de rapports de recherche<sup>57</sup>.

<sup>57</sup> Bénéficiaires des actions, pendant la période 2012 – 2018, sont les syndicats de l'UMT Union Marocaine du Travail, de la CDT Confédération Démocratique du Travail, dell'UGTM Union Générale des Travailleurs du Maroc et de la FDT Fédération Démocratique du Travail. Interventions réalisés grâce au soutien du Service Coopération Internationale de la région Marche (2012-2016) et de l'Union Européenne (Projet SOLID – South Med Social Dialogue, 2016-2018, [www.medsocialdialog.org](http://www.medsocialdialog.org))

L'action de ISCOS Marche reflétait, dans ce sens, cette valeur fondamentale de la fonction de formation réalisée déjà en Italie par la CISL, aussi bien à l'intérieur de l'organisation qu'en faveur des personnes impliquées dans le processus, par rapport aux problématiques et aux difficultés caractéristiques d'un monde globalisé, au moyen de travail de négociation des contenus et des objectifs visant toujours à garantir des propositions de formation qui répondent aux besoins et aux vécu des militants et des dirigeants des syndicats, tout en étant attentif au délicat passage entre le « savoir être » et le « savoir faire »<sup>58</sup>.



*Figure 27 : Workshop de sensibilisation d'un groupe d'artisans de Tafza sur l'importance de régulariser son activité d'un point de vue socio-économique et juridique ©ISCOS Marche.*

En plus des formations d'intérêt plus étroitement syndical, orientées vers le développement de connaissances et de compétences en matière de participation, négociation, concertation, protection individuelle et collective, la proposition de ISCOS Marche laissait un large espace à l'approfondissement de thématiques liées au domaine des Droits Economiques, Sociaux et Culturels (DESC), où sont inclus, à titre d'exemple, le droit à l'autodétermination, à un travail digne, un logement, nourriture, eau, sécurité sociale, un accès équitable aux services d'hygiène, au développement harmonieux et à une instruction sociale, à la santé, à la sécurité sociale et à une instruction qui puisse garantir un développement harmonieux des capacités de l'individu.

<sup>58</sup> On conseille la lecture de l'article « La formation des cadres et des dirigeants dans l'expérience et dans l'histoire de la CISL » de M.Scotti, dans « Formation et action syndicale », Centre Etudes CISL (2012)

Le Pacte sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels<sup>59</sup> engage en effet les états adhérents (parmi lesquels le Maroc) à promouvoir le respect de ces droits et en garantir « une reconnaissance et une application universelles et efficaces », en combattant toute forme de discrimination. Cette obligation s'étend également aux entreprises et aux acteurs privés, tout en reconnaissant ainsi les lieux de travail comme espaces de production sociale et culturelle, mais aussi économique, et en ouvrant le chemin aux grandes batailles pour la protection des droits humains dans le travail. A partir de cette évidence, l'intervention de ISCOS Marche a progressivement pris la forme d'action de support à des pratiques de dialogue social élargi, expression avec laquelle on se réfère à l'ensemble d'échanges et négociations au niveau tripartite (syndicat - gouvernement - entreprise), certes pas exempts de crises et conflits, en mesure de produire des effets positifs sur l'économie, la société, les travailleurs et les travailleuses, même à travers l'inclusion active des sujets de la société civile. Une vision inclusive et synergique, donc, des processus sociaux et de développement, d'autant plus importante et nécessaire à une époque où les inégalités à l'intérieur et entre les états continuent d'augmenter (comme l'a démontré également la pandémie), révélant l'urgence d'actions en mesure de réunir citoyens, syndicats, groupes de base, ONG, monde académique, entreprises et autres organisations des différents pays dans la lutte commune pour la protection des droits fondamentaux des individus. L'expérience du *Projet SOLID South Med Social Dialogue* (2016-2018) a permis à ISCOS Marche d'approfondir la vision sur certaines questions centrales pour le Maroc, in primis celle de la qualité du travail et du dit sous emploi (*underemployment*), c'est à dire cette mesure de l'utilisation du travail dans l'économie qui évalue à quel point l'utilisation de la force travail en termes de compétence, expérience et disponibilité au travail est importante, en référence à des situations où les individus sont contraints à des travaux à basse rétribution ou rarement qualifiés.



**Figure 28 :** Présentation du Projet « B@Bouches, pas à pas vers l'emploi et l'autonomie des jeunes » à un groupe d'étudiants de l'Université de Khouribga  
©Progettomondo.

Dans les années plus récentes, le Maroc a enregistré une croissante formalisation et régularisation du marché du travail, bien que la situation soit restée dans une certaine mesure critique. Le pourcentage d'employés dans le secteur formel (à savoir de ces travailleurs et travailleuses couverts/es par contrat) a constamment augmenté dans l'arc des vingt dernières années, arrivant selon certaines estimations à toucher 45% en 2019, une proportion qui rend compte des efforts énormes, mais qui laisse toujours plus de la moitié de la force travail dépendant complètement privée de protection et de mesures de protection sociale, y compris l'accès à la retraite ainsi qu'à une assurance sanitaire fiable, dans un contexte de croissante privatisation des services d'assistance. Des disparités régionales existent certes aussi bien en termes de croissance économique que d'expériences positives de promotion et protection des conditions de travail équitable et digne. Il y a certainement, de la part des entreprises marocaines, un besoin de main d'oeuvre qualifiée qui correspond, à son tour, à des manques importants dans le système public

<sup>59</sup> Pacte International sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels, Adopté l'Assemblée Générale des Nations Unies avec Résolution 2200A (XXI) del 16/12/1966 (entré en vigueur au niveau international le 3/01/1976, puis ratifié par l'Italie en 1978 et par Maroc l'année suivante).

Link <https://www.ohchr.org/EN/ProfessionalInterest/Pages/CESCR.aspx>

d’instruction et de formation, encore incapable de relever les défis d’une économie en transition et d’un marché global qui met désormais au centre les compétences digitales. A son tour, le secteur des exportations marocain, bien qu’ayant une tendance de croissance évidente, n’a pas encore réussi à générer des retombées productives sur les chaînes de valeur locales, avec une pénalisation conséquente des secteurs à fort potentiel<sup>60</sup>.

Les dernières années, à partir de l’expérience effectuée dans le cadre du Projet *Work for Integration*, promu par la OSC italienne Soletterre<sup>61</sup>, le staff de SCOS Marche au Maroc a tenté de donner à ces problèmes des réponses concrètes, à travers des actions de proximité dans le but de fournir un accompagnement personnalisé aux services existants, ainsi qu’à des opportunités durables d’insertion dans le marché du travail local.

Toujours grâce au support de l’Union européenne (avec les projets Safe Journey et B@bouches<sup>62</sup>) et dans une logique de partenariat avec d’autres OSC italiennes – parmi lesquelles citons aussi Projet Mondo -, ISCOS Marche a été le promoteur d’initiatives de soutien à l’emploi des jeunes et des catégories vulnérables (principalement les jeunes, femmes et migrants subsahariens), dans une logique de pré-incubation qui met au centre les principes de la prise de conscience, la motivation et la responsabilité personnelle, comme éléments centraux de chaque parcours vers l’autonomie et qui, en même temps vise à réunir autour de soi le plus grand nombre d’acteurs locaux, publics, privés et de la société civile dans la création d’un écosystème socio économique local sensible et inclusif.

« La participation à la formation organisée par Iscos Marche dans le cadre du Projet Safe Journey a été très utile pour comprendre comment communiquer efficacement avec nos bénéficiaires ».

Témoignage de la part d’un agent d’information pendant une des rencontres de formation pour les organisations de la société civile (Projet Safe Journey).

---

<sup>60</sup> Lopez-Acevedo, Gladys, Gordon Betcherman, Ayache Khellaf et Vasco Molini. 2021. « Paysage de l’emploi au Maroc : recenser les obstacles à un marché du travail inclusif ». Pleins feux sur le développement international. Abrégé. Banque mondiale, Washington, DC. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

<sup>61</sup> Projet Work4Intégration, financé par l’Union européenne, a été promu par Soletterre, en partenariat avec ISCOS Marche, Association Art Lina, Organisation des Jeunes Africains, ODCO (Office du Développement et de la coopération), Agence Nationale de la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (Maroc PME), Entraide Nationale. Le Projet, de la durée de 18 mois, a commencé en 2018 et a intéressé les start up de petites entreprises (Sarl ou Coopératives) gérées par des Migrants subsahariens installés régulièrement au Maroc, l’insertion dans d’autres formes d’auto-entrepreneuriat et la mise en réseau des autorités et des Associations de la société civile qui travaillent pour l’intégration des migrants.

<sup>62</sup> Safe Journey est un Projet cofinancé par l’Union européenne -FAMI- dont l’objectif est la prévention de la migration irrégulière à travers des parcours d’information et de sensibilisation et la création de partenariats entre acteurs publics et locaux afin de sensibiliser sur les opportunités de vie et de travail au Maroc. Chef de file: ProjetMondo MLAL. Partenaire de Projet : ISCOS Marche, Anolf Piemonte, FAMSJ. Le Projet B@bouches est un Projet financé par l’Union européenne qui vise à promouvoir l’émancipation socio-économique des jeunes. Partenaire de Projet : ProjetMondo MLAL, Association Al Karam pour la protection des enfants en situation précaire, AQJ (Association Qualification des Jeunes).



*Figure 29 : Focus group avec un groupe de femmes marocaines qui ont subi le rapatriement forcé d'Europe  
©ISCOS Marche.*

#### **Encadré 4 : Le marché du travail au Maroc**

Selon la Banque mondiale, suite à la crise générée par la pandémie de Covid-19, l'économie marocaine est en train de s'orienter vers un parcours de normalisation, grâce à la reprise du secteur agricole et à la croissance de l'export. Toutefois, la reprise économique reste fragile et hétérogène et ceci est également valable pour le marché du travail (Banque Mondiale, 2021).

**Le taux de chômage** au niveau national, déjà élevé avant 2021, est passé - suite de la pandémie- de 11,9% à 12,3% (données Bureau Statistique du Maroc - Haut Commissariat au Plan - HCP).

Le Maroc se caractérise par une **population jeune** : selon les données OCDE 43% des jeunes sur environ 36,5 millions d'habitants ont moins de 25 ans, même si cette tranche de population a ralenti ses rythmes de croissance et très probablement restera constante jusqu'en 2030 (HCP, 2022). Cette tendance pourrait représenter une grande opportunité pour le Pays si la population en âge de travail réussit à accéder au marché du travail. Dans le cas contraire, l'insertion ratée de cette tranche de jeunes dans le monde du travail comporterait un grave risque pour la stabilité sociale et politique de la nation entière. La situation de l'emploi s'avère sans doute plus critique par rapport à la tranche des jeunes étant donné qu'à la fin de 2021 le taux de chômage a atteint 31,8% parmi les jeunes de 15 à 24 ans, 19,6% parmi les jeunes en possession d'un diplôme et 16,8% parmi les femmes (HCP, 2022).

La donnée relative aux **NEETs** (« Not in Education, Employment, or Training ») est alarmante : 28,5% des jeunes âgés entre 15 et 24 ans appartiennent en effet à cette catégorie. Il faut en plus souligner que 76,4% des NEETs est représenté par des femmes, sur une population totale d'environ 1,7 millions de NEETs, aussi bien dans le milieu rural qu'urbain (UNICEF, 2022).



Un phénomène en quelque sorte intermédiaire entre le chômage et le renoncement tout-court à entrer dans le marché du travail est celui du **sous-emploi**, terme utilisé pour décrire la situation de celui qui effectue des fonctions inférieures à son niveau professionnel et non adaptées à sa qualification, à ses capacités et à son diplôme et qui s'élève à 9,3% au Maroc (HCP, 2022).

Un autre trait distinctif du marché du travail au Maroc est enfin **l'informalité**. Le secteur informel représente 11% du PIB marocain et 28,7% du volume total des emplois créés, avec une prépondérance dans le secteur des services et du commerce. Si pour l'Etat la galopante diffusion du secteur informel comporte la perte de potentielles entrées fiscales, par contre pour le travailleur elle se traduit en formes d'emploi précaire et absence de protection sociale. Même celui du secteur informel- pas différemment du chômage- est un phénomène qui concerne surtout les tranches les plus jeunes de la population marocaine. Les difficultés considérables d'accès au marché du travail, avec une formation scolaire et professionnelle le plus souvent insuffisante, font que ce secteur devient l'unique en mesure de garantir aux nouvelles générations l'entrée dans le monde du travail (CESE, 2021).

## CONCLUSION

Travail digne, dialogue social, partenariat, droits humains et inclusivité du monde du travail : ce sont quelques mots clé de notre engagement au Maroc.

Avec un staff multiculturel, nous sommes la démonstration concrète des principes auxquels nous croyons, à commencer par l'égalité des êtres humains et par l'inutilité de chaque type de barrière et de frontière, même culturelle.

Notre aspiration à la justice sociale et à la dignité humaine est grande aujourd'hui comme elle l'était à l'époque de notre arrivée au Maroc. En effet, bien que le Maroc ait accompli le long des années d'importants pas en avant dans la promotion et protection des droits humains et des travailleurs, le fait est qu'à présent - à plus de 100 ans de la fondation de l'Organisation internationale du Travail- le Pays n'a pas encore ratifié la convention 87 sur la liberté syndicale. Pourtant, dans l'actuelle économie globalisée les normes et les conventions sur le travail sont une composante essentielle pour garantir une croissance économique mondiale avantageuse pour tous. L'importance d'instaurer la justice sociale est plus que jamais urgente étant donné qu'elle se croise avec les changements en cours au niveau mondial et avec une croissante complexité et vitesse de ces changements.

Pensons à la crise climatique. Les premières victimes des changements climatiques que nous vivons sont les populations les plus pauvres et désavantagées. Dans nos projets les pratiques d'agroécologie sont de plus en plus présentes dans le respect des biodiversités locales avec des expériences d'entrepreneuriat social et coopérativisme.

Pensons aux dynamiques migratoires qui sont en partie liées à la crise climatique et en partie à l'instabilité politique des pays d'où sont originaires les flux migratoires. Nous croyons et soutenons la mobilité ouverte et la liberté d'émigrer comme droit humain. En tant qu'ISCOS Marche nous nous éloignons d'une approche qui utilise l'aide au développement, le commerce et les politiques en matière de visas, comme levier pour faciliter les rapatriements efficaces, soutenir la sécurité nationale et renforcer les contrôles aux frontières des

pays partenaires. Migrations et développement ne sont pas des alternatives, mais constituent une relation historiquement installée.

Il faut passer de l'hypothèse de soutenir le développement dans les pays d'origine pour réduire les flux migratoires, à la valorisation des migrants pour le développement des pays d'origine comme contestuellement des pays de destination. Ceci se traduit pour ISCOS Marche par la mise en oeuvre de stages de formation en Italie et par le soutien à la création d'entreprises au Maroc.

Pensons aux droits des femmes. Pendant la crise du coronavirus la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) a enregistré une augmentation de la violence contre les femmes avec une augmentation drastique de ce qu'on appelle des *hotlines* pour la violence domestique. Si cela a poussé les syndicats de la région à se mobiliser à un niveau sans précédents pour demander aux gouvernements de ratifier la Convention 190 de l'ILO (le Maroc est parmi les pays qui ne l'ont pas ratifiée), d'autre part elle a mis à la lumière toutes les difficultés à atteindre l'égalité des chances entre femmes et hommes dans le développement économique (Objectif de développement durable 5) si on n'arrivait pas avant à éradiquer toute forme de violence à l'égard des femmes et des enfants. L'objectif de nos projets est donc celui d'améliorer les compétences des femmes en matière de gender policy et par conséquent leur incidence sur les politiques d'entreprise à travers l'exercice d'une forte et compétente représentation dans les comités féminins d'entreprise.

Pensons, enfin, à la globalisation du marché du travail. En tant qu' ISCOS Marche nous soutenons le droit au travail, au libre choix d'un emploi, à des conditions de travail adéquates, à la protection des risques du chômage, à des rémunérations adéquates, à la dignité humaine adéquate, à la liberté d'associations syndicales locales à travers échanges, formations, collaborations avec des universités et instituts de recherche locaux sur les bonnes pratiques, mais aussi dans le soutien à la création d'entreprises, à porter haut l'étendard du travail digne et du respect des droits humains et de l'égalité des chances. Elle se complète avec l'engagement à construire ces infrastructures matérielles et immatérielles faites de connaissance et de participation et qui s'adressent aux acteurs de la société ainsi qu'aux jeunes, aux NEET et à toutes les catégories « différentes » et marginalisées par la société et par le monde du travail.

*« Aujourd'hui j'ai compris pourquoi je fais partie de ISCOS Marche ».*

Témoignage de la part d'un membre du *staff* local de ISCOS Marche après une visite de terrain.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Banque Mondiale, Rapport de suivi de la situation économique. De la reprise à l'accélération, World Bank Publication, 2021
- Les bénéficiaires des actions, pour la période 2012 - 2018, sont les syndicats de l'UMT (Union Marocaine du Travail), de la CDT (Confédération Démocratique du Travail), de l'UGTM (Union Générale des Travailleurs du Maroc) et de la FDT (Fédération Démocratique du Travail). Interventions réalisées grâce au soutien du Service de Coopération Internationale de la Région des Marchés (2012-2016) et de l'Union Européenne (Projet SOLID – South Med Social Dialogue, 2016-2018, [www.medsocialdialog.org](http://www.medsocialdialog.org)).
- CESE, « Une approche intégrée pour résorber l'économie informelle au Maroc. Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental lors de la 123ème session de l'Assemblée Générale du CESE tenue le 30 Juin 2021 ». [www.cese.ma/media/2021/12/Avis-economie-informelle-VF.pdf](http://www.cese.ma/media/2021/12/Avis-economie-informelle-VF.pdf)
- Haut-commissariat au Plan, Effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises - 3ème enquête - Janvier 2021
- Lopez-Acevedo, Gladys, Gordon Betcherman, Ayache Khellaf et Vasco Molini. 2021. « Paysage de l'emploi au Maroc : recenser les obstacles à un marché du travail inclusif ». Pleins feux sur le développement international. Abrégé. Banque mondiale, Washington, DC. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO
- Patto Internazionale sui Diritti Economici, Sociali e Culturali, Adottato dall'Assemblea Generale delle Nazioni Unite con Risoluzione 2200A (XXI) del 16/12/1966.

## LIENS UTILES :

Canale Youtube ISCOS Marche Maroc : <https://www.youtube.com/@iscosmarche>

[facebook.com/iscosmaroc/](https://facebook.com/iscosmaroc/)

[linkedin.com/company/iscos-marche-maroc/](https://linkedin.com/company/iscos-marche-maroc/)

Pubblicazioni redatte nell'ambito del progetto Safe Journey: <https://www.safejourney.ma/ressources/rapports-et-guides/>

<https://www.iscosmarche.org/>

V.

# Rôle de l'éducation dans la prévention de la migration irrégulière et de l'extrémisme violent des jeunes

---

**Fabrizia Gandolfi**

Coordinatrice des Programmes  
pour l'Afrique du Nord  
Progettomondo

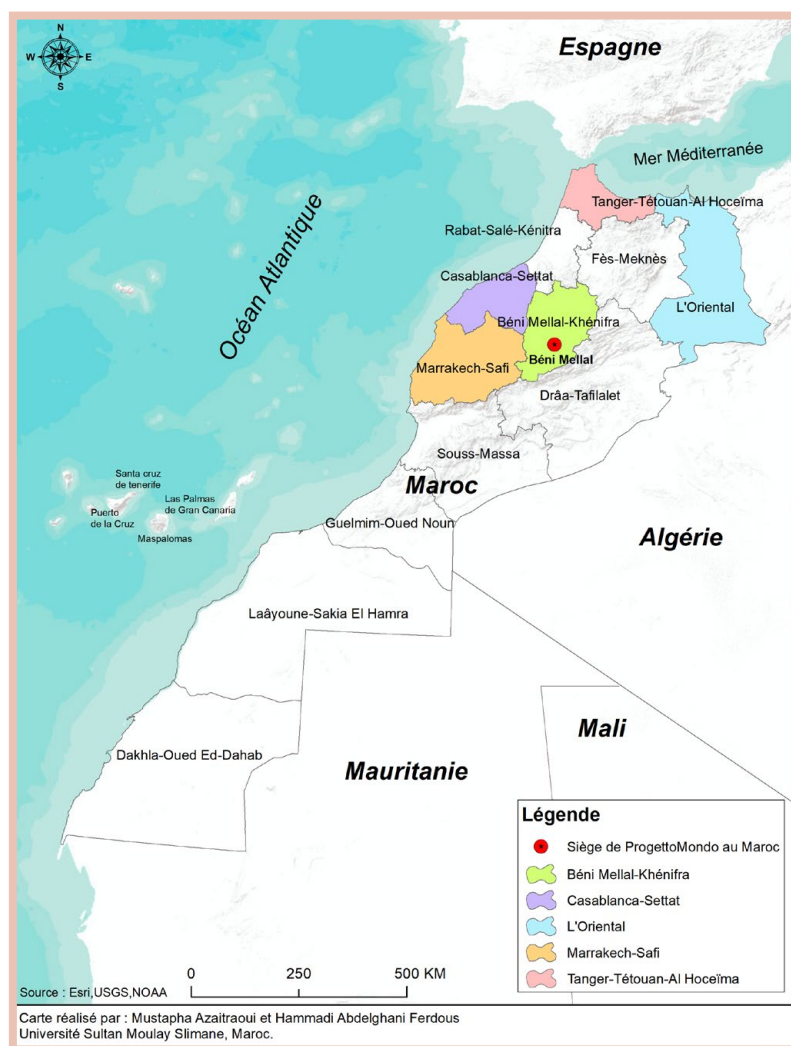


Progettomondo est une ONG de coopération internationale, née en 1966, engagée dans plus de 450 projets dans 24 pays dans la lutte contre les différentes formes de pauvreté et d'inégalités au niveau global. Nous avons commencé en Amérique Latine, et aujourd'hui nous sommes actifs avec nos interventions de développement et de défense des droits humains même en Afrique du Nord et en Afrique Subsaharienne. En Italie et en Europe nous encourageons activement l'Education à la Citoyenneté Globale (ECG) et autres formes de mobilisation et sensibilisation autour des changements climatiques, en faveur du dialogue interculturel et pour la lutte contre toutes les formes de discrimination, racisme et xénophobie. Notre siège principal se trouve à Vérone et nous avons des bureaux de représentation dans tous les pays dans lesquels nous intervenons. Nous planifions et élaborons nos activités en collaboration avec les institutions et la société civile des pays dans lesquels nous intervenons, en construisant des réseaux de partenariat qui partagent des objectifs communs, dans l'optique de construire notre « Progettomondo » dans lequel toutes les personnes affirment leur dignité, sans distinction et sans obstacles à l'exercice de leurs droits.

Au Maroc nous travaillons depuis 2001 dans la région de Beni Mellal-Khénifra (à l'époque Tadla-Azilal) avec des projets focalisés sur la promotion du droit à l'éducation, adressés aux femmes, enfants et jeunes, à travers des interventions d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Depuis 2006 nous réalisons aussi des projets destinés à promouvoir une approche à la migration responsable, en fournissant un support aux associations locales engagées dans des activités de sensibilisation aux droits humains et soutien psychosocial adressés aux jeunes à risque. Depuis 2010, suite à la crise économique qui a marqué l'Europe et des politiques d'externalisation de ses frontières, ainsi que du contexte sociopolitique marocain qui a changé, caractérisé de plus en plus par une croissance inégale et par l'augmentation de la marginalisation sociale et économique, nos interventions se sont diversifiées, incluant également des thématiques nouvelles comme la prévention de l'extrémisme violent, l'intégration des migrants de retour ou encore l'assistance à la population migrante subsaharienne.

Depuis toujours nous nous intéressons prioritairement aux besoins de la région de Beni Mellal-Khénifra, où nous avons notre base opérationnelle principale au Maroc. Actuellement nous travaillons principalement sur quatre secteurs d'intervention: (1) la sensibilisation des jeunes sur les risques de la migration irrégulière dans les écoles et à travers les réseaux associatifs; (2) la prévention de l'extrémisme violent des jeunes, y compris dans le milieu pénitencier; (3) la défense et la promotion des droits des femmes à travers des initiatives éducatives et d'autonomisation économique; (4) la promotion des droits des détenus et des alternatives à la détention. En outre, nous réalisons des projets qui visent à rapprocher les deux rives de la Méditerranée en encourageant les relations de dialogue entre l'Italie et le Maroc à travers l'organisation de visites d'échange, des parcours de formation et des séminaires adressés à des associations, écoles et aux différents acteurs de la société civile dans les deux pays.

## Carte 5 : Régions d'intervention de ProgettoMondo



Pourquoi la région de Beni Mellal-Khénifra ? Il s'agit de la zone qui présente les taux de migration vers l'Europe-rappelons que l'Italie occupe la troisième place en tant que Pays de destination de migrants marocains, après la France et l'Espagne – les plus élevés de tout le Maroc et les données les plus alarmantes de chômage et d'analphabétisme. Si nous considérons que l'âge moyen est de 28 ans (contre 46 de l'Italie), et que les jeunes adultes (personnes âgées entre 15 et 29 ans) représentent presque 26% de la population totale, il est fondamental de diriger le projecteur sur la population marocaine jeune. La majorité (plus de 60%) sont au chômage parce que le taux de création d'emplois au Maroc n'a pas suivi le rythme de la croissance de la population en âge de travailler. 49% des jeunes adultes ne travaillent pas et n'étudient pas<sup>63</sup>. En particulier, la région de Beni Mellal-Khénifra s'avère être parmi les plus pauvres du Maroc, poussant les habitants des zones rurales à chercher de meilleures opportunités d'abord vers la ville, protagoniste d'un phénomène croissant d'urbanisation, puis vers les frontières outre-mer. La condition de départ commune à ces jeunes est le sens de décalage entre attente et réalité, de ne pas avoir les moyens d'atteindre une indépendance économique, de peu de confiance dans les institutions, de ne pas pouvoir concevoir un espace propre à eux, qui résulte en une marginalisation progressive et exclusion sociale. Un mélange de sentiments qui risque facilement de devenir l'essence qui allume la haine, prête à aboutir à des comportements déviants, antisociaux et violents.

Le taux élevé d'abandon scolaire (jusqu'à présent 10,4% pour l'instruction secondaire)<sup>64</sup> est un autre facteur incisif qui mène à l'isolement et à la frustration. Dans les écoles, il y a un manque de ressources qui garantissent un soutien aux élèves déjà en difficulté, abandonnés à eux même et à leurs problèmes. D'une étude interne à Progettomondo<sup>65</sup> faite sur un échantillon de 93 jeunes, il résulte pour beaucoup le risque concret de radicalisation dû surtout au manque de structures éducatives et de centres de rassemblement pour permettre aux jeunes de s'exprimer.

<sup>63</sup> Fond Asile, Migration et Intégration (FAMI) 2014-2020 PROJET FORM@ - PROG-1563, Report Scheda Pays Maroc, 2

<sup>64</sup> Haut Commissariat au Plan, Les indicateurs sociaux du Maroc, Report 2022.

<sup>65</sup> AallaLahcen, Lovato Marina, Etude psycho-sociale sur le phénomène de la radicalisation des jeunes au Maroc, Progettomondo, 2017

Ces derniers sont, en effet, facilement fascinés par des idéologies instrumentalisées, surtout dans le web et par la possibilité d'adhérer à des groupes qui leurs donnent l'impression d'être intégrés et reconnus. Comme le souligne Olivier Roy<sup>66</sup>, d'ailleurs, le fondamentalisme en soi n'est pas suffisant pour générer la violence.



*Figure 30 : Un groupe de jeunes du lycée Sidi Jabr de Beni Mellal participe à un jeu de brise glace, partie d'une session du parcours éducatif sur les risques de la migration irrégulière, promu dans le cadre du Projet « Radicalisme, non merci »  
©Progettomondo.*

*« Je préfère être en prison plutôt que vivre sans un travail qui puisse me garantir une dignité ainsi qu'à ma famille pauvre ».*

Souligne Ismail, jeune détenu de la prison de Casablanca.

Nos projets se concentrent aussi dans les prisons pour mineurs parce que c'est justement là que les sentiments d'abandon, colère et frustration sont amplifiés par la condition d'isolement social forcé, faisant ainsi les jeunes des proies par excellence de groupes extrémistes qui savent exploiter et convertir les sentiments pour en faire des héros fiers du lendemain. Ce sont eux qui s'insèrent dans ce vide offrant un sens d'appartenance communautaire, une alternative concrète au désespoir et au sens d'inaptitude.

*« Je ne dirai jamais non à n'importe quelle proposition, même extrémiste, capable de m'offrir une grande somme d'argent. L'argent est la chose la plus importante ».*

Déclare Rachid, lui aussi jeune détenu à Casablanca.

Il s'agit de phénomènes complexes qui croisent une multitude de facteurs, aussi bien de la sphère sociale systémique que celle de la dimension plus personnelle de la psychologie de l'individu. Pour cela il faut intervenir avec une approche transversale multi-niveau, qui passe par les institutions, par l'école et par la réalité de la société civile, dans une synergie qui peut atteindre et impliquer celui qui resterait autrement exclu. L'enseignement reste à la base des moyens pour la transmission des connaissances et de valeurs. Pour cela, nous, en tant que Progettomondo, nous adoptons une approche éducative, en réalisant des parcours éducatifs pour le développement personnel des jeunes dans le cadre de divers projets. A cela, nous incluons des campagnes de sensibilisation sur les thèmes de la migration et de la prévention des discours de haine ;

<sup>66</sup> Roy, Olivier, *Le djihad et la mort*, Seuil, 20



*Figure 31 : Dans le cadre du Projet « Je suis migrant », un groupe de jeunes participe à une session du cours « Techniques théâtrales appliquées au contexte marocain » mis en place par la compagnie théâtrale Cantieri Meticci auprès de Centre de Créativité de Béni Mellal. ©Progettomondo.*

*« Je suis une personne très réservée et participer à ces formations avec mes étudiants m'a vraiment ouvert l'esprit, voir comment les étudiants participent activement et comment ils ont mis de côté leurs incertitudes m'a poussé à me libérer et m'a fait penser que je devais être la première à encourager ce type d'implication en classe. Je la définirais presque une expérience créative parcequ'elle est enrichissante, parcequ'elle a donné de nouvelles stimulations à tous. C'était vraiment nécessaire, parce que c'est cela qui manque dans les écoles... cela a été un événement exceptionnel et nous voulons qu'il devienne la normalité, aussi bien du point de vue de la modalité que pour ces thématiques que nous ne sommes pas habitués à traiter à l'école. En effet, cela ne s'arrêtera pas là, nous voulons continuer, également parce que par la suite de plus en plus de personnes seront impliquées, même les familles, les amis... Et puis elle m'a aidé à voir la personne derrière l'étudiant, à mettre de côté ma discrétion et à aller au delà du rapport enseignant-étudiant, parce que maintenant je sens que je les connais mieux, chacun avec son vécu. Il y a toujours un motif qui explique certains comportements et c'est à nous également de nous en rendre compte, comprendre les enfants et les soutenir ».*

*Fatima, enseignante du lycée Nour de Ouled Mbarek (Beni Mellal).*





*Figure 32 : Un groupe d'enseignants reçoit une attestation de participation à la fin du parcours de formation sur la psychologie de l'adolescence, phénomène de la radicalisation des jeunes et communication digitale dans le cadre du Projet « Radicalisme, non merci », auprès du centre Pédagogique de Béni Mellal ©Progettomondo.*

A travers certains projets clé, comme Enfants en voyage et Radicalisme non, merci, et grâce à la création d'une cellule pédagogique euro-marocaine, composée d'experts en pédagogie, psychologie et didactique, nous avons commencé notre travail dans les écoles en collaboration avec l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation (AREF) de Tadla-Azilal, en nous concentrant sur les thématiques de l'émigration, de migration et de l'extrémisme violent. Un aspect important de notre approche concerne le renforcement des capacités et des compétences des acteurs locaux, en particulier celles de la société civile. Pour cette raison, pendant la première phase, les experts de la cellule ont formé les animateurs des associations marocaines à travers une auto-expérimentation du parcours éducatif. Successivement, les différents animateurs ont réalisé les parcours éducatifs dans plus de 100 écoles en impliquant plus de 2000 jeunes. Les avantages de ces activités consistent dans la valorisation de l'estime de soi et la confiance personnelle des bénéficiaires, l'amélioration des capacités de communication et de relation avec leurs pairs, le développement d'empathie et de pensée critique.

*« Finalement je peux dire que je me sens à l'aise en classe. J'ai toujours eu peur d'intervenir, de dire ce que je pense... Nous ne sommes pas habitués à prendre la parole, nous avons tous toujours un peu peur d'être ridiculisés ou d'être hors sujet. Durant ce parcours, par contre, nous nous sommes sentis plus libres, entre camarades ainsi qu'avec les enseignants. J'ai vu une autre face de l'école et maintenant je me sens plus motivé à partager ce que je pense. J'avais peur parce que moi en premier, j'aurais ri, comme tous, J'ai appris à mieux communiquer avec mes camarades. Maintenant je me sens plus sûr de moi, ces sessions nous ont aidé à nous écouter et à mieux nous comprendre, et je sais que chacun d'entre nous arrive à l'école avec des problèmes et des histoires que les autres ne peuvent pas voir ... Pour cela je sais que c'est faux d'avoir des préjugés et en parler entre nous nous a fait comprendre que nous sommes tous différents, mais aussi que nous avons plus de choses en commun de ce que nous pensions ».*

**Nabil, 16 ans lycée IBN YASSIN de Khouribga.**

Par rapport à la prévention de l'extrémisme violent, les programmes éducatifs se sont avérés particulièrement efficaces car ils donnent aux jeunes une série d'instruments pour apprendre à gérer au mieux leurs émotions négatives, comme la colère et le sens d'exclusion. En ce qui concerne la prévention de la migration irrégulière, nous avons introduit des modules spécifiques plus à caractère d'information sur les risques liés au fait d'entreprendre l'expérience migratoire à travers des voies non légales ainsi que les activités qui visent la reconstruction des liens entre les bénéficiaires et leurs familles ou communauté d'appartenance.

Suite à l'impact positif obtenu par ce type d'intervention, nous avons décidé de transposer la même méthodologie des écoles aux prisons, en expérimentant les activités toujours sous forme de parcours éducatifs, cette fois adressés aux jeunes détenus. Ceci a été possible grâce à la précieuse contribution d'acteurs clés du secteur qui ont facilité notre accès aux structures, comme la Délégation Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion (DGAPR), les *Conseils des Oulémas* de Beni Mellal e Khouribga, une importante institution politique religieuse islamique, et la *Rabita Mohammadia des Oulémas*, association d'intérêt général marocaine dont la mission consiste à promouvoir les valeurs et les préceptes de tolérance de la religion islamique. L'engagement conjoint de ces réalités a rendu possible la bonne réussite du Projet pilote EPI Education, Prévention et Insertion, cofinancé par l'UE, qui a donc permis d'introduire dans les prisons pour mineurs de nouvelles approches pédagogiques, de promotion des droits humains et d'éducation à la citoyenneté globale, en formant et en sollicitant l'intervention des organisations de la société civile. Le projet conclu, grâce aux différentes associations locales impliquées dans le milieu pénitentier, 154 mineurs détenus ont pu bénéficier d'accompagnement psychosocial et de développement personnel. En outre, 200 mineurs détenus ont amélioré leur possibilité de réinsertion sociale grâce aux initiatives éducatives et de formation professionnelle qui leur sont destinées à travers la réalisation de 9 microprojets de réhabilitation, axés sur la culture de la tolérance et de la convivialité civile.



*Figure 33 : Un groupe d'élèves d'une école primaire de Khouribga insérée dans le programme de visite croisées organisées dans le cadre du Projet « Je suis migrant » pour l'échange de bonnes pratiques entre enseignants italiens et marocains sur le thème de la migration irrégulière ©Progettomondo.*

Parallèlement, en dehors des prisons et grâce au réseau d'associations locales, environ 600 jeunes à risque de déviance des quartiers les plus marginalisés de Beni Mellal, Khouribga Benslimane et Salé ont mené à terme un parcours de développement personnel basé sur la valorisation de leur identité, la gestion des conflits et la promotion du sens civique.

Tout aussi important a été le travail réalisé dans le cadre du Projet Je suis Migrant, grâce au soutien de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement, dont l'objectif a été la réduction de l'exclusion sociale, culturelle et économique des groupes de migrants impliqués dans les étapes de départ, arrivée et transit au Maroc, dans la mesure où il s'agit d'un phénomène qui génère des situations de haute conflictualité sociale et un croissant problème de radicalisation parmi les jeunes. Outre l'activité de soutien direct aux bénéficiaires, nous avons poursuivi avec notre engagement au niveau éducatif et de sensibilisation autour du thème de la migration. A travers la formation d'une équipe de représentants, partenaires et consultants experts, des guides ont été élaborés sur

l'éducation au pluralisme, sur l'animation interculturelle et sur la gestion du conflit pour lutter contre la discrimination et l'exclusion sociale. Plus de 5000 jeunes ont été accompagnés, dans des parcours de réflexion et analyses de leur projet migratoire à la lumière d'une perception correcte des opportunités de croissance personnelle et professionnelle existantes dans leur Pays d'origine. L'objectif primordial de ces parcours éducatifs est de stimuler une analyse critique du désir de migrer et des opportunités et alternatives disponibles, tout en démontant la fausse idée que se réaliser dans son propre pays équivaut à une forme d'échec personnel. Au contraire, choisir de rester peut représenter le premier pas pour promouvoir activement le changement.

### Encadré 5: Formes et transformation migratoire au Maroc

L'émigration du Maroc est sans doute un phénomène important. Selon l'étude du Département pour les Affaires économiques et sociales des Nations Unies, en 2020, 8.8% de la population totale marocaine vit à l'étranger, égale à 3.262.222 personnes selon les mêmes statistiques, en 2020, 89.2% des émigrés du Maroc vivent en Europe, en particulier en France (1.059.918), Espagne (785.884) et Italie (451.960)<sup>67</sup>.

Le Maroc a évolué de « Pays de transit » à « Pays d'accueil » (Alioua, 2013). Cette évolution impose au Maroc de considérer la migration non seulement comme une question de relations extérieures, mais aussi comme une question de politique intérieure. Les chiffres actuellement disponibles montrent que le Maroc est avant tout un Pays d'émigration par excellence. Plus de cinq millions de marocains vivent à l'étranger, la grande majorité en Europe. Le Maroc semble être devenu récemment un Pays d'immigration, dans la mesure où les flux croissants de migrants provenant d'Afrique subsaharienne transitent à travers le Maroc dans l'espoir d'atteindre l'Europe. Beaucoup de ces migrants, face aux politiques européennes restrictives, sont obligés de rester au Maroc pendant une période relativement longue.

Selon le recensement général de la population et des habitants en 2014, il y a 86.000 migrants dans le Pays. L'immigration du sud, spécialement des pays sub-sahariens, tend à augmenter ces derniers temps.

Les migrants réguliers ont augmenté dans les 10 dernières années, mais l'évolution reste stable et représente une infime partie de la population marocaine totale (0,24%) : les européens représentent 52%, les nord africains 15% et les africains subsahariens 18% du total.

Les données montrent que 96 nationalités de tous les continents sont résidents au Maroc<sup>68</sup>:

- Les européens qui représentent 52,41%, avec une domination française (27.662 résidents, c'est à dire 35,15%) et une représentation espagnole assez marquée (3238 résidents, c'est à dire 4,18%).
- Les nord africains, en particulier les algériens et les tunisiens, représentent 15,12%.

<sup>67</sup> ETF, *Skills and migration country fiche Morocco*, European Training Foundation, 2021.

<sup>68</sup> *Comparaison entre les données RGHP de 2004 (51.435 personnes de nationalités étrangères parmi la population légale du Royaume du Maroc) et les données de 2013 de la Direction de coopération, études et prévisions – Ministère des affaires étrangères. Elaboration de la stratégie nationale d'immigration et asile. Capital Consulting Maroc, 2014.*

- Les nord africains, en particulier les algériens et les tunisiens, représentent 15,12%.
- La communauté moyen orientale et asiatique est bien représentée, en particulier les citoyens provenant de la Syrie, Chine, Iraq, Philippines et Liban représentent 10,97%.
- Les citoyens d'autres pays africains, principalement subsahariens, représentent 17,52% et sont principalement des citoyens du Sénégal (3,26%), de la Côte d'Ivoire (1,49%), de la Guinée (1,41%), du Mali (1,38%) et du Congo (1,35%). Les migrants subsahariens réguliers sont surtout des étudiants, dont le nombre devrait augmenter constamment les prochaines années, en particulier à cause de la volonté du Maroc de devenir un pôle universitaire régional et africain.

## CONCLUSION

« Eduquer » dérive du latino *ex ducere*, littéralement « extraire ». Dans ce sens, éduquer pour nous signifie extraire ce dont on ne se rend pas compte d'avoir déjà à l'intérieur de soi : nos parcours éducatifs invitent les jeunes à se rendre compte de leurs potentialités et à faire ressortir les émotions et pensées déterminées, savoir les reconnaître et donc les gérer. L'objectif final est de leur transmettre les instruments afin qu'ils soient en mesure eux mêmes de comprendre et de se comprendre d'une manière autonome, en développant un esprit critique et une capacité d'analyse qui leur permet de savoir saisir les risques et les bénéfices de choix déterminés et à ne pas prendre de décisions irréflechies dictées par des émotions fortes irréflechies, aussi bien en termes de migration que de radicalisation. Tout cela à travers une approche participative, qui vise à créer cohésion dans le groupe et à développer un sens d'appartenance communautaire, qui résulte également en une stimulation à s'identifier à la société.

C'est dans cette optique que s'insèrent également nos derniers projets tout en poursuivant le chemin tracé par nos prédécesseurs. A travers le Projet Safe Journey nous souhaitons lutter contre la migration irrégulière en sensibilisant les communautés locales au moyen d'une campagne d'information sur les risques qu'ils pourraient rencontrer et sur les alternatives légales envisageables. La campagne est également menée en parallèle par le Projet DEPOMI - Déploiement des Politiques migratoires au niveau régional, qui vise à l'implication des institutions au niveau régional. Les deux initiatives prévoient des parcours éducatifs et d'information et la création de médiathèques à l'intérieur des écoles et des associations, comme espaces équipés où les jeunes se réunissent pour effectuer des activités culturelles. Ou encore, le Projet *HOPE* – Humanisation, Orientation, Protection, Emploi, cofinancé par l'UE, intervient dans les prisons de la région de Beni Mellal-Khénifra pour la promotion de mesures alternatives à la détention et pour accompagner les ex détenus dans des parcours de réinsertion socio-économique. Notre approche éducative procède, ainsi, au-delà des espaces généralement associés à l'instruction, là où l'éducation devient rééducation.

La bonne réussite de ces projets, l'échange de bonnes pratiques, les financements en cascade au bénéfice des réalités associatives du territoire et la collecte de données garantissent la durabilité de ces événements à long terme. Notamment, il reste la trace laissée chez chaque individu, qui forme à son tour la collectivité et qu'en partageant son expérience et ses idées il crée un cercle d'échange qui peut faire la différence.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Fondo Asilo, Migrazione e Integrazione (FAMI) 2014-2020 PROGETTO FORM@ - PROG-1563.
- Haut Commissariat au Plan, Les indicateurs sociaux du Maroc, Report 2021 AallaLahcen, Lovato Marina, Etude psycho-sociale sur le phénomène de la radicalisation des jeunes au Maroc, Progettomondo, 2017
- Roy, Olivier, Le djihad et la mort, Seuil, 2016 Données du recensement de la population au Maroc Roy, Olivier, Le djihad et la mort, Seuil, 2016 Dati del censimento della popolazione in Marocco (RGHP) del 2004 e del 2014.
- ETF, Skills and migration country fiche Morocco, European Training Foundation, 2021.  
[https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/2021-11/etf\\_skills\\_and\\_migration\\_country\\_fiche\\_morocco\\_2021\\_en\\_0.pdf](https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/2021-11/etf_skills_and_migration_country_fiche_morocco_2021_en_0.pdf)

## LIENS UTILES :

Sito web di Progettomondo: <https://progettomondo.org/>

Pagina Facebook di Progettomondo: <https://www.facebook.com/Progettomondo/>

Pagina Instagram di Progettomondo: [https://www.instagram.com/progettomondo\\_ong/](https://www.instagram.com/progettomondo_ong/)

Pagina Facebook di Progettomondo Marocco: <https://www.facebook.com/Progettomondo.Maroc>

Sito web del progetto Radicalisme non, merci: <https://www.noradicalism.amnesty.ma/>

Sito web del progetto SafeJourney: <https://www.safejourney.ma/>

Pagina Facebook del progetto SafeJourney: <https://www.facebook.com/safejourneymaroc>

Pagina Instagram del progetto SafeJourney: <https://www.instagram.com/safejourneymaroc/>

# VI.

## Retour volontaire assisté et parcours de réintégration

---

**Federica Gatti**

Superviseuse RVA, accompagnement  
social et ressources humaines  
CEFA Maroc

**Ibrahim Mattia El Ftouh**

Volontaire du Service Civile Universel  
CEFA Maroc



De terre de départ et de passage vers l'Europe, c'est désormais depuis plusieurs années que le Maroc s'est transformé en Pays de destination pour des milliers de subsahariens à la recherche de nouvelles opportunités en Afrique, mais aussi de retour pour beaucoup de marocains qui ont décidé de reconstruire leur vie dans leur Pays d'origine. Malgré le manque de chiffres officiels qui quantifient avec précision la portée du phénomène, le nombre de migrants des Pays Tiers au Maroc est estimé à environ 102.400<sup>69</sup>. En outre, aux nouveaux parcours migratoires endo-africains vers le Maroc, s'ajoute dès le début de la crise économique de 2008 une migration de retour qui enregistre tous les ans en moyenne 10.000<sup>70</sup> marocains qui rentrent d'Europe dans leur pays. Cette transformation a lieu dans un contexte où, bien que le Pays ait fait de grands pas en avant en termes de développement et de protection des droits humains, le marché du travail n'arrive pas à absorber le nombre croissant de jeunes en âge de travailler, et les disparités socio-économiques sont encore très consistantes, elles représentent une source importante d'exclusion sociale, de marginalisation, des phénomènes de radicalisme et de racisme.

Le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture (CEFA) est une organisation non gouvernementale italienne qui travaille depuis 50 ans dans plusieurs régions du Sud du Monde avec des projets de coopération au développement dans des secteurs comme la migration, l'agriculture, l'égalité de genre et la promotion des droits humains. Notre histoire au Maroc commence dans le lointain 1998 quand nous sommes arrivés dans le Pays en raison des besoins apparus suite aux grandes migrations vers l'Italie des régions actuelles de Beni Mellal-Khénifra et Casablanca-Settat. Depuis 2007 nous avons commencé notre travail de renforcement de la filière oléicole, d'abord avec la construction d'une grande huilerie, encore active, au profit de la coopérative Ben Youssef, et successivement avec le Projet Olivo, financé par la Coopération italienne, grâce auquel nous avons permis le renforcement du tissu associatif local en créant un Centre de Services oléicole (GIE)<sup>71</sup> qui fournit assistance à toute la filière, et en formant donc les agriculteurs adhérents aux coopératives auxquelles ils sont affiliés sur les pratiques les plus adéquates et durables pour la production et la conservation de l'olive *picholine*<sup>72</sup> et sur des thématiques de genre et de développement social. Aujourd'hui, nous continuons notre travail dans le secteur de l'agriculture en protégeant la diversité alimentaire et en encourageant l'agro-biodiversité à travers le développement de technologies aptes à renforcer la résilience du système de production agricole locale.

En outre, pour soutenir le Pays dans ses nouveaux défis socio-économiques, nous intervenons principalement à travers le soutien de l'Agence Italienne pour la Coopération au développement et de l'Union européenne pour la promotion de la connaissance des droits humains et des valeurs de citoyenneté globale dans les écoles, avec enseignants et élèves et pour la promotion de l'inclusion sociale, culturelle et économique des catégories les plus vulnérables de la population, aussi bien à travers des parcours éducatifs de prévention du radicalisme qu'avec le soutien aux coopératives et petites entreprises composées de femmes, jeunes marocains et migrants subsahariens. Pendant la dernière décennie un focus particulier a été dédié à l'égalité de genre, à la promotion d'une campagne sur la masculinité positive et à l'intégration de l'approche de genre dans les politiques publiques marocaines à travers le renforcement de mécanismes de démocratie participative.

---

<sup>69</sup> UN DESA 2020.

<sup>70</sup> *Skills and Migration Country Fiche MOROCCO*, European Training Foundation, September 2021.

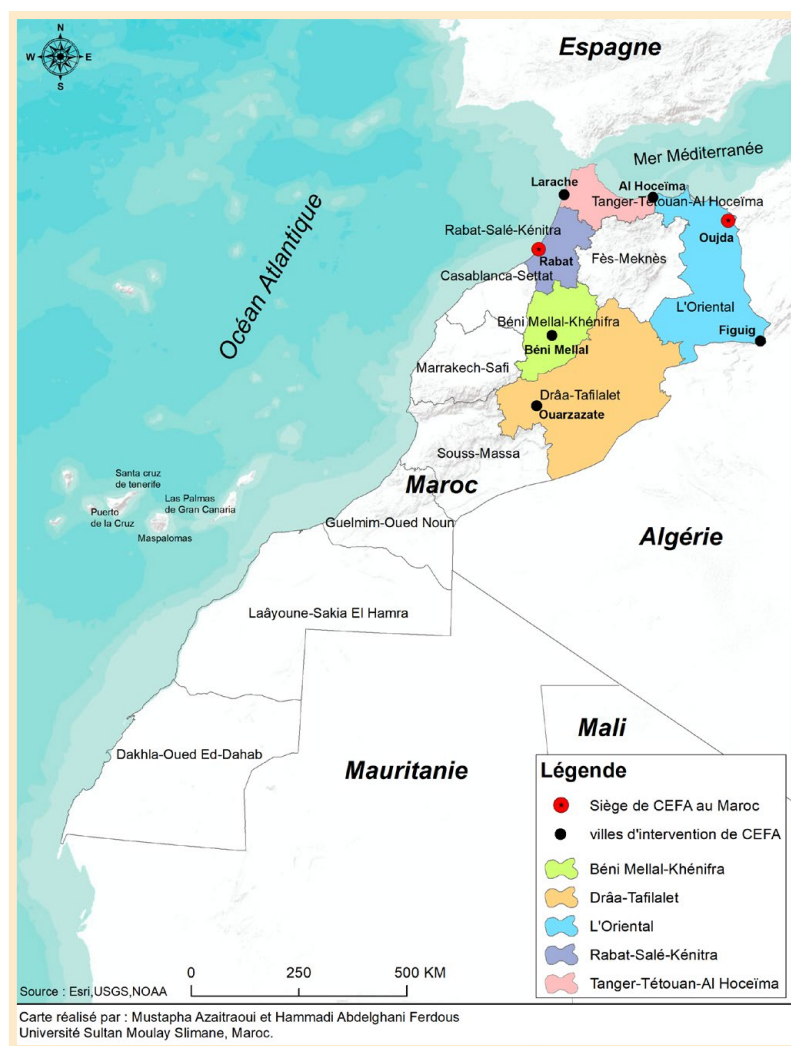
[https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/2021-11/etf\\_skills\\_and\\_migration\\_country\\_fiche\\_morocco\\_2021\\_en\\_0.pdf](https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/2021-11/etf_skills_and_migration_country_fiche_morocco_2021_en_0.pdf)

<sup>71</sup> GIE (Groupe d'Intérêt Economique), Zoyout Dir Beni Mellal

<sup>72</sup> Type d'olive dont la production est très répandue au Maroc

Enfin, vu le phénomène croissant et constant de la migration de retour, nous avons élargi notre travail en intégrant ce cadre spécifique. La complexité liée à cette thématique et les difficultés en termes économiques et psycho-sociaux auxquelles beaucoup de marocains sont confrontés à leur retour, nous ont poussé à développer un modèle d'accompagnement de proximité, pour promouvoir des parcours individuels et familiaux de réintégration éducative, psycho-sociale et économique, financé par des organismes publics et privés des différents pays européens avec lesquels nous collaborons (le Ministère de l'Intérieur Italien, l'agence allemande de coopération – GIZ (- *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*), l'Office français pour l'immigration et l'intégration – OFII, l'ONG DRG (*Danish Refugees Council*). Nous, en tant que CEFA, nous nous engageons à apporter notre soutien aux nombreux marocains qui ont décidé de retourner dans leur pays d'Allemagne, de France, d'Italie et du Danemark, en les aidant dans le lancement d'une petite entreprise principalement dans le domaine du commerce, mais aussi de l'élevage et de l'agriculture.

**Carte 6 : Régions d'intervention de CEFA**



Ces dernières années, suite à la crise économique européenne, a démarré au Maroc un parcours constant de retour de la part des marocains résidents de façon régulière et irrégulière à l'étranger. A travers nos projets de Retour Volontaire Assisté et Réintégration socio-économique (RVAeR) nous apportons un soutien à de nombreux migrants marocains, qui, après avoir vécu en Europe (Italie, France, Allemagne et Danemark), choisissent de rentrer au Maroc.

En prenant en considération toutes les dimensions de la réintégration, y compris les grandes difficultés économiques et psychosociales qu'affrontent les personnes qui retournent dans le pays, nous avons élaboré une approche d'accompagnement qui se développe sur trois axes principaux d'intervention. Le premier vise à soutenir les personnes les plus vulnérables à travers une aide d'urgence qui se caractérise par l'acquisition de biens de première nécessité, l'aide dans la recherche d'un logement, l'accès aux soins médicaux et à l'éducation. Le deuxième consiste dans le soutien à la réintégration socio-économique à travers le lancement de petites Activités Génératrices de Revenu (AGR) dans le cadre du commerce, mais aussi dans celui de l'agriculture et de l'élevage. Le troisième, par contre, consiste à garantir la réinsertion sociale à travers un accompagnement personnalisé et de proximité, qui se base sur un parcours de soutien psychosocial et de dialogue avec la famille pour une réintégration concrète, digne et durable dans le temps.



**Tableau 1 : Statistiques pour les quatre pays (Italie, France, Allemagne et Danemark) : marocains résidents en Italie et bénéficiaires de projets CEFA.**

|                  | Marocains résidents en Italie, France, Allemagne et Danemark (2022) | Bénéficiaires des projets CEFA RVA (2011-2023) <sup>73</sup> |     |
|------------------|---|--|-----|
| <b>ITALIE</b>    | 420.172 <sup>74</sup>   | 188  | 32% |
| <b>FRANCE</b>    | 1.250.000 <sup>75</sup>   | 222  | 38% |
| <b>ALLEMAGNE</b> | 76.200 <sup>76</sup>  | 164  | 28% |
| <b>DANEMARK</b>  | 3.045 <sup>77</sup>   | 11   | 2%  |

Source : CEFA, 2023.

Forts de notre expérience, en 2019 nous avons accueilli avec plaisir la proposition de l'agence pour la coopération allemande GIZ d'élaborer un Projet de RVAeR qui fasse bon usage de tout ce que nous avons préparé dans les projets précédents. Tout ceci a donné donc vie au Projet AlMa RVA I : de l'Allemagne au Maroc – Retour volontaire assisté et Réintégration et successivement à AlMa RVA II, ce dernier encore en cours de déroulement.

Malgré notre ouverture sur les retours de deux autres états européens, nous continuons toutefois à fournir assistance - à travers le Projet UNO (Une Nouvelle Opportunité) - aux retours volontaires d'Italie, où notre vaste réseau d'associations italiennes partenaires nous permet d'orienter les opportunités de retour vers ceux qui, à cause d'une situation de vulnérabilité socio-économique grave, en ont vraiment besoin. Enfin, depuis 2022, nous collaborons aussi avec la ONG Danish Refugee Council (DRC) pour faciliter le retour de marocains du Danemark.

Quand le migrant de retour rentre dans son Pays d'origine, que ce soit à travers un Projet ou de manière indépendante, il est inévitablement confronté à des obstacles qui dérivent d'un contexte où le marché du travail n'arrive pas à absorber le nombre croissant de jeunes en âge de travailler et les disparités socio-économiques, encore très importantes, qui représentent



**Figure 34 : Bénéficiaire d'un Projet RVAeR avec son véhicule, grâce auquel il s'occupe aujourd'hui de transports et de livraison à domicile @CEFA**

<sup>73</sup> Données de l'archive CEFA Maroc sur les bénéficiaires suivis pendant la période 2011-2023

<sup>74</sup> ISTAT, données au 1<sup>o</sup> janvier 2022

<sup>75</sup> INSEE, données consultées le 15 janvier 2022

<sup>76</sup> DESTATIS, données consultées le 15 janvier 2022

<sup>77</sup> STATISTICS DENMARK, données consultées le 6 juin 2023

une importante source d'exclusion sociale et de marginalisation. Plus particulièrement, au manque de services disponibles pour personnes en situation de détresse et/ou de vulnérabilité ainsi que le manque de services préposés à l'assistance du citoyen de retour à la patrie :

rentrer dans son Pays, après des années à l'étranger, sans savoir s'orienter dans ce bureaucratisme caractéristique de beaucoup de réalités (même européennes) est certainement une difficulté à ne pas sous estimer<sup>78</sup>. En deuxième lieu, un aspect incontournable de n'importe quel type de migration est l'aspect psychologique. Si la migration en soi demande une importante dépense de ressources cognitives liées au changement total auquel on doit faire face, la migration de retour a, souvent, une connotation ultérieure : le sentiment d'échec. En effet, la personne peut vivre le retour comme un retour à la case départ, l'échec du Projet de vie sur lequel aussi bien lui que les membres de la famille avaient tant investi.



*Figure 35 : Walid est fier devant sa boutique de vêtements  
@CEFA*

Par contre, ceux qui rentrent avec des ressources en plus – qu'elles soient monétaires ou matérielles – rentrent forts du consentement et de l'approbation de la communauté d'origine qui cautionne le Projet migratoire. En outre, le retour se fait dans un Pays - le Maroc dans ce cas, mais cela est valable pour d'autres – dont le marché du travail, formel ou informel soit il, est caractérisé par une faiblesse qui n'aide sûrement pas ceux qui cherchent à y entrer. En effet, en prenant en considération la tendance au népotisme et au clientélisme qui imprègnent le marché du travail marocain<sup>79</sup>, nous pouvons dire avec une certitude relative qu'une personne restée en dehors du Pays pendant des années aura encore plus de difficultés à trouver du travail vu l'absence d'un réseau social actif.

Ci-dessous un témoignage d'un de nos opérateurs, engagé quotidiennement dans l'accompagnement de nos bénéficiaires, Rachid, qui parle du sentiment de défaite :

*« Je travaille avec CEFA depuis 2014 et depuis quatre ans je suis opérateur pour la réinsertion des migrants marocains qui rentrent d'Europe. Pendant ces années nous avons créé un modèle d'accompagnement à la réinsertion qui intervient aussi bien au niveau de la dimension psycho-sociale que celle économique. Etant donné que j'ai été migrant, je connais l'importance de la médiation avec les familles des garçons qui rentrent : la communauté d'appartenance joue un rôle fondamental afin que le migrant ne souffre pas du sentiment de défaite ou d'échec parce que son parcours l'a ramené à la maison. Dans mon*

<sup>78</sup> Khachani, M., *Les migrants de retour au Maroc*, Rabat, 2016

<sup>79</sup> Benabdeljlil, N., « *Rapports sociaux et aptitudes au travail dans les entreprises marocaines, entre contingences culturelles et contingences économiques* », *Le Maroc au présent*, Rabat, 2015, pp. 985-994

*travail, l'acceptation des progrès liés à l'expérience migratoire, malgré le retour, est fondamentale pour la réussite d'une bonne réintégration. Pour cela je bénéficie du soutien d'un réseau de psychologues dans les différentes villes où les migrants ont fait leur retour. En plus, j'aide les migrants qui rentrent d'Europe après plusieurs années à comprendre les changements survenus au Maroc en les orientant vers les opportunités qu'ils peuvent avoir dans le Pays, en tenant compte du bagage d'expériences acquis. En ce qui concerne la réinsertion économique je profite de la motivation et de la volonté de créer un Projet, en tenant compte des compétences et des potentialités des personnes et en identifiant avec eux la meilleure start-up pour atteindre une stabilité économique ».*



*Figure 36 : Un des RVAeR a permis l'achat de têtes de bétail pour cet élevage d'ovins à Gelmim. ©CEFA.*

Malgré notre expérience décennale, certains problèmes sur le terrain persistent, s'ajoutant à ceux structurels à peine décrits. Les bénéficiaires sont dispersés dans tout le territoire marocain et cela, en plus d'être logistiquement complexe, rend parfois difficile l'orientation vers les services étatiques dont une personne de retour pourrait avoir besoin, comme la santé ou l'instruction, quand cette personne vit dans une zone rurale ou isolée. A cela s'ajoute également la présence de grossistes et de vendeurs en mesure d'émettre des factures presque exclusivement dans les grandes villes, demandant donc des frais majeurs à ceux qui voudraient ouvrir une activité mais qui vivent loin des centres urbains : ceci les pousse à changer d'idée de Projet ou à acheter sur le marché informel. D'où donc la nécessité de servir de médiateur entre le donateur d'une part, qui commissionne le Projet et qui demande la documentation fiscale pour chaque achat et le bénéficiaire d'autre part, qui voudrait s'insérer dans un marché qui ne prévoit traditionnellement aucun type de reçu – ou s'il le prévoit, il ne respecte pas les critères des donateurs – pour les achats effectués. Notre opérateur nous raconte en effet que souvent ceux qui voudraient commencer, par exemple, à élever des bovins ou ovins n'arrivent pas à trouver une coopérative dans leur zone qui puisse leur vendre du bétail avec un reçu fiscal et à un prix acceptable par rapport à la somme qu'ils ont à disposition: ceci les oblige donc à changer d'activité en allant contre leur Projet initial et leurs compétences.

A la lumière de ces limites, après des années de réflexion d'équipe et de beaucoup de travail sur terrain, nous avons identifié et travaillé sur cinq aspects, essentiels pour nous, équipe du RVAeR.

Un premier aspect concerne la coordination constante entre les pays d'accueil et le Maroc, nécessaire pour la préparation au retour qui suit l'identification en Europe des bénéficiaires. En outre, le dialogue et la collaboration sont essentiels ici en raison du professionnalisme et des compétences des profils qui s'occupent d'orientation dans les Pays d'accueil. Ces derniers appartiennent en effet à des associations du secteur tertiaire et ont une grande expérience professionnelle avec les catégories les plus vulnérables de la population et rendent inévitablement le processus de retour et de réintégration extrêmement plus efficace.

Le second aspect met en évidence une approche multilatérale et de proximité : on ne se limite pas au soutien économique et d'urgence mais on suit de près la personne de retour, en répondant à chaque besoin psychosocial et au besoin on s'adresse à des professionnels comme les psychologues, psychothérapeutes ou psychiatres. L'opérateur devient donc une figure humainement importante, souvent avec la fonction de confident à qui on raconte ce que, par honte de l'échec, on ne peut pas raconter aux amis et à la famille.

Par ailleurs, un troisième aspect concerne la définition d'étapes structurelles pour l'accompagnement des bénéficiaires et le suivi du Projet de réintégration.

Comme quatrième aspect, le partage et l'analyse de groupe des cas de chaque bénéficiaire : un soutien réciproque entre les opérateurs, mais aussi des réflexions concertées pour se confronter sur les modalités d'intervention cas par cas sont effectuées de manière constante et ponctuelle en coordination avec des équipes RVA qui se déroulent avec régularité.

Le cinquième et dernier aspect se réfère aux parcours de formation pour les opérateurs, qui sont soumis à une charge de stress émotionnel considérable pour chaque bénéficiaire qu'ils accompagnent. Pour faire face à ce stress, des formations continues sont prévues pendant toute la durée des projets et cet aspect est affronté dans le cadre des coordinations RVAeR.



*Figure 37 : avec notre accompagnement ce garçon s'est réinventé et aujourd'hui il est commerçant actif d'oeufs @CEFA*

En plus de ces bonnes pratiques développées au fil des ans, dans les différents projets de RVAeR nous nous appuyons sur des partenaires qui ont différents rôles. Comme prévu, en Italie, nous collaborons avec un réseau d'associations établies dans le territoire et qui gèrent les premières phases d'orientation du bénéficiaire grâce à leurs compétences professionnelles diversifiées. Au Maroc, par contre, nous nous appuyons sur les organismes locaux et étatiques qui connaissent le marché marocain: AMAPPE (Association Marocaine d'Appui à la Promotion de la Petite Entreprise) et COOPCECOP (Group Moroccan Social Enterprise), à titre d'exemple, ils évaluent, à travers l'élaboration d'une étude de faisabilité pour chaque cas, dans quelle mesure il est possible de lancer l'activité envisagée par la personne de retour, en tenant compte des caractéristiques de la zone sélectionnée ainsi que les aptitudes psychologiques du bénéficiaire, pour arriver ainsi à décider, avec lui ou elle, quelle initiative commerciale

entreprendre et dans quel endroit. Jusqu'à présent, 487 AGR ont été créées et suivies dans le cadre de l'accompagnement au retour au Maroc ; parmi celles-ci, un peu moins de la moitié sont des activités commerciales (45%), suivies par les fournitures de services, comme électriciens, plombiers, services informatiques ou de marketing (23%) et par l'élevage (8%) et la restauration (8%)<sup>80</sup>.

### Encadré 6 : Vulnérabilité psychologique du migrant, accompagnement et résilience

La migration est un phénomène qui a accompagné l'Homme depuis la nuit des temps. Malgré cela, avec l'évolution de la structure de la société jusqu'à présent, les pressions sociales sont devenues de plus en plus fortes, et cela est particulièrement vrai dans le contexte migratoire auquel l'individu est obligé de se confronter avec des schémas, normes et catégories sociales totalement nouveaux. En effet, la migration en soi comporte le fait de se retrouver dans une position de vulnérabilité, en dehors des schémas socio-culturels qui nous appartiennent et auxquels nous sommes habitués ; cela signifie aussi s'éloigner de ses proches et de tout ce qui nous a soutenu jusqu'à ce moment là, abandonnant la routine quotidienne pour se trouver dans un contexte environnemental et psycho-social complètement différents, qui ne se révèlent pas toujours accueillants. Il suffit de penser que, comme cela est prouvé par une méta-analyse de 21 études<sup>81</sup>, le risque de schizophrénie et de troubles psychotiques est grand, non seulement chez la population migrante, il persiste parfois même chez la deuxième génération, ou bien encore, l'incidence majeure de troubles de l'humeur et de dépression parmi les migrants par rapport à la population locale<sup>82</sup>.

Si ces données pouvaient déjà- et devraient- attirer l'attention des systèmes sociaux sur la santé psychophysique des migrants, il serait encore plus approprié de le faire quand on parle de migrants de retour ; en effet, en plus d'avoir été migrants – avec une durée de séjour, de conditions de voyage et d'intégration dans le Pays d'arrivée différentes entre elles et souvent difficiles – ils doivent également affronter la stigmatisation du retour, souvent vécu comme échec, dans le Pays d'origine. Echec parce que le plan migratoire, qui se construit très souvent sur l'investissement économique de plusieurs membres de la famille, est considéré comme un échec et les migrants de retour doivent donc affronter aussi bien le sentiment de défaite personnelle que le jugement de la famille et en général de la communauté d'appartenance.

Tout ceci exige donc une approche à l'accompagnement du migrant de retour qui vise à augmenter la résilience, entendue comme la capacité de faire face à des événements traumatiques et de les surmonter de manière productive. Le choc de la migration de retour, la vulnérabilité psychologique intrinsèque du migrant, le jugement social et les attentes de la famille : tout cela peut provoquer une quantité importante de stress, vers laquelle la résilience peut aider et cette résilience est stimulée et facilitée par les relations de protection et de support. Et c'est justement là que l'approche à l'accompagnement se développe en soutenant les besoins des personnes : ce qu'on appelle opérateurs, formés à leur tour pour être ce qu'on appelle les *Tutor of Resilience* (ToR), accompagnent le ou la bénéficiaire dans un parcours structuré afin d'atténuer le risque lié aux troubles

<sup>80</sup> CEFA - Données 2023

<sup>81</sup> Bourque F, van der Ven E, Malla A. A meta-analysis of the risk for psychotic disorders among first- and second-generation immigrants. *Psychol Med* 2011 May;41(5):897-910. doi: 10.1017/S0033291710001406. Epub 2010 Jul 21. PMID: 20663257.

<sup>82</sup> Van de Beek MH, van der Krieke L, Schoevers RA. Migrants Examined for Determinants of psychopathology through INternet Assessment (MEDINA) study: a cross-sectional study among visitors of an Internet community. *BMJ Open*. 2014; 4(1). Published 2014 Jan 2. Doi :10.1136/bmjopen-2013-003980

psychologiques et à construire à partir de l'expérience de l'individu et réaliser son potentiel, le tout avec une attention particulière à l'aspect socio-culturel. Les ToR, qui ne sont que des opérateurs formés par des psychologues professionnels, arrivent donc à orienter les bénéficiaires vers la découverte de leurs ressources internes et le renforcement de compétences émotives et relationnelles. S'il est vrai que le côté économique de l'accompagnement du bénéficiaire est certainement important, il est nécessaire et souhaitable de se concentrer sur le renforcement de compétences transversales qui puissent garantir une réintégration durable, positive et socialement fertile.

## CONCLUSION

Pendant ces années, nous nous sommes demandés à plusieurs reprises s'il était juste de continuer avec les projets RVAeR. Du point de vue éthique nous nous sommes posés plusieurs questions, en pesant avec attention les résultats de nos actions. Ce qui nous a fait le plus peur a été de penser au soutien des politiques de rapatriement forcé, de fermeture des frontières et contraire à l'inclusion dans les pays européens : beaucoup de migrants de retour étaient, d'ailleurs, à risque d'exclusion ou à la limite de la situation irrégulière, autrement dit sans papiers. Malgré cela, notre credo était et sera celui d'aider celui qui peut être aidé, et au moment où il en a besoin. Tout d'abord, beaucoup de bénéficiaires étaient contents de rentrer et nous, nous avons fait pour eux ce que nous pouvions. En deuxième lieu, nous croyons que même pour ceux qui sont dans une situation à la limite de l'irrégularité et pas forcément désireux de rentrer au Maroc, les projets de RVAeR ont donné un nouveau début, ceci simplement parce que l'autre option aurait été celle de rentrer à travers un rapatriement forcé qui aurait, très probablement, mis fin à toute possibilité d'une pleine réintégration sociale et économique. Et c'est justement pour cela que, de 2011 à nos jours, nous avons accompagné 518 marocains et 67 marocaines dans leur retour et nous continuerons dans cette direction<sup>83</sup>.

Malgré cela, ce que nous avons fait jusqu'à présent – hélas – n'est qu'une intervention palliative, qui ne donne pas de solutions durables au problème réel de la réintégration des migrants de retour. Dans cette optique, en tant que CEFA, dans le futur proche, nous serons impliqués – en plus de l'action de soutien direct – dans des interventions plus structurelles, concentrées sur l'approche méthodologique de l'accompagnement social : former systématiquement tous les acteurs marocains qui en quelque sorte sont impliqués dans le parcours de retour et réintégration du migrant, jusqu'à ce que, idéalement, nous ne serons plus indispensables.

Pour le moment, après des années d'expérience, nous avons réussi à faire reconnaître la dimension sociale et psychologique vu l'importance qu'elle a dans le retour et dans la réintégration. Chaque migrant de retour n'est pas un chiffre, un cas à expatrier, un dossier, mais une personne avec un vécu, une histoire, des émotions et des désirs : l'opérateur le sait, et en tant que tel il y fait face, devenant interlocuteur, confident et presque participant au Projet qui, inchallah, mènera à un nouveau début.

---

<sup>83</sup> CEFA – Données pour la période janvier 2011 - mai 2023.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Benabdeljlil; N., « Rapports sociaux et attitudes au travail dans les entreprises marocaines, entre contingences culturelles et contingences économiques », Le Maroc au présent, Rabat, 2015, pp. 985-994
- Bourque F, van der Ven E, Malla A. A meta-analysis of the risk for psychotic disorders among first- and second-generation immigrants. *Psychol Med.* Mai 2011;41(5):897-910. doi: 10.1017/S0033291710001406. Epub 2010 Jul 21. PMID: 20663257.
- Giordano F., Cipolla A, Ungar M. (2021) *Tutor of Resilience: A Model for Psychosocial Care Following Experiences of Adversity.* *Frontiers in Psychiatry*, vol. 12, <https://www.frontiersin.org/article/10.3389/fpsy.2021.559154>
- Institut National de Statistique (ISTAT, Italie), 2022.
- Khachan; M., Les migrants de retour au Maroc, Rabat, 2016
- Ungar M.(Ed.), Maltreatment, cognitive functioning and close relationships. In *The social ecology of resilience: A handbook of theory and practice* (pp. 187-195). Springer Verlag
- Masten; A.S. (2001). Ordinary magic: Resilience process in development. *American Psychologist*, 56(3), 227-238. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.56.3.227>
- Van de Beek MH, van der Krieke L, Schoevers RA. Migrants Examined for Determinants of psychopathology through INternet Assessment (MEDINA) study: a cross-sectional study among visitors of an Internet community. *BMJ Open.* 2014; 4(1). Published 2014 Jan 2. doi: 10.1136/bmjopen-2013-003980
- Wekerle, C., Waechter, R., & Chung, R. (2012). Context of vulnerability and resilience: Childhood

## LIENS UTILES :

Rapporto di capitalizzazione sul modello di accompagnamento RVAeR e vademecum di procedure: <https://www.cefaonlus.it/progetto/alma-rvaer-2-dalla-germania-al-marocco-ritorno-volontario-assistito-e-reintegrazione/>

Documentario 'Aller retour': <https://www.youtube.com/watch?v=T8ceO7407kg>

# VII.

## Situation des enfants et des mères célibataires

---

### Veronica Mesticone

Représentante Pays de Ai.Bi. au Maroc  
pendant la période d'élaboration du  
livre.

Avec la collaboration de Daniela  
Ciliberti, actuelle Directrice.





Selon les plus récentes estimations de l'Unicef, plus de 100.000 mineurs au Maroc sont en situation d'abandon et sont placés en institutions. Bien que les chiffres officiels manquent, la fragilité familiale ainsi que la stigmatisation des mères célibataires (des enfants nés hors mariage) sont les causes principales de l'abandon et sont des thèmes encore très forts au Maroc.

Ai.Bi. Amis des Enfants est une association qui opère au Maroc depuis 1994 avec des projets de coopération au développement en faveur des enfants et des jeunes en état d'abandon et sans soutien familial et qui se trouvent souvent dans les c.d. Maisons d'Enfants, institutions résidentielles publiques et privées. Parmi les mineurs hébergés par ces structures, beaucoup y restent jusqu'à l'âge adulte. La recherche d'une famille en *kafala* – l'institution juridique prévue par la loi nationale et comparable à un placement à long terme – n'est pas simple, surtout pour les enfants en situation de handicap, pour qui le retour à la maison est souvent difficile.

Depuis 2006 Ai.Bi. Maroc a lancé un programme de « soutien à distance », qui permet à des bienfaiteurs italiens d'assurer aux mineurs hébergés dans les centres de protection de l'enfance un support social, psychologique, médical et d'équiper certains de ces centres (Rabat, Fès, Meknès) avec des bibliothèques et ludothèques, en assurant non seulement leur instruction, mais aussi un support pour leur développement psycho cognitif. Un *focus* particulier est dédié aussi aux c.d. *care leavers*, les enfants qui sont devenus majeurs à l'intérieur des centres et qui ont besoin d'un soutien éducatif et psychologique spécifique pour devenir autonomes et construire leur projet de vie à l'extérieur du centre et dans la société. Vu la spécialisation particulière sur ce thème, le Ministère du développement social du Maroc a signé un partenariat avec Ai.Bi. en vue de former et aider techniquement 25 centres dans tout le Maroc afin que les opérateurs sociaux puissent assurer un suivi personnalisé et adapté aux exigences de chaque enfant conformément aux *standards* internationaux. Ai.Bi. Maroc est en plus engagée dans des actions de prévention de l'abandon à travers des programmes de support et de protection spécifique des mères célibataires et de leurs enfants, actuellement concentrée dans les régions centrales et Orientales, qui vise aussi la protection des mineurs dans les centres.

L'action de *plaidoyer* et de sensibilisation des institutions est un autre focus important du travail de Ai.Bi. au niveau national et international. C'est grâce à cet engagement que l'association a fondé, avec d'autres associations marocaines et internationales, la Plateforme Convention Droits de l'Enfant (PCDE), active depuis 2017 et unique réalité fédératrice de 25 associations qui travaillent sur le thème de la protection de l'enfance au Maroc. La Plateforme a pour objectif spécifique l'activité d'*advocacy* ainsi que la concrétisation de la politique nationale de protection de l'enfance (Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc) – PPIPEM. La création et l'efficacité de son travail ont permis à la Plateforme de devenir partenaire de *Child Rights Connect* – un réseau international d'associations et acteurs engagés dans la protection de l'enfance – et de contribuer à l'élaboration du Rapport Alternatif sur la situation de l'enfance au Maroc, instrument de contrôle de l'application de la Convention des Droits des Enfants et présenté à Genève.

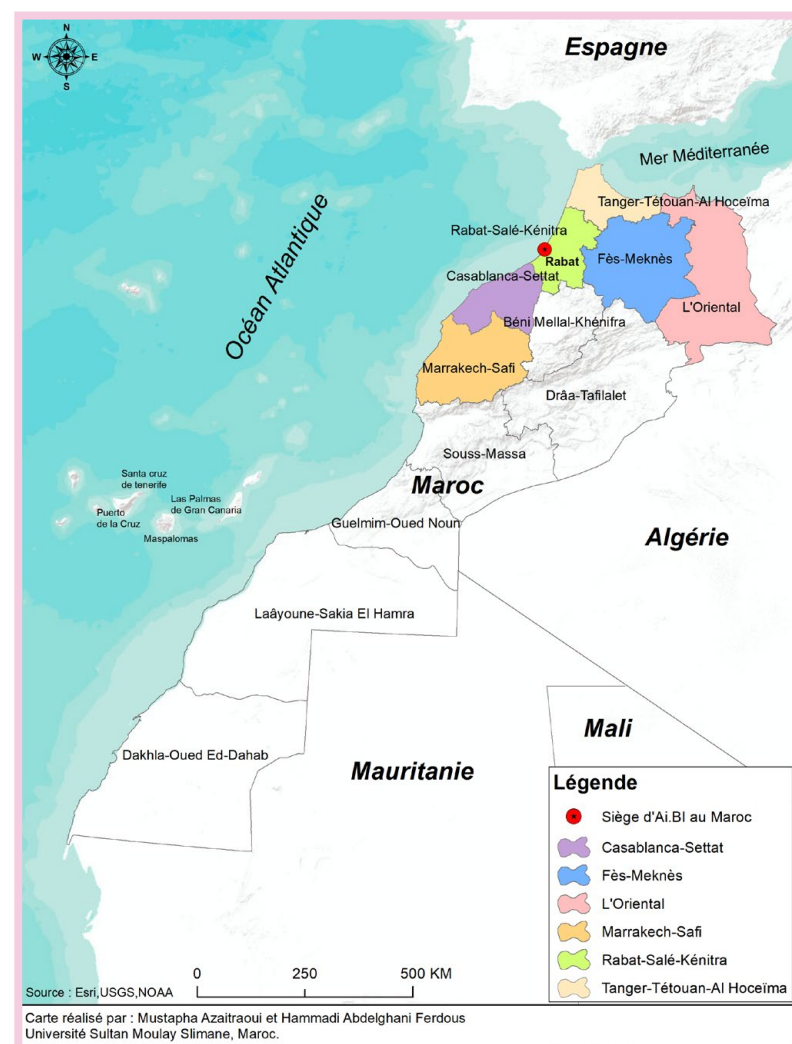
Quand on pense à l'enfance, nous viennent à l'esprit des images de jeu, d'insouciance, de joie, de tendresse, d'ingénuité et de sourires. Il n'en est pas ainsi pour beaucoup d'enfants au Maroc, l'enfance évoque une période sombre de la vie, des difficultés, égarement, tristesse. Une phase de la vie complexe, faite de sacrifices parce qu'ils sont confrontés à des situations de vulnérabilité comme la violence, le handicap, le manque d'une famille, l'absence d'une maison si ce n'est pire, d'une identité. Ce ne sont pas souvent des vulnérabilités séparées, mais combinées entre elles, bien que chacune présente des aspects spécifiques à affronter singulièrement. Pour cela, de nombreuses associations au Maroc s'engagent jour après jour afin de soutenir ces enfants en les accompagnant et les aidant à se rattraper et avoir des souvenirs paisibles de cette phase de la vie qui fera d'eux les adultes de demain.



**Figure 38 :** Dans l'espace ludique et créatif dans un centre d'accueil à Meknès ©Ai.Bi. Amis des Enfants.

Depuis désormais presque 30 ans, nous nous occupons des mineurs sans protection familiale au Maroc et cela afin de réaliser notre mission qui consiste à assurer à chaque enfant une famille et le droit d'exister. Naturellement, bien qu'on ait un seul objectif, nous sommes obligés de nous confronter avec des aspects propres au Pays dans lequel nous nous trouvons, dans ce cas le Maroc. Ici nous réalisons des projets destinés à la

## Carte 7 : Régions d'intervention de Ai.Bi.



prévention de l'abandon, l'accompagnement des mineurs pendant leur parcours de vie à l'intérieur des institutions qui accueillent des mineurs orphelins, abandonnés ou dont les familles ne sont pas en mesure de s'en occuper, provisoirement ou définitivement. Notre action ne s'arrête pas là, parce que nous pensons à l'avenir de ces enfants. Par conséquent, nos projets ont comme objectif celui d'assurer un futur meilleur à ces mineurs, beaucoup d'entre eux sont devenus entre temps adultes, et de prévenir les risques qu'ils peuvent encourir une fois qu'ils réussissent à quitter enfin le centre dans lequel ils ont grandi et dans lequel ils ont vécu pendant trop longtemps.

Pour prévenir l'abandon des mineurs, un des *target* de nos projets sont les mères célibataires. Ces femmes représentent une catégorie particulièrement vulnérable et discriminée au sein de la société marocaine, et elle est en augmentation continue<sup>84</sup>.

La loi nationale, en fait, interdit les relations sexuelles extra conjugales<sup>85</sup>. Si ces relations mènent à une grossesse, la seule qui en subit les conséquences est la femme qui subit une série d'abandons, refus et discriminations. En premier lieu, elle est abandonnée par le père qui peut ne pas reconnaître son enfant, compte tenu que le test ADN ne représente pas une preuve légale. En deuxième lieu, la femme est reniée par la famille parcequ'elle est considérée pécheresse et source de honte, et enfin de la société, qui ne lui épargne pas discrimination de tout genre, à elle ainsi qu'à ses enfants. Se retrouvant souvent sans une famille et sans emploi, ces femmes voient l'abandon de leurs enfants comme unique solution.

Un des projets actuellement en cours de clôture, intitulé « Ensemble pour l'enfance. Kolouna min ajl attoufoula » (*Insieme per l'infanzia*), consiste à mettre en place certaines activités de soutien aux mères célibataires afin qu'elles arrivent à entrevoir une voie de sortie et la possibilité de prendre soin de leurs enfants.

Une assistante sociale d'un hôpital pour femmes et enfants nous a raconté que presque la moitié des femmes qui se rendent dans cet hôpital pour accoucher déclarent être mariée pour ne pas être considérées « un problème » même par le corps hospitalier. Beaucoup d'entre elles retournent à l'hôpital dans les semaines suivantes, déclarant être une femme célibataire pour pouvoir obtenir l'acte de naissance, indispensable pour pouvoir enregistrer son enfant à l'état civil. D'autres déclarent tout de suite leur situation et sont orientées vers un hôpital qui accueille les nouveaux nés abandonnés si elles décident de ne pas entreprendre le parcours parental. D'autres femmes, par contre, demandent à pouvoir confier provisoirement leur enfant à un centre, jusqu'à ce qu'elles trouvent les moyens pour s'en occuper de manière autonome. Il arrive souvent que ces mères ne retournent pas récupérer leur enfant, à cause de la pression de la famille et de la société entière. Cela implique qu'à la femme est nié le droit d'être mère, et à l'enfant d'être fils, ne pouvant recevoir ni amour de la mère biologique ni celui d'une autre famille parcequ'il n'est pas déclaré officiellement « abandonné ».

*« En ce qui concerne mon expérience, comme responsable du service social, je peux affirmer que des femmes qui viennent au centre, pendant la grossesse ou après l'accouchement, pour abandonner leur enfant, certaines préfèrent abandonner leur enfant, certaines préfèrent l'abandonner définitivement et d'autres demandent à ce qu'on prenne soin de leur enfant le temps de trouver une solution pour retourner auprès de la famille d'origine ou de trouver un emploi pour prendre en charge de manière autonome son enfant. Il y en a d'autres qui gardent un contact constant avec leur enfant et d'autres qui coupent le lien brusquement, sans attester l'abandon, en contribuant à laisser le bébé longtemps dans le centre sans bénéficier d'une famille kafila ».*

**Responsable du service social à Meknès.**

<sup>84</sup> Selon le rapport INSAF « Le Maroc des mères célibataires » (2010) le nombre des mères célibataires en 2009 était de 27200 par rapport aux 11016 en 2008 et 5040 en 2002 à Casablanca.

<sup>85</sup> Code Pénal, Article 490

Pour toutes ces raisons, nous avons vu dans ce Projet l'opportunité de fournir un service de support psychologique et d'assistance légale et administrative aux mères afin qu'elles puissent considérer que garder son enfant et pouvoir l'élever de manière autonome est une possibilité concrète, si elles reçoivent l'aide nécessaire. Le soutien que nous fournissons consiste à les aider à surmonter les moments de peur de la confrontation avec la famille, à éliminer la culpabilité que la société leur fait porter et que très souvent elles s'attribuent toutes seules, très fréquemment pour avoir commis l'erreur de croire aux fausses promesses de mariage<sup>86</sup> ou pour avoir subi une violence sexuelle.

Non seulement nous fournissons ce type de services directs, mais nous renforçons aussi notre action de prévention de l'abandon aussi bien à travers la diffusion de messages par radio qu'avec des sessions destinées à sensibiliser et à informer les femmes, fillettes, ainsi que les jeunes garçons qu'autrement il serait difficile d'atteindre.

Vaincre Petit à petit certains tabous et préjugés, comme par exemple, celui qui est derrière les mots « éducation sexuelle »<sup>87</sup>, compris à tort comme incitation à avoir des relations sexuelles, est un premier pas pour prévenir les grossesses indésirables. La diffusion de données et informations pour demander un soutien est une activité importante pour pouvoir essayer de se réapproprier sa vie et pour pouvoir être femme et mère d'un enfant, au même titre que les autres.

Malheureusement, il y a encore de nos jours beaucoup de femmes qui, sans les moyens économiques pour subvenir aux besoins de leur enfant et sans le soutien nécessaire, décident d'y renoncer, de peur d'être rejetée par la famille et d'être stigmatisée par la société. Certaines d'entre elles, quand elles découvrent qu'elles sont enceintes, essaient d'avorter clandestinement, en ayant recours à des méthodes extrêmement dangereuses (par exemple en buvant de l'eau de javel) et avec des conséquences catastrophiques sur la santé de la mère, qui parfois ne survit pas ainsi que sur celle du bébé qui pourrait à la naissance présenter un handicap, physique et/ou mental et se retrouve par la suite abandonné. Ceci parce que jusqu'à présent l'avortement au Maroc est encore considéré illégal<sup>88</sup>, à moins qu'il ne soit nécessaire pour protéger la santé de la mère<sup>89</sup> et dans ce cas il doit donc être pratiqué par un médecin.

Il en résulte 100.000 mineurs abandonnés et accueillis dans des institutions, selon les dernières estimations de l'Unicef.

Dans le cas où l'abandon se produit ou que la famille n'est pas en mesure de prendre soin de l'enfant, nous oeuvrons pour assurer les droits de ces mineurs, qui se retrouvent dans des centres de protection de l'enfance, très souvent gérés par des associations qui ne disposent pas des moyens et des ressources nécessaires, aussi bien matérielles qu'humaines, pour prendre soin des mineurs à 360°.

Un des obstacles majeurs que nous rencontrons en voulant trouver une deuxième famille aux mineurs abandonnés réside justement dans le fait que les alternatives au Maroc sont très limitées. Malheureusement, ici l'adoption pleine n'existe pas, la seule forme de protection familiale alternative légalement reconnue est la *kafala*, une sorte de garde à long terme qui prévoit la prise en charge du mineur du point de vue économique, éducatif, sanitaire, etc mais n'engendre pas des liens de filiation.

---

<sup>86</sup> Selon les données d'une recherche de l'Association Solidarité Féminine, 73% des grossesses dérivent de promesses de mariage non tenues. Myriam Tinouch Stucki « Dire la maternité célibataire. Etude menée entre Casablanca et Rabat, Maroc », 2004

<sup>87</sup> Conception Badillo, Naima Hajji « Familles vulnérables, enfants en institution. Rapport sur la discrimination des femmes et des enfants au Maroc », 2018

<sup>88</sup> Code Pénal, Article 449

<sup>89</sup> Code Pénal, Article 453

Ce système, en plus d'être, le seul, il ne garantit pas au mineur pris en *kafala* les mêmes droits qu'un enfant biologique à cause de certaines lacunes des lois qui la régit. Pour en citer une, la possibilité donnée aux parents *kafil*<sup>91</sup> d'interrompre la *kafala*. Les cas d'enfants *makfoul*<sup>90</sup> qui sont « rendus » au centre ne manquent pas, les motivations principales étant l'apparition de difficultés spécialement pendant la période de l'adolescence, ou bien à la manifestation de certains handicaps, ou simplement parce que l'enfant n'est pas comme ils l'avaient imaginé. A part la lacune législative, un très grand poids naît du fait qu'il n'existe ni système de préparation des familles « adoptives », ni encore moins d'accompagnement post adoption. L'enfant se trouve donc victime d'un double abandon, celui de sa famille biologique avant et après celui de la famille *makfoul*.

Ou dans l'autre sens, quand la combinaison s'avère un succès, le lien entre les parents *kafil* et le mineur devient indéfectible, et bien que les deux parties se sentent parents et enfants, il manque tout type de lien une fois que l'enfant atteint la majorité légale parce que les effets de la *kafala* cessent quand le mineur atteint la majorité.

*« Les enfants makfoul doivent être considérés comme des enfants comme les autres. Nous aussi, parents kafil, nous devons être considérés des parents comme les autres ».*

*Mère kafila.*

En outre, la culture de l'accueil n'est pas suffisamment répandue et ancrée dans la société marocaine, et le recours automatique à l'institutionnalisation est encore très présent. Ceci fait que les centres d'accueil pour mineurs abandonnés ou à risque d'abandon doivent accueillir un grand nombre de mineurs et ne disposent pas de ressources financières et humaines suffisantes pour en prendre soin.

Sur ce plan, notre intervention se fait à travers différents axes destinés à plusieurs *target*.

Le premier *target* est celui des opérateurs qui s'occupent des mineurs privés de protection familiale, à travers des activités orientées vers le renforcement des compétences, à travers des formations qui touchent divers aspects de la prise en charge des mineurs, comme l'accompagnement psychosocial, l'acquisition et l'adoption de techniques d'écoute, la construction d'un Projet de vie de l'enfant depuis son arrivée au centre, l'organisation d'activités éducatives et ludiques, le développement de compétences personnelles, jusqu'aux sessions sur la rédaction de candidatures, la gestion d'une entrevue de travail et aussi le lancement d'activités génératrices de revenu pour les jeunes qui s'apprentent à quitter le centre. Ce type de formations est fondamental, surtout parce que beaucoup d'opérateurs n'ont pas à leur actif une formation spécifique dans le secteur. Le second *target* sont certainement les mineurs institutionnalisés. Avec eux les activités possibles sont vraiment nombreuses et l'objectif est qu'ils soient des bénéficiaires, mais en même temps constructeurs actifs de leur parcours de croissance et de développement. Un des aspects sur lequel nous nous focalisons le plus à travers tous les projets est certainement l'accompagnement psychologique de tous les bénéficiaires des centres, aussi bien les mineurs abandonnés et les orphelins afin qu'ils puissent surmonter le traumatisme de l'abandon et la perte de la famille, que les mineurs institutionnalisés parce qu'ils proviennent de situations familiales précaires, afin de les aider à affronter le détachement de la famille, provisoire soit il ou – des fois malheureusement – définitif.

<sup>90</sup> Qui prend un enfant en *kafala*

<sup>91</sup> Pris en charge à travers la *kafala*



**Figure 39 :** Activités sportives et laboratoires de créativité organisés pour les enfants institutionnalisés auprès des centres partenaires.  
©Ai.Bi. Amis des Enfants.

En plus, à travers le Projet de parrainage à distance, nous avons lancé depuis plusieurs années la création de ludothèques et bibliothèques à l'intérieur des centres pour donner aux enfants un espace de jeu où ils peuvent évoluer à travers des activités ludiques et créatives toujours revêtues d'un but particulier afin d'assurer un bon développement cognitif, comme par exemple des sessions de lecture, laboratoires de peinture ou d'art plastique.

*« Grâce au partenariat avec Ai.Bi. dans le cadre du Projet de parrainage à distance nous avons pu renforcer nos ressources humaines en mettant à disposition des professionnels comme le psychologue, l'orthophoniste et l'assistant social qui travaillent quotidiennement pour permettre à nos enfants de grandir dans des conditions meilleures ».*

#### **Interlocuteur Projet de parrainage à distance d'un centre partenaire.**

*« Les activités ludiques organisées dans les centres avec le Projet de parrainage à distance contribuent à la croissance et au développement des enfants bénéficiaires. Ce sont des activités diverses, avec un but éducatif chacune ; par exemple des laboratoires de peinture, de dessin, de lecture, ou bien des parties d'échec, des films et aussi des laboratoires de cuisine et sessions sportives. Le dénominateur commun de ces activités est le but d'éduquer les enfants à travers le jeu et le divertissement, en leur donnant en même temps un espace pour s'exprimer, construire leur personnalité et aux éducateurs la possibilité de suivre leur comportement et les orienter, si nécessaire, vers des professionnels afin qu'ils les aident à travers un accompagnement individuel ».*

#### **Responsable Projet de parrainage à distance Ai.Bi. Maroc.**

Beaucoup d'entre eux, ceux qu'on appelle les *care leavers*, sont très dépendants des centres, du point de vue social et économique. Ces enfants ne sont pas prêts à quitter le centre, ni du point de vue psychologique, ni du point de vue des moyens de subsistance et de capacité à pouvoir entrer dans le domaine du travail. En somme, entrer dans le monde réel et couper le cordon ombéical avec le centre est vécu comme un cauchemar, Intermédiaire social et éducateur auprès du centre de Oujda.

Beaucoup d'enfants, en effet, passent toute leur enfance et adolescence dans les centres, jusqu'à l'âge adulte, perdant une fois pour toutes l'espoir de trouver quelqu'un qui désire les accueillir en famille et les considère comme ses propres enfants. Comme si cela ne suffisait pas, si pour un enfant atteindre 18 ans est un objectif à fêter, pour ces mineurs la majorité est très mal vécue sachant qu'ils doivent quitter le centre, comme prévu par la loi qui régleme les institutions de protection sociale dont ils sont bénéficiaires.



*Figure 40 : Un jeune care leaver exprime craintes et espoirs pour son avenir en dehors du centre qui l'accueille à Meknes  
©Ai.Bi. Amis des Enfants.*

*« Les jeunes care leavers affrontent beaucoup de défis pour s'insérer socio-économiquement dans la société. Tout d'abord, ils souffrent d'un grand problème d'orientation académique. Malheureusement, les filiales proposées par les centres de formation professionnelle ne sont pas conformes avec le marché du travail et les opportunités de travail disponibles. Pour cela, certains arrivent à obtenir un diplôme, mais pas à intégrer le milieu du travail. Les jeunes care leavers qui suivent des études supérieures ont besoin d'un soutien et suivi rigoureux jusqu'à l'obtention du diplôme universitaire et doivent être accompagnés pour trouver des stages et opportunités de travail, et cela peut demander des mois et parfois des années. En outre, les jeunes care leavers expriment une forte dépendance émotionnelle au centre et ont peur du moment de détachement ».*

**Responsable Projet SAD Ai.Bi. Maroc.**

Le Projet ensemble pour l'enfance (comme tous les autres projets sur les care leaving mis en place dans le passé) est intervenu également dans ce sens, à travers la réalisation de cours de formation professionnelle, qui permettent aux jeunes d'accéder à des stages auprès d'entreprises, mais aussi de développer les compétences personnelles et l'estime de soi dont ils ont été privés pendant très longtemps.

*« J'ai bénéficié de plusieurs formations professionnelles et je veux trouver un emploi. Mais je me sens protégé et en sécurité au centre, ici j'ai vécu toute ma vie et je suis très attaché aux personnes du centre. J'ai peur de quitter le centre et de me retrouver à la rue ».*

*Care leaver, 21 ans.*

En complémentarité avec le Projet, depuis 2019 nous collaborons avec le Ministère de la Solidarité de l'Intégration Sociale et de la Famille dans le cadre d'un Projet d'assistance technique et de réalisation de programmes et services sociaux locaux pour l'inclusion sociale des jeunes à travers la figure de l'intermédiaire social. Un Projet destiné entièrement aux opérateurs sociaux des centres pour créer la figure du médiateur social qui se consacre spécifiquement aux *care leavers* et à leur préparation en vue de la sortie du système de protection de l'enfance et donc vers l'autonomie.

*« En participant au Projet, nous avons découvert les thèmes relatifs à la profession d'intermédiaire social et ses zones d'intervention, le protocole opérationnel pour l'accompagnement des jeunes, qui décrit les pas et les phases d'enregistrement et d'autoévaluation du jeune, afin qu'il bénéficie du service, en tenant compte de ses qualifications et capacités. Nous avons compris que le plan individuel d'intégration sociale est au centre de l'intervention du médiateur social pour suivre le rythme du bénéficiaire et l'aider à atteindre l'autonomie et l'intégration. Nous avons été également en mesure de développer un instrument pratique dans le domaine de l'évaluation du travail du médiateur social et de renforcer ses capacités dans ce domaine. Je suis sûr que ce travail donnera des résultats très positifs à ces jeunes, en les remettant sur le bon chemin pour une intégration positive dans la société ».*

#### **Educateur d'une institution de protection de l'enfance de Tanger.**

Enfin, le troisième *target* est représenté par les acteurs détenteurs de pouvoir qui jouent un rôle dans la protection de l'enfance, spécialement des mineurs abandonnés et à risque d'abandon. Il s'agit en l'occurrence d'actions de *plaidoyer* que nous ne réalisons pas tout seuls, mais avec les nombreuses associations qui s'occupent d'enfance au niveau national, dans le cadre de coalitions dont nous sommes membres. In primis dans le cadre des actions de la Plateforme CDE Maroc, qui compte aujourd'hui 25 OSC, que Ai.Bi. a créée en 2017 et agit pour assurer la mise en oeuvre de la Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc. Il s'agit du plus grand instrument de protection de l'enfance nationale, dont l'élaboration est due à des efforts d'institutions et de la société civile et dont, malheureusement, la réalisation jusqu'à présent, à 7 ans du lancement du plan de développement, accuse déjà de très forts retards. Les autres actions de *plaidoyer* sont menées à travers la participation à des systèmes internationaux de suivi des droits humains, comme l'Examen Périodique Universel, qui évalue les états membres sur la mise en place et la réalisation de tous les droits humains, y compris ceux liés à l'enfance et la présentation de rapports périodiques au Comité pour les Droits de l'enfance, en application de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfance et de l'Adolescence.



## Encadré 7 : Situation de l'enfance et des mères célibataires

En 2019, le nombre des mineurs au Maroc est estimé à 11,2 millions (5,5 millions de filles et 5,7 millions de garçons), en d'autres termes, 31,4% de la population marocaine a moins de 18 ans. Selon les projections démographiques, le quota de mineurs sur la population totale devrait diminuer à 27% en 2030 et à 22% d'ici 2050 (UNICEF, SitAn 2019)<sup>92</sup>.

Au Maroc, beaucoup d'enfants vivent sans protection de leur famille pour divers motifs : parents absents (mort, abandon, séparation, divorce, prison), familles dysfonctionnelles (parents porteurs de troubles psychiatriques, comportements de dépendance, violences et/ou abus sexuels sur les enfants), familles en situations précaires (pauvreté, chômage, maladie et handicap), ou familles qui vivent dans des zones isolées obligées d'envoyer leurs enfants, depuis leur tendre enfance, dans des écoles et services voisins. Ceux-là, en l'absence d'une politique familiale et de formes alternatives de protection familiale (à l'exception de la *kafala*) sont accueillis provisoirement ou définitivement dans des centres, parmi lesquels les EPS (Etablissement de Protection Sociale).

Selon des données plus récentes<sup>93</sup> il y a actuellement au Maroc 97 EPS et on estime qu'ils accueillent 10.445 bénéficiaires. Parmi ces EPS nous pouvons citer la Fondation Rita Zniber di Meknes, créée en 1992, et l'Association Protection et Assistance de Salé, créée en 1937, avec laquelle Ai.Bi. Maroc collabore dans le cadre de plusieurs actions et projets.

En outre, comme le droit islamique, le droit marocain aussi, à l'article 490 du Code Pénal, interdit toute relation sexuelle en dehors du mariage. La mère célibataire est perçue par la société comme celle qui a transgressé les valeurs collectives, les coutumes et la norme religieuse, menaçant ainsi l'institution de la famille. Cette représentation est à l'origine de son exclusion. En plus, même l'enfant est discriminé pour des motifs religieux ou parfois légaux (Association 100% Mamans) et dans un contexte socio-culturel hostile aux mères célibataires ce sont les enfants qui souffrent. Nés en dehors de l'institution du mariage, ils sont considérés « illégitimes » par la société.

Beaucoup d'associations luttent depuis des années pour le respect des droits des mères seules et de leurs enfants. Un des pionniers de cette lutte est l'Association Solidarité féminine, créée en 1985, qui a contribué notamment à améliorer leur situation. Nous pouvons aussi citer l'Association 100% Mamans, ayant siège à Tanger, active dans ce domaine depuis 2006. Il faut rappeler aussi l'Association INSAF, créée en 1999 pour la lutte contre l'exclusion des mères seules et l'abandon des mineurs.

Les associations qui prennent en charge les mères célibataires et leurs enfants sont unanimes dans la description de leurs bénéficiaires : il s'agit principalement d'enfants vulnérables, exposés au risque de violence et d'exploitation, qui n'ont pas accès à des services de qualité en mesure de les accompagner dans un parcours qui vise leur autonomie et réinsertion sociale et professionnelle.

<sup>92</sup> UNICEF, 2019, SitAn, Maroc

<sup>93</sup> UNICEF, 2022, Cartographie des enfants en institution au Maroc

Les associations de la société civile marocaine sont devenues une force fondamentale dans la promotion du respect des droits des groupes vulnérables. Leurs efforts sont actuellement reconnus par l'Etat, qui les implique dans le développement de certaines politiques publiques. Malgré cela, beaucoup de progrès restent à faire pour leur garantir tous les droits, pour l'application de la parité de droits entre femmes et hommes et pour la reconnaissance des droits des mères seules et de leurs enfants.

## CONCLUSION

« En 2023 – affirme Marco Griffini, Président de Ai.Bi. Amis des Enfants – l'histoire de Ai.Bi. au Maroc a 29 ans. En fait, nous sommes présents dans le Pays depuis 1994 à travers des projets de Coopération au développement à laquelle depuis 2006 nous avons associé des interventions d'Adoption A Distance. Le Maroc est une des nations à laquelle nous sommes le plus liés, en tant qu'association et où nous avons réalisé un nombre très important de projets. Toujours avec un unique objectif : donner à chaque enfant abandonné le droit d'être un fils. Un droit qui s'exprime sous toutes les formes que nous avons bien expliquées dans cet article : de l'aide aux mères abandonnées, à la formation des opérateurs qui s'occupent quotidiennement de ces enfants abandonnés. Avec ces interventions concrètes, nous avons toujours cherché à sensibiliser les autorités et l'opinion publique d'un point de vue culturel : parce que l'assistance, pour autant qu'elle soit juste et fondamentale pour ces enfants abandonnés, elle ne peut pas être la réponse définitive, autrement elle se transforme en un « mythe », qui s'illusionne de résoudre les problèmes bien plus profonds et enracinés et devient, en fait, un obstacle à la satisfaction du droit fondamental de chaque enfant d'être un fils.

Et notez bien : ce droit ne s'épuise jamais, non plus avec le passage du temps. Même quand un garçon accomplit 18 ans il faut penser qu'il peut lui même, un jour, se sentir fils et ne pas l'oublier quand il deviendra à son tour un jour parent.

Voilà pourquoi, année après année, nous nous sommes rendus compte que parmi les urgences les plus importantes, et malheureusement les plus occultées, il y a celle des *care leavers*. Il s'agit d'un millier d'enfants qui ont passé leur vie dans des orphelinats et qui, d'un jour à l'autre, doivent s'insérer dans une société. C'est la même société qu'ils ne sont pas prêts à affronter parce que jusqu'à ce moment là elle les a tenus en marge, en les oubliant. Il est fondamental de donner à ces enfants tous les instruments pour pouvoir espérer, d'abord, et réaliser par la suite, un futur possible. Pour trouver un travail, une perspective, une dignité, en tant que personnes et en tant que fils.

Et tant que même un seul enfant abandonné, au Maroc, aura besoin d'aide et d'un soutien pour atteindre tout cela, Ai.Bi. continuera d'être présente. Comme elle le fait depuis désormais 30 ans ».

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Code Pénal, article 449.
- Code Pénal, article 453.
- Code Pénal, article 490.
- Conception Badillo, Naima Hajji « Familles vulnérables, enfants en institution. Rapport sur la discrimination des femmes et des enfants au Maroc », 2018.
- INSAF « Le Maroc des mères célibataires » (2010)le nombre de mères célibataires en 2009 était de 27 200 contre 11 016 en 2008 et 5 040 en 2002 à Casablanca.
- Myriam Tinouch Stucki « Dire la maternité célibataire. Etude menée entre Casablanca et Rabat, Maroc », 2004.
- UNICEF, « Situation des enfants au Maroc : Analyse selon l'approche équité », 2019.

# VIII.

## Inclusion sociale des enfants et des jeunes en situation de handicap

---

Alessandra Braghini  
Représentante Pays de OVCI au Maroc



L'Organisation Volontaire pour la Coopération Internationale OVCI la Nostra Famiglia a vu le jour le 4 mai 1982. Comme l'indique son nom, le parcours d'OVCI a toujours été soutenu par le professionnalisme de l'Association La Nostra Famiglia, qui a été fondée en 1946 pour se consacrer aux soins et à la réhabilitation des personnes en situation de handicap, en particulier des enfants.

OVCI est présente dans 6 pays dans le monde : Sud Soudan, Soudan, Equateur, Chine, Brésil et Maroc.

L'arrivée au Maroc a eu lieu en 2000 suite à la demande de l'Association / ONG AiBi Amici dei Bambini (Amis des Enfants) d'effectuer un service de consultance dans le cadre de la rénovation et de la réorganisation de l'orphelinat Lalla Meriem à Rabat et plus particulièrement pour la prise en charge des enfants et jeunes en situation de handicap. Le parcours d'OVCI a commencé au Maroc grâce à cette collaboration.

Son champ de travail se caractérise actuellement par les quatre domaines d'intervention suivants : Développement Inclusif à Base Communautaire (DIBC), la réhabilitation, l'éducation et la sensibilisation.

Le DIBC envisage d'activer le cadre de vie des personnes en situation de handicap pour favoriser leur plein développement et leur participation sociale, grâce à l'accompagnement de jeunes volontaires formés de manière appropriée. La réhabilitation se fait à travers la gestion du Service d'Accompagnement, de Formation, d'Information et de Réseautage (SAFIR) qui est réalisé pour la promotion de la prise en charge précoce des enfants en situation d'handicap. Le SAFIR est actif à l'école primaire Zerara de Témara et offre des services de kinésithérapie, d'orthophonie et des activités éducatives spécifiques. En ce qui concerne le domaine de l'éducation, OVCI opère à travers la gestion du premier Centre Socio-Educatif (CSE) activé, auprès de l'école primaire Mohammed El Fassi de Témara, pour accompagner les enfants en situation de handicap dans leur parcours d'inclusion scolaire, en proposant un programme scolaire individualisé, de divers ateliers, et en lançant également des parcours d'inclusion partielle dans les classes ordinaires de l'école.

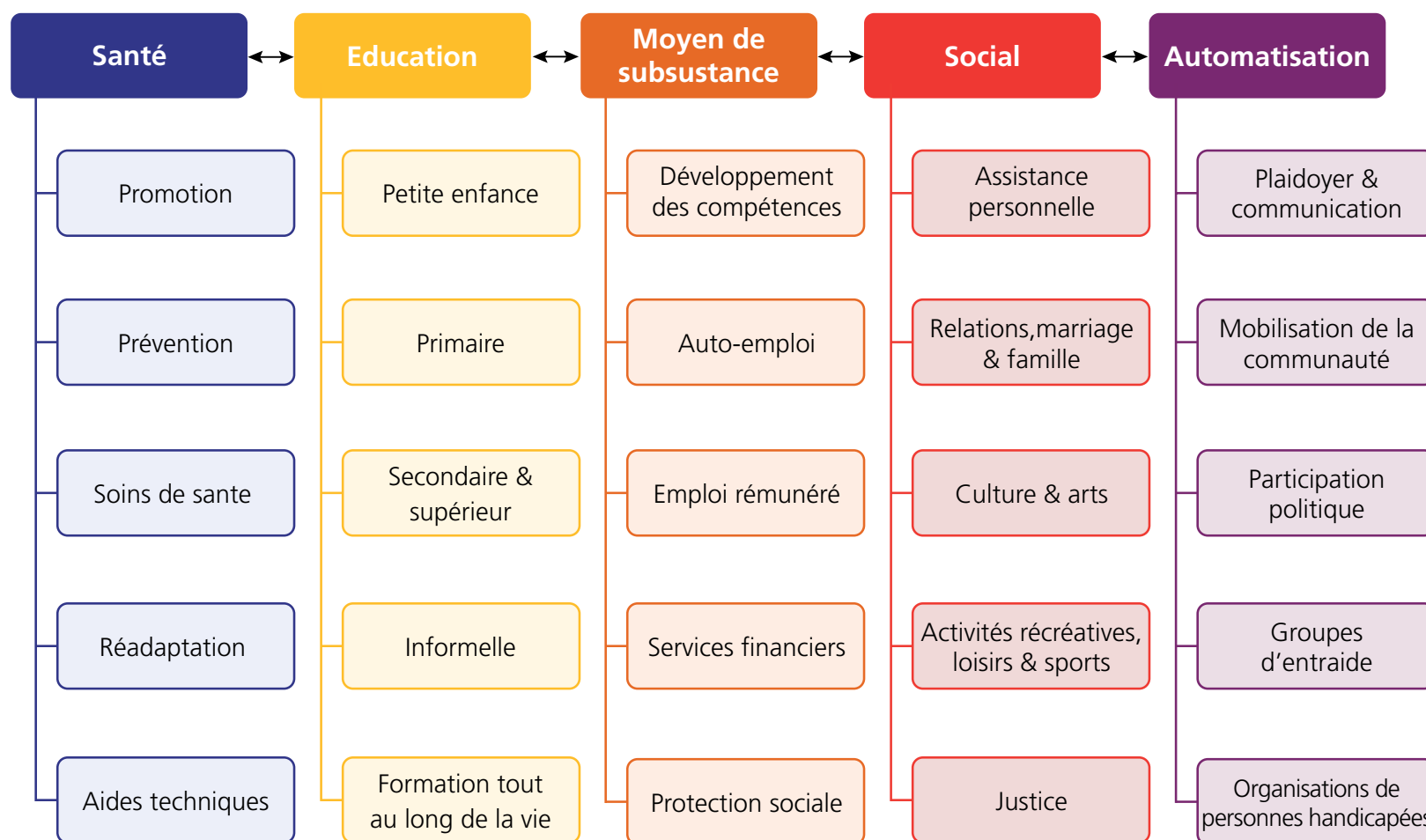
Et pour finir, la sensibilisation, OVCI soutient le Festival Handifilm de Rabat, une manifestation culturelle annuelle qui a l'objectif de promouvoir une nouvelle culture du handicap, à travers la projection de films marocains et internationaux, dans le but de changer le regard sur le handicap.

Le handicap est encore stigmatisé aujourd'hui, à la fois par « méconnaissance » et par héritage culturel ; il existe encore peu de structures qui proposent des parcours de réadaptation et qui soutiennent la famille et les personnes en situation de handicap dans le difficile chemin de l'intégration sociale. Une attention particulière doit être portée à l'inclusion scolaire, souvent refusée par la société et considérée comme source de fortes discriminations pour la pleine autonomie de l'individu.

OVCI effectue ses activités dans cinq régions au Maroc (Souss Massa, Casablanca – Settat, Rabat – Salé – Kenitra, Tanger - Tétouan - Al Hoceima et l'Oriental) sont destinées principalement aux enfants et jeunes en situation de handicap et à leurs familles. Au Maroc, il n'existe pas d'aide économique spéciale pour les familles comptant un enfant ou un jeune en situation de handicap. Par rapport au service sanitaire de base, dans les hôpitaux et les centres de santé, certains professionnels sont présents (médecins, kinésithérapeute, orthophonistes) et offrent des prestations, rétribuées ou pas, sur la base du revenu de la famille ou de leur appartenance à certains systèmes d'assistance socio-sanitaire. Ces professionnels sont cependant concentrés dans les grandes zones urbaines et à chaque opérateur est confié un nombre élevé de patients au détriment de la qualité des services fournis. Par rapport à l'insertion scolaire, au Maroc des aides directes aux associations marocaines qui travaillent dans ce domaine sont prévues. En effet, à travers le fond de cohésion sociale, géré par l'Entraide Nationale (organisme marocain national qui s'occupe des thématiques sociales), les associations reçoivent une subvention sur la base du nombre d'enfants suivis et sur la base de leur type et degré de handicap. Même dans ce cas, hélas, on n'arrive pas à pourvoir à la demande. Selon l'Enquête Nationale sur le Handicap, effectuée en 2014, seul un enfant en situation de handicap sur 3 est inséré à l'école. Pour remédier donc à cet important manque de services, OVCI a créé dans deux écoles publiques deux centres de référence où se trouve un service multidisciplinaire qui offre des séances de kinésithérapie, orthophonie,

activités éducatives et un service qui accompagne les enfants dans l'insertion scolaire. A cela s'ajoutent les nombreuses formations qui ont été organisées pour les directeurs des écoles, les enseignants et les éducateurs, la réalisation de documents de formation sur différentes thématiques liées au handicap et la pédagogie adaptée pour améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles. Une des activités les plus innovantes a été le lancement d'un programme de Développement Inclusif à Base Communautaire.

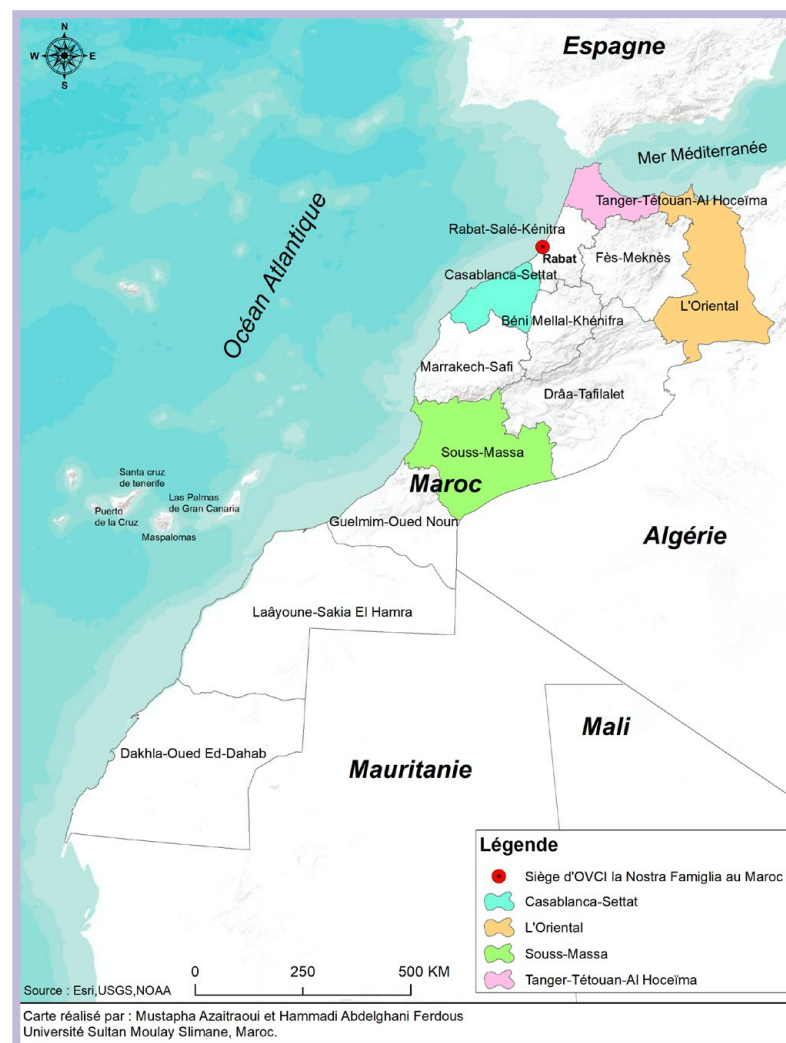
Dans la Commune de Ain Aouda (à 25 km environ de la capitale Rabat) a été démarrée une première expérience de Réadaptation à Base Communautaire pour mieux suivre les familles et les aider dans la gestion quotidienne de leurs enfants en situation de handicap. Le programme de Réadaptation à Base Communautaire (RBC maintenant dénommé Développement Inclusif à Base Communautaire-DIBC) est une stratégie qui a été démarré par l'OMS au début des années 80 et prévoit principalement l'accompagnement des familles à travers des visites à domicile effectuées par des jeunes volontaires dûment formés. Cette modalité s'est révélée gagnante et on a décidé de l'exporter, grâce à la contribution des associations locales, dans 4 autres régions du Maroc : Souss Massa, Casablanca - Settat, Tanger - Tétouan - Al Hoceima, Oriental. Le programme DIBC a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie des personnes porteurs en situation de handicap à travers des initiatives communautaires qui se développent grâce à une approche multisectorielle basée sur les droits, tout en aidant les parties intéressées à accéder à la gamme entière de services généraux et spécifiques pour le handicap. La stratégie DIBC est par définition focalisée sur une série d'activités coordonnées et complémentaires, à réaliser à domicile avec la personne en situation de handicap, leurs familles et à l'intérieur de la communauté. Elle est divisée en 5 chapitres qui sont résumés dans la matrice suivante :



Nous avons remarqué que l'intégration scolaire des enfants et des jeunes en situation de handicap est considérée par la famille et par les écoles principalement du point de vue de l'apprentissage scolaire, tandis que la fréquence scolaire représente un moment privilégié de contact, de confrontation et de partage d'expériences avec les autres enfants du même âge en dehors du contexte familial. Le problème principal que les écoles doivent affronter est le manque de personnel capable de gérer le problème de l'ESH (Enfant en Situation de Handicap) en classe. Dans plusieurs régions des stratégies différentes sont appliquées, développées indépendamment, pour affronter ce problème. La plus soutenable est celle d'aider l'élève porteur de handicap avec du personnel qui a reçu une brève formation grâce à laquelle il possède les compétences nécessaires pour accompagner l'enfant en classe, en l'aidant dans ses devoirs d'apprentissage, dans les nécessités physiques et dans le comportement. La qualité de vie des familles diminue souvent à cause de l'excessive dépense d'énergie et de temps que les parents et frères consacrent à la PsH (Personne en situation de Handicap). Pour cela les familles demandent de l'aide, partielle et temporaire. Ceci leur permet d'effectuer les activités habituelles (professionnelles ou personnelles/ sociales). Le support du personnel qui a acquis les compétences nécessaires pour prendre soin des besoins primaires de l'enfant est utile à différents niveaux : soutien à l'école, sessions de réhabilitation et activités de loisir. La nécessité de cette figure professionnelle devient plus importante dans les zones urbaines et périurbaines, où les familles perdent le soutien de la communauté d'origine à qui la majorité des familles pourrait confier ses enfants en cas de nécessité. Nous avons noté que les familles ont la tendance à se concentrer sur les problèmes organiques et physiologiques spécifiques de leur enfant (déformation, déambulation, manualité, langage, etc..) et qu'ils n'ont pas de perspectives de situations. Ces perspectives sont nécessaires pour une projection à long terme du Projet de vie de la PsH et pour l'équilibre durable de la vie familiale. Il est clair que les familles ne peuvent pas faire ces projections de façon intuitive et indépendante. L'assistance holistique et structurée, confiée à une équipe multidisciplinaire locale, dont les membres travaillent de manière coordonnée et concertée sur tous les aspects de soutien aux enfants et jeunes en situation de handicap et à leurs familles, offre une perspective fonctionnelle importante dans leurs vies, en impliquant également les écoles et les instituts de formation professionnelle.

En détail, les étapes que nous suivons pour mettre en place un programme DIBC sont les suivantes : identification d'un territoire et d'une association locale déjà active dans le domaine du handicap intéressée à collaborer au programme. Grâce à l'association et au réseau de contacts on identifie les familles bénéficiaires du programme, de préférence celles qui ne sont suivies par aucune association ou service. Toujours grâce à l'association du territoire, les volontaires qui désirent participer à cette expérience sont identifiés.

### Carte 8 : Régions d'intervention de OVCI



Ensuite, une fiche est rédigée (inspirée de la « Classification Internationale du Fonctionnement, Handicap et Santé de l'OMS » et en particulier les chapitres « Activité et Participation » « Autonomie et Compétence ») pour collecter les informations relatives aux familles et à l'enfant ou le jeune en situation de handicap et qui servira à suivre les éventuelles améliorations ou aggravations des bénéficiaires. L'élaboration statistique de toutes les informations collectées permet d'instituer une banque de données sur l'état initial et sur le développement des jeunes en situation de handicap dans les régions concernées. Le pas suivant concerne le lancement d'un programme de formation pour les volontaires, articulé sur différents modules et thématiques qui concernent le handicap. Nous élaborons une cartographie des services médico-sociaux et éducatifs disponibles et accessibles et nous lançons une campagne d'information pour faire connaître le lancement du programme à tous les niveaux (associations, familles, institutions). Par la suite on effectue la première visite à domicile, pendant laquelle les volontaires, accompagnés d'un expert en réhabilitation, élaborent un plan individualisé sur la base de la situation spécifique de chaque bénéficiaire en tenant compte des nécessités et difficultés de la famille. Le plan est ensuite suivi par le volontaire avec des objectifs simples et réalistes, à travers un nombre précédemment établi de visites à domicile échelonnées dans le temps.

La stratégie DIBC s'est révélée efficace même dans des contextes particuliers comme les orphelinats où les jeunes volontaires ne sont pas présents. Ici la stratégie a été adaptée et elle est devenue une approche globale à la personne avec une attention particulière à son cadre de vie. La collaboration s'est déroulée dans le passé à Agadir en partenariat avec l'Association Tazzanine, à Rabat avec la Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance, à Tetouan avec l'Association Mahd Albaraa et actuellement à Meknes avec la Fondation Rita Zniber. Dans tous ces centres il a été possible d'accompagner le personnel éducatif et sanitaire à travers des visites spécialistes pour les aider dans la prise en charge quotidienne des enfants et des jeunes en situation de handicap.

*« J'éprouve un sentiment d'orgueil, amour et appartenance pour ce Projet, surtout parce qu'il touche une partie de la société, les personnes handicapées et c'est ce qui me fait aimer ce travail ».*

Hanane, volontaire de Settât

Au Maroc les institutions avec lesquelles nous travaillons sont principalement: le Ministère de la Santé et de la Protection sociale, le Ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports, le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, le Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Egalité et de la Famille, avec lesquels nous avons signé des conventions de partenariat, directement en tant que OVCI ou à travers notre partenaire local, Association Casa Lahnina. Les autres associations avec lesquelles nous travaillons sont Handifilm, avec laquelle nous organisons des activités de sensibilisation sur le thème du handicap, dont le Festival du Cinéma Handifilm; CLIO qui a mis en place une série de services pour le PsH ; AMSAT qui suit les enfants et jeunes qui souffrent du syndrome down. Les associations avec lesquelles nous travaillons dans le cadre de la stratégie DIBC pour recruter les volontaires et identifier les familles à suivre (ou des bénéficiaires) sont nombreuses : Réseau National RBC, Mourouj, Association Badr de Berkane, Association Fraternité pour les Handicapés de Tanger, Fédération des Associations des Personnes à besoins spécifiques de Chtouka Ait Baha, Association RBC de Settât.





*Figure 41: Visite à domicile chez la famille de Mohamed, un garçon atteint d'un handicap et bénéficiaire des interventions d'OVCI ©Mario Anton Orefice*

La plus grande difficulté rencontrée par les volontaires dans la relation avec les familles est la difficulté à accepter la présence des jeunes à la maison en l'absence du mari. Pour remédier au problème, des femmes volontaires sont impliquées, on obtient ainsi une collaboration plus sereine. Les familles sont parfois plus intéressées par les aides matérielles (médicaments ou sommes d'argent ou dons d'aliments) plutôt que par l'accompagnement des volontaires. En outre, les familles ont parfois hâte de voir tout de suite des améliorations par rapport à la situation générale de leurs enfants : par exemple qu'ils apprennent à lire ou écrire, ou à marcher, tout en peu de visites et sans tenir compte des difficultés réelles des enfants. Ces incompréhensions se dépassent grâce à l'organisation de rencontres pendant lesquelles les volontaires et les coordinateurs des programmes DIBC expliquent aux familles les objectifs de la stratégie et des visites à domicile. Un dernier aspect à mettre en évidence est la difficulté à maintenir dans le temps l'engagement des volontaires. Leur motivation est toujours très élevée, l'opinion qu'ils ont de l'expérience est toujours enthousiaste, mais il est difficile de continuer à long terme la collaboration avec eux vu leur jeune âge (20 – 25 ans) et la nécessité naturelle de commencer de nouveaux parcours (d'étude, de travail ou liés à la vie personnelle).

*« Quand les volontaires sont arrivés à la maison pour la première fois ma fille avait beaucoup de difficultés. A 2 ans et 6 mois elle n'arrivait pas à rester bien assise, elle ne marchait pas et ne pouvait pas parler. Pendant les visites j'ai appris beaucoup de concepts importants sur la manière de me comporter avec elle, quelles sont les erreurs à éviter pour ne pas nuire à son développement et comment avoir de bonnes relations avec elle. Ainsi, j'ai compris que ma fille avait un problème mais malheureusement, à cause de ma totale ignorance, je l'ai beaucoup protégée de peur qu'il ne lui arrive quelque chose de mal. Je ne l'ai pas laissée faire ce qu'elle pouvait faire toute seule, je ne l'ai pas encouragée à prendre l'initiative pour acquérir autonomie. Donc, grâce aux conseils reçus, ma vie est devenue de plus en plus belle. Un changement vraiment radical. Je vis avec le handicap de ma fille de manière différente et plus facilement, ainsi que toute la famille parce que le team est venu chez moi et a sensibilisé toute la famille sur les problèmes et sur les possibilités de l'enfant. Ils nous ont expliqué que c'est un travail pour toute la famille et pas seulement de la mère, je ne cache pas que je me suis sentie soulagée, je portais un fardeau très lourd. Actuellement ma fille marche toute seule, monte les escaliers, prononce les noms de ses sœurs et de son frère, dit quelques mots et la chose la plus importante est qu'elle ne porte plus de couches. Un grand merci à toute l'équipe et compliments au programme DIBC ».*

*Témoignage d'une mère bénéficiaire du programme DIBC.*

L'approche multisectorielle du modèle DIBC nous permet d'évaluer l'impact de nos activités à plusieurs niveaux. Nous avons suivi 726 jeunes et enfants en situation de handicap et leurs familles réparties dans les régions de Souss Massa, Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kenitra, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Oriental. Les familles se sont senties aidées et accompagnées dans la prise en charge quotidienne de leurs enfants, à travers des activités simples à faire à la maison, suggérées par les volontaires. Les enfants et les jeunes en situation de handicap ont pu améliorer leur capacité relationnelle et de communication : beaucoup d'entre eux ont été finalement insérés à l'école, d'autres ont eu accès au monde du travail. Nous avons impliqué 89 jeunes volontaires en les formant sur le thème du handicap – en développant chez eux une sensibilité particulière vers les personnes en situation de handicap, dont nous sommes certains qu'elle restera même après leur engagement dans le Projet. Ces activités ont eu un impact positif sur les Autorités Locales, sensibilisées sur les besoins des personnes en situation de handicap, sur la prise en charge globale de la personne et encouragées à prendre en charge la poursuite du programme DIBC.

*« Je considère ma participation à ce programme parmi mes meilleures expériences. J'ai appris beaucoup de choses, j'ai acquis de nouvelles compétences et j'ai transmis toutes mes connaissances à ces enfants pour les aider à s'intégrer dans la société ».*

Randa, volontaire de Mohammedia.

*« A vrai dire, quand on obtient des résultats avec l'enfant qui n'était pas capable de parler et de bouger, la première sensation est de satisfaction et de réconfort dans ce noble travail ».*

Dina, volontaire de Chefchaouen.

Les associations locales ont reçu une formation et un soutien et ont apprécié la possibilité de se confronter avec le personnel spécialisé reconnaissant dans le modèle DIBC une approche globale à la personne et une implication de la communauté. 720 jeunes se sont rapprochés du monde du handicap, à travers la production des courts métrages (36 jusqu'à présent), en devenant des sensibilisateurs de leurs camarades du même âge et de leurs familles. Ils ont multiplié exponentiellement l'attention aux PSH comme ressource et non pas comme problème, dans le respect de leur dignité, permettant un changement de mentalité, qui, en partant des jeunes, constitue une grande potentialité pour le futur<sup>94</sup>.

*« J'ai fait des progrès avec mes bénéficiaires et avec leurs familles. Par exemple, les bénéficiaires sont devenus indépendants après plusieurs visites ».*

Fatima, volontaire de Berkane.



**Figure 42 :** Visite de l'école « Cherif Idrissi » de Tanger, bénéficiaire du Projet « Ecole Ouverte ». ©OVCI



**Figure 43 :** Visite à domicile dans le programme de « Développement Inclusif sur Base Communautaire » (DIBC) Sidi Bibi, Région de Souss Massa. ©OVCI

<sup>94</sup> Toutes les formations et le matériel de communication réalisés sont téléchargeables depuis la page Facebook <https://www.facebook.com/groups/233930863942559>.

## Encadré 8 : Enquête nationale sur le handicap<sup>95</sup>

En prenant en considération que les seules données officielles concernant le handicap au Maroc remontent à 2014 et sont contenues dans le rapport « Enquête nationale sur le Handicap », élaboré par le Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Égalité et de la Famille, on dispose actuellement des informations suivantes :

- Taux national de prévalence du handicap : 6,8%. 24,5% des familles ont au moins un membre handicapé.
- Les femmes représentent 51,4% des PsH, les hommes 48,6%.
- 58,5% des PsH vivent en zone urbaine contre 41,5% en zone rurale.
- 93,3% des PsH a plus de 15 ans, dont 45,5% entre 15 et 59 ans et 47,8% plus de 60 ans.
- Typologies de handicap : le handicap moteur représente 50,2% des cas, suivi par le handicap mental 25,1%, handicap visuel 23,8%, handicap auditif 15,8%, handicap du langage ou de la parole 10,5%, handicap métabolique 8,5%, tandis que les autres formes de handicap représentent 3,2%.
- Causes du handicap : 40,7% dus à une maladie acquise ou professionnelle, 25,6% à cause du vieillissement, 17,1% suite à des accidents, 10,7% suite à complications pendant la grossesse ou l'accouchement tandis que 5,9% suite à malformations héréditaires ou congénitales.
- Niveau général d'instruction des PsH : 16% sans aucune instruction, 36% avec une instruction de base, 3,6% avec une instruction primaire, 2,5% avec une instruction secondaire, 2,8% avec un niveau de secondaire de second degré et 1,8% une instruction supérieure.
- Le Taux de scolarisation des enfants en situation de handicap entre 6 et 17 ans est de 41,8%. Il y a un taux de scolarisation de 49,5% dans la zone urbaine contre 32,9% en zone rurale. Les filles sont plus exclues concernant la scolarisation, seulement 29,1% par rapport au 49,2% des enfants scolarisés.
- 85,7% des mineurs non scolarisés ne fréquentent pas l'école à cause de leur handicap.
- 51,3% des PSH se trouvent en âge d'activité soit 1.160.714 personnes. Parmi elles, seule le 27% est occupée, dont seulement 11,2% de femmes.
- 97% des PsH ne perçoivent pas un revenu propre, tandis que 2,4% reçoivent une contribution, une pension ou autre forme de revenu lié à leur handicap.

<sup>95</sup> Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Égalité et de la Famille « Enquête nationale sur le Handicap » - 2014.

## CONCLUSION

L'engagement d'OVCI au Maroc se base, en harmonie avec la philosophie de l'Association d'où elle est née – *La Nostra Famiglia* – sur la stratégie holistique, stratégie que l'Association a contribué à faire naître en Italie et à diffuser dans d'autres pays du monde.

L'engagement d'OVCI est également caractérisé par la sensibilité et par l'attention aussi bien vis-à-vis de la situation des enfants en situation de handicap, qui nécessitent d'être guidés et aidés à utiliser toute leur potentialité, qu'aux besoins de leurs familles, qui supportent le poids de l'assistance et du soin et qui sont souvent laissés seuls dans cette tâche. En plus, OVCI s'engage en faveur de l'inclusion sociale des enfants qui, vu leur âge, se développe principalement à l'école.

Enfin, n'oublions pas les conséquences du handicap au niveau du rôle familial et surtout des mères ou des femmes en général, qui sont très souvent les seules à s'occuper de la personne en situation de handicap présente dans la famille. Le terme qui est utilisé dans ces cas pour les décrire est *caregiver*.

Pour toutes ces raisons, le modèle DIBC s'avère être une approche gagnante, parce qu'il est parfaitement en harmonie avec notre stratégie holistique. Basé sur l'attention à la personne dans sa globalité et inséré dans son contexte social, il prévoit la mobilisation de la communauté de vie de l'enfant et de la famille pour un vrai développement inclusif (visites à domicile, insertion scolaire, activités sociales, etc).

Nos expériences au Maroc ont trouvé un terrain fertile pour proposer cette modalité d'approche : associations disposées à collaborer, jeunes qui se sont engagés dans le volontariat, familles qui ont compris et accueilli le défi de s'activer de manière nouvelle pour la réhabilitation globale de leur enfant. Dans notre Projet nous avons été rejoints par enfants et jeunes, familles, volontaires, enseignants, associations, institutions, étudiants du lycée et de différentes manières, nous avons fourni soin, formation, sensibilisation, support d'organisation, exemples de bonnes pratiques. Justement, le modèle de projets qui fonctionnent bien nous fait espérer que les institutions puissent garder au moins certaines activités initiées et répliquer le modèle dans d'autres zones. Les besoins des Personnes en situation de handicap et de leurs familles doivent être affrontés de façon capillaire et continue. Le modèle DIBC pourrait être une réponse adéquate et durable dans le temps.

En suivant toujours une approche globale, OVCI cible la réalisation de deux initiatives très importantes par rapport au parcours entrepris au Maroc.

La première se réfère au Projet « Ecole Ouverte – alliances éducatives pour l’inclusion », financé par l’Agence Italienne pour la Coopération au Développement, commencé le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et qui se terminera le 30 juin 2025, dont l’objectif est celui de promouvoir et activer l’inclusion à travers la formation du personnel enseignant et auxiliaire, et de sensibiliser la population à travers des activités dans le territoire. Le Projet intéresse 5 provinces du Maroc, qui travaillent dans 25 écoles, 250 enseignants et 500 enfants en situation de handicap et leurs familles.



*Figure 44 : Activités de psychomotricité à l'école Mohammed el Fassi de Temara*

©OVCI

La seconde initiative, intitulée « PIAF : Projet Intégré d’Autonomisation de Femmes » concerne la formation professionnelle des jeunes femmes, en situation de handicap et leurs *caregiver*, pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle et qui pourrait devenir non seulement une source de revenu, mais aussi un motif de revanche sociale pour la figure féminine. Financée par l’Union européenne, l’initiative durera 3 ans, du 18 décembre 2021 au 17 décembre 2024.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Enquête nationale sur le Handicap, Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du développement social, 2014.
- Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du développement social, <https://social.gov.ma/fr/>

## LIENS UTILES :

Site internet d'OVCI: <https://www.ovci.it/index.php/it/>

Site OVCI qui présente l'activité DIBC au Maroc :

<https://www.ovci.it/index.php/fr/que-nous-faisons/maroc/les-jeunes-comme-levier-du-developpement-inclusif-du-maroc>

Groupe Facebook qui présente les documents de formation produits par OVCI au Maroc:

<https://www.facebook.com/groups/233930863942559/files>

Site internet Association La Nostra Famiglia: <https://lanostrafamiglia.it/>

Site Lignes Guides DIBC (version italienne)

<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/44405/9789241548052-introductory-ita.pdf?sequence=319&isAllowed=y>

Site internet Association Handifilm: <https://www.handifilm.ma/>

# IX.

## « Grande Contro il Cancro »: programme de soutien aux enfants en traitement médical contre le cancer au Maroc

---

**Alessandra Radaelli**

Coordinatrice de Soletterre pour le programme dans le domaine de l'oncologie au Maroc, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ouganda et Ukraine.





La Fondation Soleterre est née à Milan en 2002. Depuis, nous travaillons pour la reconnaissance et l'application du droit à la santé dans son sens le plus large. Pour cela nous nous engageons pour la sauvegarde et la promotion du bien être psychophysique pour toutes et tous, aussi bien au niveau individuel que collectif, à chaque âge dans toutes les parties du monde. La prévention, la dénonciation et la lutte contre les inégalités et la violence, quelle que soit la cause qui les génère, sont partie intégrante de nos activités : parce que la santé est une forme de justice sociale. En effet, comme indiqué par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) depuis 1948, la santé ne peut pas être considérée comme simple absence de maladie, mais doit être protégée et promue comme « un état de bien être physique, mental et social total ». Malheureusement, à plus de 70 ans de cette définition, la santé est encore bien loin d'être un droit garanti de manière totale à tous : aux énormes progrès réalisés dans le domaine médical, clinique et scientifique ne correspond pas un progrès comparable au niveau de l'accessibilité aux services sanitaires de qualité pour tous et des conditions de vie qui se sont dégradées pour beaucoup.

Au Maroc Soleterre est arrivée en 2003 : les liens migratoires entre l'Italie et le Maroc ont été le trait d'union qui nous a attiré vers ce Pays. Depuis 2003, beaucoup d'initiatives se sont succédées, beaucoup d'objectifs ont été cherchés et atteints. Soleterre adopte de plus en plus une approche de programmes à long terme et abandonne celui du « Projet » à court terme. Avec deux programmes, que Soleterre développe dans tous les Pays dans lesquels elle intervient : un programme « Santé » focalisé sur l'oncologie pédiatrique et sur les supports psychologiques et paramédicaux connexes, et un programme « Travail » qui vise l'insertion des jeunes dans la vie active, en donnant la priorité aux catégories les plus désavantagées - au Maroc, les personnes migrantes, les mères célibataires et les enfants sans famille.

Nous nous sommes occupés initialement de coopératives artisanales féminines marocaines dans la partie centrale du Pays, à l'époque région de la Chaouia Ouardiga, avec chef lieu la petite ville de Settat - où se trouve actuellement notre bureau administratif. Nous avons effectué par la suite des activités à Casablanca, à Marrakech, à Fès et à Rabat.

En ce qui concerne le programme « Travail », nous sommes présents principalement dans le Centre-Nord du Pays, à Tanger, à Rabat/Salé, à Casablanca et à Settat. Actuellement deux centres pour l'insertion professionnelle des jeunes sont opérationnels, et sont définis comme *hub*, à Rabat et à Tanger. Le programme « Travail » est géré avec une association locale dont nous avons accompagné les premiers pas, qui s'appelle « ES.Maroc.org – Entreprise Sociale ». Les *hub* accueillent environ 3000 jeunes par an, dont la moitié sont des personnes migrantes non marocaines, surtout subsahariennes. Les centres fournissent des services d'insertion à tous les niveaux, du lancement de *startup* collectives, à l'autoentrepreneuriat individuel, à l'emploi salarié. Plusieurs investisseurs contribuent à la gestion du programme avec différentes lignes de financement : parmi eux se démarquent la fondation Peppino Vismara, l'Union européenne et la Conférence Episcopale Italienne (CEI).

Quant au programme « Santé », il est soutenu principalement par des fonds privés et des fondations italiennes. Nous sommes présents dans la zone centre-sud et à Marrakech, après plusieurs années de travail de sensibilisation sur le terrain lié à l'oncologie pédiatrique, nous avons ouvert avec le partenaire local une maison d'accueil pour enfants atteints de tumeur.

Soletterre a créé le Programme International Grand Contre le Cancer (précédemment connu comme Programme International d'Oncologie Pédiatrique - PIOP) pour défendre le droit à la santé et à la vie des enfants et des adolescents atteints de cancer. Aujourd'hui le programme est actif dans 6 Pays : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Italie, Maroc, Ukraine et Ouganda.

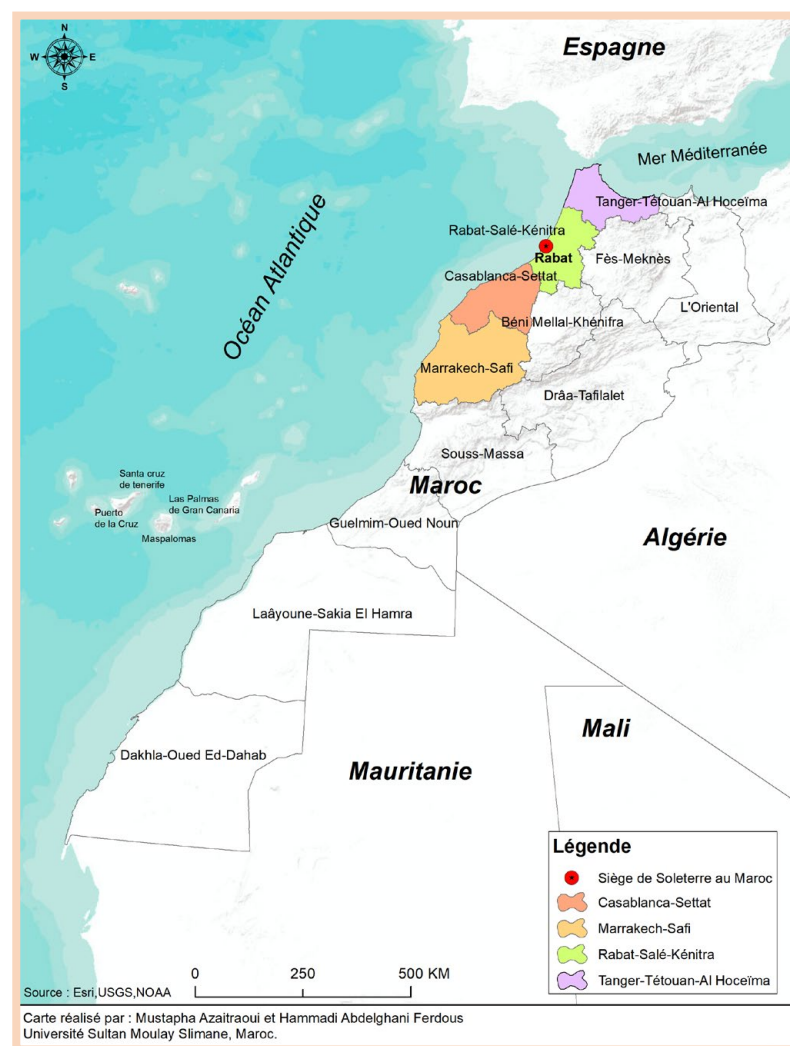
Il s'agit d'une intervention complexe à travers laquelle nous agissons sur plusieurs facteurs qui déterminent l'accès et la qualité des soins. La complexité et la dureté de la maladie ainsi que les implications émotionnelles, économiques et sociales qu'elle comporte, obligent en fait à intervenir simultanément sur différentes zones : médico-scientifique, psychologique, sociale et communautaire.

Pour contribuer à élever les taux de survie, Soletterre a décidé d'agir avant tout sur les systèmes sanitaires, en les soutenant dans leur complexe et donc en agissant sur les infrastructures, disponibilité de médicaments et instrumentations, formation du personnel médical et paramédical. C'est seulement en améliorant ces aspects qu'on peut avoir une influence sur la rapidité et la qualité du diagnostic et assurer des thérapies immédiates et efficaces. Soletterre s'occupe de ces aspects en partenariat avec d'autres organisations, tel que le Groupe Franco Africain pour l'Oncologie Pédiatrique (GFAOP).

Toutefois, répondre aux besoins psychologiques et sociaux des enfants, et par conséquent de leurs familles, fait partie intégrante des soins. Beaucoup d'études ont mis en évidence l'importance fondamentale du parcours thérapeutique de soutien psychologique aux petits patients et de l'accompagnement dans les différentes phases de la maladie. Il s'agit d'un parcours qui doit être promu et supporté par une alliance thérapeutique qui nécessite d'agir de concert : famille, médecins et opérateurs psychosociaux. Dans cette optique on peut vraiment affronter les différentes problématiques liées au cancer. L'accès raté aux soins peut dériver d'un problème économique, mais aussi de l'incapacité de trouver les parcours justes dans les systèmes. L'abandon des soins arrive en général par manque de fonds, mais peut dépendre aussi du traitement et de la manière dont il est proposé par le *staff* médical. L'alliance thérapeutique permet d'intercepter les difficultés et de les résoudre en augmentant l'accès aux soins et assurer leur succès.

En considérant le cancer infantile comme un problème sanitaire global, on se rend compte que l'alliance doit être multidisciplinaire et doit impliquer également de nombreux autres acteurs de la communauté. Créer et soutenir les réseaux nationaux, régionaux et internationaux des structures sanitaires et d'organisations de la société civile impliquées dans le thème de l'oncologie pédiatrique est très important. C'est la manière avec laquelle on peut agir sur les causes substantielles qui refusent à beaucoup d'enfants et

Carte 9 : Régions d'intervention de Soletterre





*Figure 45 : Enfants du service d'oncologie pédiatrique de l'hôpital de Fès ©Zoe Vincenti*

d'adolescents atteints de cancer les soins nécessaires et l'espoir d'un meilleur avenir. Le Programme « Grand Contre le Cancer » de Soletterre prévoit 7 zones d'intervention à l'intérieur desquelles sont contenues des actions spécifiques. Les zones sont établies sur la base des nécessités et des particularités du Pays, afin d'avoir un impact sur les carences spécifiques de chacun.

L'éducation à la santé est destinée à prévenir les comportements incorrects et à promouvoir ceux qui peuvent s'avérer efficaces pour élever les enfants dans un cadre sain, avec des facteurs de risque réduits au minimum. Nous effectuons, directement ou à travers des partenaires, des actions d'éducation des mamans et des enfants en ce qui concerne les styles de vie, l'alimentation et les habitudes hygienico-sanitaires, en plus des initiatives de sensibilisation et recherche sur la protection de l'environnement de la santé.

Le diagnostic précoce a pour but d'élever les taux de survie et de maîtriser les conséquences invalidantes temporaires et permanentes causées par la maladie. Le diagnostic précoce est déterminé par la qualité et par l'accès aux services pédiatriques de base et au degré de conscience des parents et de la communauté. Les actions clé dans cette zone sont : sensibilisation, information et formation de médecins généralistes, pédiatres, parents et communauté (surtout dans les zones périphériques et rurales), formation et connexion du personnel médical de base avec les unités pédiatriques oncologiques de référence, mise à disposition d'instruments afin d'avoir un diagnostic précis.

Pour améliorer les taux de survie, il est nécessaire de garantir des soins efficaces et rapides, qui puissent être dispensés tout de suite après le diagnostic. La disponibilité de médicaments (chimiothérapie, mais aussi anti douleurs et anti inflammatoires), matériel sanitaire et instruments est indispensable. Les actions déterminantes dans cette zone sont : l'amélioration structurelle des services de référence à travers la dotation d'instruments chirurgicaux et de diagnostic, la modernisation des espaces (salle de soins, salle

d'opération, dortoirs, espaces jeu), la fourniture de médicaments et de matériel hygiénico-sanitaire, transports et soins au niveau national et international pour les cas exceptionnels.

Les soins pharmacologiques et chirurgicaux doivent être accompagnés de support psychologique, social et éducatif, dédié directement aux enfants sans toutefois oublier un soutien aux parents et au personnel médical et paramédical du service. Nos principales actions dans cette zone sont : formation et mise à jour du personnel dédié (psycho-oncologie, art thérapie, etc) ; *counseling* pour enfants, parents, personnel médical et paramédical, enfants et jeunes guéris ; activités ludiques à l'hôpital et à l'extérieur ; activité d'art-thérapie et clown thérapie.

A part cela, nous mettons à disposition des familles et des enfants atteints de cancer des structures d'accueil extérieures aux services, principalement pour aller à la rencontre des familles qui ne peuvent pas soutenir les efforts financiers liés au déplacement vers les centres sanitaires où sont effectués les soins.

La structure d'accueil, en outre, libère des places dans les services pour les nouveaux patients et crée des liens à l'intérieur de la maison qui contribuent notamment à diminuer les taux d'abandon des soins. Les maisons famille sont donc un lieu sûr qui aide les familles à affronter le traumatisme de la maladie et la difficulté des soins dans une ambiance familiale et sereine, mais représentent aussi un soutien à l'activité sanitaire.

Le réseautage entre oncologie internationale et associations de la société civile est nécessaire pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques et pour l'élaboration de stratégies communes d'intervention. Dans certains cas les associations de la société civile qui supportent les enfants atteints de cancer sont de petites dimensions et nécessitent une formation spécifique pour garantir la durabilité des projets et pour sensibiliser les communautés locales. Sensibilisation et *plaidoyer* sont destinés à défendre le droit des enfants atteints de cancer et d'abattre les stigmatisations vers la pathologie oncologique pédiatrique. Il est nécessaire, d'une part, de sensibiliser les communautés quant aux droits des enfants et des adolescents atteints de cancer, d'autre part de pousser les décideurs politiques à la réalisation de ces droits à travers le respect des conventions internationales, la mise en place de législations nationales et supranationales ad hoc et la lutte contre la corruption dans les systèmes sanitaires. Des actions clé dans cette zone sont : développement de jumelages avec des centres d'excellence italiens ou entre les centres hospitaliers sud-sud, création et renforcement d'associations de parents et de volontaires hospitaliers, activités de communication, sensibilisation et *plaidoyer* de plusieurs *stakeholder*, dont les décideurs politiques.

Le Maroc est actuellement dans une phase de transition épidémiologique définie « à double charge » avec le coexistence de maladies infectieuses à l'instar de celles chroniques. Tandis que l'incidence de maladies infectieuses et la malnutrition sont progressivement en train de diminuer, on enregistre une augmentation de maladies non transmissibles, comme les maladies cardiovasculaires, les



Figure 46 : Un enfant et sa famille, bénéficiaires du Programme International d'Oncologie Pédiatrique (PIOP) à Rabat ©Zoe Vincenti

maladies chroniques et oncologiques, responsables de 56% de la charge de morbidité totale. En particulier, l'incidence du cancer est en train de devenir de plus en plus accablante pour le système sanitaire. La situation au Maroc enregistre environ 30.000 nouveaux cas de cancer chaque année. Le cancer est responsable de 7,2% des décès<sup>96</sup>. Donc, à travers l'initiative et sous la direction de la Fondation Lalla Salma contre le cancer<sup>97</sup>, le Maroc a adopté un Plan National de Prévention et Contrôle du Cancer conforme à la stratégie globale. Selon les données du Service d'Oncologie Pédiatrique de l'hôpital Ibn Sina de Rabat, plus de 340 nouveaux cas de tumeur pédiatrique ont été enregistrés en 2018, principalement en provenance des régions de Rabat/ Salé/Kenitra et Tanger/Tetouan. 71% des pathologies diagnostiquées ont été de nature oncologique, 29% hématologique avec les pathologies principales suivantes: 52 leucémies lymphoblastiques, 33 tumeurs cérébrales, 29 drépanocytoses, 28 lymphomes non *Hodgkinien*, 28 neuroblastomes et 24 leucémies myéloblastiques.

Le cancer infantile est encore peu connu au Maroc. Pour cela Soleterre, en collaboration avec les associations L'Avenir et Association des Malades Atteints de la Leucémie (AMAL), a travaillé longuement sur la prévention secondaire, ou à travers l'organisation de rencontres de formation pour pédiatres et médecins généralistes sur le thème du diagnostic précoce à travers l'identification des symptômes des différentes tumeurs. Une attention particulière a été dédiée à la formation de médecins généralistes dans les communautés rurales dans les régions de Fès et Marrakech. Ces activités de formation constituent une méthode concrète pour améliorer le diagnostic précoce et faciliter l'accès rapide au diagnostic et aux soins dans les structures hospitalières compétentes. D'autres rencontres d'information et de sensibilisation sont destinées aux parents et mineurs sur le thème de la prévention des tumeurs, à travers l'utilisation de guides et matériel conçus avec l'hôpital de Rabat, les institutions et associations locales. En particulier, avec le partenaire AMAL, Soleterre effectue depuis 2015 des activités de sensibilisation et d'information préventive sur les tumeurs dans les écoles publiques de la région de Marrakech.

Un important résultat atteint dans le domaine des tumeurs infantiles a été la réalisation du site web du Centre d'Oncohématologie Pédiatrique de l'Hôpital de Rabat (CHOP) [www.chop.ma](http://www.chop.ma). Cet instrument digital est à disposition des médecins généralistes et spécialistes, des familles des petits patients atteints de tumeur et du public en général. Sur le site il est possible d'échanger et d'obtenir des informations sur les différentes tumeurs infantiles, trouver des études, thèses de licence et recherches, des réponses aux problématiques spécifiques de la maladie et informations sur les services fournis par la structure hospitalière. Chaque année environ 15.000 visiteurs accèdent au site internet.

Pour nous de Soleterre le soutien psycho-social est d'une importance cruciale : compléter les soins avec des thérapies de soutien psychologique dédié aux enfants et aux parents qui sont en train d'affronter le cancer est essentiel pour garantir la réussite des soins et le bien être et prévenir l'abandon des soins. Dans les services d'oncologie pédiatrique des hôpitaux de Fès et de Rabat nous avons effectué jusqu'à il y a quelques années plusieurs activités d'accompagnement psychologique pour les enfants qui sont en train d'affronter les soins et pour leurs parents, en associant des activités d'« art thérapie » spécifiques pour enfants et adolescents, destinées à protéger leur droit au jeu et à l'enfance.

---

<sup>96</sup> [https://www.jle.com/fr/revues/mst/e-docs/transition\\_epidemiologique\\_au\\_maroc\\_1960\\_2015\\_\\_312425/article.phtml](https://www.jle.com/fr/revues/mst/e-docs/transition_epidemiologique_au_maroc_1960_2015__312425/article.phtml)

<sup>97</sup> Organisation fondée en 2005 par la Princesse Lalla Salma, épouse du souverain Mohammed VI avec comme objectif de faire de la lutte contre le cancer une des priorités de santé publique au Maroc et dans la région. <https://www.contrelecancer.ma/fr/>

En septembre 2022 nous avons inauguré notre première maison d'accueil au Maroc, construite par notre partenaire AMAL à Marrakech et meublée avec des fonds de donateurs privés italiens. La maison, composée de trois niveaux, a la capacité d'accueillir 13 patients soignés pour une tumeur auprès de l'hôpital Mohammed VI de Marrakech et autant d'accompagnateurs dans 13 chambres, dont une sans barrières architecturales.

Enfin, depuis 2014 nous fournissons un support aux familles les plus nécessiteuses à travers l'octroi du Fond d'Urgence : en étroite collaboration avec les assistants sociaux des hôpitaux, nous identifions les familles qui n'arrivent pas à affronter d'une manière autonome tous les coûts liés aux soins : coût de transport, analyses médicales et achat de médicaments non disponibles, visites de contrôle et autres frais indirects. Le nombre de familles qui bénéficient de ce support varie de manière significative chaque année sur la base du budget annuel disponible et au type de besoins des familles.

### ***HUMAN INTEREST STORY***

*Fatima a 4 ans et vient de Demnate, une ville de la région de Béni Mellal-Khénifra, dans le centre du Maroc, à 120 km de Marrakech. On lui a diagnostiqué en décembre la leucémie et depuis elle est soumise à des soins chimiothérapeutiques auprès du day hospital du service d'Oncoematologia pédiatrique du pôle hospitalier Mohammed VI de Marrakech.*

*Fatima est accompagnée par ses grands parents étant donné que le père ne peut pas quitter son travail et la mère doit s'occuper de ses autres enfants.*

*Sa famille n'a pas de connaissances qui puissent les héberger en ville ni les ressources pour louer une chambre ; les services sociaux de l'hôpital l'ont mise en contact avec le Directeur de la maison famille « Dar al Amal » pour organiser l'hospitalité. Grâce à Dar al Amal, Fatima et la famille peuvent affronter les soins avec sérénité.*

## Encadré 9 : Les soins de la tumeur pédiatrique au Maroc et l'initiative globale de l'OMS pour la tumeur pédiatrique (*Global Initiative for Child Cancer – GICC*)

L'oncologie pédiatrique a commencé à se développer à la fin des années 70. A l'époque, des structures adéquates n'existaient pas, la chirurgie était l'instrument thérapeutique principal, les soins chimiothérapeutiques disponibles étaient très limités et la radiothérapie était pratiquée seulement à Casablanca, le taux de survie était égal à 5%<sup>98</sup>. Au début des années 80, à Rabat et à Casablanca, deux équipes médicales affectées aux soins de la tumeur pédiatrique ont été formées, avec l'objectif d'améliorer la survie des enfants atteints de cancer au Maroc. Depuis, le développement de l'oncohématologie pédiatrique (OEP) a été continu : actuellement on compte trois services de OEP (à Casablanca, Rabat et Marrakech) et trois unités de OEP (Casablanca, Fès et Oujda). En 1996 a été constituée la Société Marocaine d'Oncohématologie Pédiatrique (SMHOP), qui regroupe tous les professionnels du secteur. En 2005 a été créée la Fondation Lalla Salma pour la prévention et les soins de la tumeur, qui a considéré la lutte contre la tumeur comme une priorité de santé publique pour le Maroc, tout en contribuant, en collaboration avec le Ministère de la Santé et plusieurs OSC, à développer et faire adopter le Plan National de Prévention et Contrôle de la Tumeur.

Selon les dernières données de l'OMS, le nombre annuel de tumeurs pédiatriques au Maroc s'élève à 1939 en 2020<sup>99</sup>. Les tumeurs les plus répandues sont la leucémie aigüe myéloïde, la tumeur de *Wilms*, le lymphome de *Hodgkin*, le lymphome de *Burkitt* et le rétinoblastome. En 2015 le taux de survie de la tumeur pédiatrique au Maroc était estimé à 30%<sup>100</sup>; des stratégies ont été mises en oeuvre pour contribuer à l'amélioration du taux de survie ainsi que la lutte contre l'abandon des soins, les diagnostics précoces, les protocoles thérapeutiques adaptés, l'accès aux médicaments et l'amélioration des traitements de support, en plus des collaborations et partenariats avec des hôpitaux et organisations étrangères.

Des études plus récentes effectuées par l'équipe d'oncopédiatrie de Rabat rapportent des résultats beaucoup plus positifs en termes de survie : pour les enfants soignés entre 2012 et 2014, le taux de survie a atteint 60%<sup>101</sup>, toutefois cette donnée n'est pas représentative de la situation de tout le Pays.

Dans les pays à revenus élevés, le taux de survie de la tumeur pédiatrique dépasse 80%, tandis que les pays à bas et moyen revenu le taux varie entre 15% et 30%. Afin de combler cette énorme disparité, l'OMS en septembre 2018 a lancé l'Initiative Globale pour la Tumeur Pédiatrique (*Global Initiative for Child Cancer, GICC*) dans les pays à bas et moyen revenu. L'objectif est d'atteindre, d'ici 2030, le taux de survie global de 60% pour les 6 tumeurs pédiatriques principales (leucémie lymphoblastique aigüe, lymphome de *Burkitt*, lymphome de *Hodgkin*, rétinoblastome, tumeur de *Wilms*, gliome de bas grade de malignité). Le Maroc a été inclus parmi les pays pilote du GICC, et en 2021 a été présenté le Plan Tumeur Pédiatrique 2021-2030 qui s'articule autour de quatre axes : prévention, diagnostic précoce, efficacité des soins thérapeutiques et soins palliatifs.

<sup>98</sup> <http://www.cancercontrol.info/wp-content/uploads/2021/11/Web-FCC.pdf>

<sup>99</sup> [https://www.who.int/cancer/country-profiles/MAR\\_2020.pdf](https://www.who.int/cancer/country-profiles/MAR_2020.pdf)

<sup>100</sup> Raul C Ribeiro, Eva Steliarova-Foucher, Ian Magrath, et al. Baseline status of paediatric oncology care in ten low-income or mid-income countries receiving My Child Matters support: a descriptive study. *www.thelancet.com/oncology* Vol 9 August 2008

<sup>101</sup> I. Dahbi, M. Elkababri, A. Kili, et al. Childhood Cancer Survival in Morocco: Report from the Pediatric Oncology Unit of Rabat. *Abstract Pediatric Blood Cancer* V116 S1OP19- 1640

## CONCLUSION

Soletterre prévoit de développer de nouvelles activités de support psychologique liées à la maison d'accueil de Marrakech, de renforcer et d'élargir les activités de sensibilisation dans la communauté et des formations pour les médecins généralistes. En particulier, un des projets récemment formulés prévoit l'organisation, en collaboration avec l'Association Italienne d'hématologie et Oncologie Pédiatrique (AIEOP) et des psychologues marocains, d'un cours de spécialisation en psycho-oncologie. Si l'initiative est approuvée, on prévoit un cours de six mois de formation hybride qui permet aux psychologues du Maroc et des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour pouvoir aider au mieux les patients oncologiques, leurs familles et le personnel médical-paramédical. En outre, à la fin du cours des bourses de stages seront mises à disposition pour faire la pratique auprès d'autres maisons famille et /ou services hospitaliers de pédiatrie oncologique.

En outre, un des plus grands souhaits de Soletterre est celui de pouvoir donner notre support à d'autres organisations de la société civile engagées dans le soutien des enfants soignés pour tumeur : en renforçant leur capacité, aussi bien en termes de gestion, collecte de fonds que d'implication de volontaires dans les activités. En effet, la coordination entre les OSC et les services hospitaliers d'oncologie pédiatrique peuvent apporter des améliorations sensibles à travers l'utilisation efficace des ressources, la communication entre patients, familles et personnel médical et paramédical.

L'importance de partager les expériences, connaissances et bonnes pratiques à travers des rencontres, sessions de formation, échanges et participation à des congrès internationaux, est fondamental pour nous.



## **LIENS UTILES :**

[www.soleterre.org](http://www.soleterre.org)

[www.soleterremaroc.org](http://www.soleterremaroc.org)

[www.entreprisesocialemaroc.org](http://www.entreprisesocialemaroc.org)

[www.facebook.com/soleterremaroc](https://www.facebook.com/soleterremaroc)

## **PROGRAMME DE TRAVAIL :**

<https://web.facebook.com/entreprisesociale/>

<https://web.facebook.com/Work4Integration>

<https://web.facebook.com/SalonEmploiESMAROC/>

<https://workisprogress.org/>

<https://chop.ma/> (programma Salute)

## **QUELQUES EXEMPLES DE *STARTUP* ACCOMPAGNÉS PAR SOLETERRE AU MAROC :**

<https://web.facebook.com/maisondelasapecouture>

<https://web.facebook.com/EmpirePeintureDecoration/>

<https://web.facebook.com/Mathscanner>

# Conclusion

Mustapha Azaitraoui

Bien que le Maroc ne compte pas parmi les Pays prioritaires pour la Coopération italienne, il reste à part entière un partenaire stratégique pour l'Italie. En plus des relations bilatérales entre les deux Pays en termes économiques, culturels, de sécurité et stratégiques, la Coopération italienne est présente au Maroc depuis les années 60 du siècle dernier et joue un rôle important dans le renforcement des liens entre les deux Etats. Les différentes actions de coopération italienne accompagnent le chemin du Maroc vers un futur équitable et durable et confèrent à l'Italie un rôle significatif.

La présence italienne au Maroc est due aux différentes activités de coopération et aux nombreux projets des OSC italiennes et, non des moindres, à l'engagement de femmes et d'hommes italiens qui vivent au Maroc depuis de nombreuses années et qui travaillent à plusieurs titres dans les régions les plus éloignées du Pays.

Les huit OSC italiennes présentes au Maroc réalisent des programmes, des projets de développement – dans les zones urbaines et rurales – et des initiatives transversales qui visent à renforcer les capacités des acteurs institutionnels et de la société civile, tout en contribuant à améliorer la qualité de vie de la population locale.

Comme il apparaît par la lecture de ce livre, le travail des OSC italiennes s'étend de la question de la migration (prévention de la migration irrégulière, assistance et réintégration des migrants de retour, soutien aux droits humains, travail digne et justice sociale), au soutien des personnes les plus vulnérables (enfants et jeunes en état d'abandon et sans appui familial, support aux mères célibataires, aide aux enfants, aux jeunes porteurs de handicap et à leurs familles), à la promotion culturelle et à l'inclusion des jeunes et des femmes, au droit à l'information et à la liberté, jusqu'à l'accompagnement fourni aux différents acteurs publics, responsables de secteurs vitaux (comme l'instruction ou la santé), l'artisanat, le patrimoine, l'agriculture et la création d'entreprises.

Les projets des OSC utilisent des ressources humaines et financières, provenant des principaux donateurs de la région, surtout l'Union Européenne et la Coopération italienne, pour développer et accroître la capacité de penser et d'agir face aux défis actuels. Les actions sur terrain sont réalisées en collaboration avec une large gamme d'acteurs : organisations internationales, institutions publiques, autorités et associations locales.

Par conséquent, le cadre de relations entre les OSC italiennes et les acteurs du développement au Maroc s'est construit progressivement dans le temps. Initialement peu visible, l'action des OSC est aujourd'hui structurée et influente. Leur présence fait de la Coopération italienne un acteur clé pour le soutien du processus de développement et d'amélioration des indicateurs socio-économiques du Pays, en réduisant la pauvreté et l'exclusion sociale des populations les plus vulnérables.

Il est difficile d'évaluer à court terme et de façon approfondie, l'impact de certains projets sur les changements sociaux, culturels et économiques. Toutefois, il semble que les approches adoptées par les OSC italiennes impliquent les différentes parties intéressées, à travers des processus participatifs, de concertation et de création d'espaces de dialogue multi-acteurs. Le défi lancé par la grande partie des projets est celui de garantir la continuité des activités initiées et de jeter les bases pour une synergie et une complémentarité entre les projets de coopération et les programmes de développement du Gouvernement marocain au niveau national, régional et local.

Pour accélérer l'impact du processus de développement en cours, le Maroc est appelé à améliorer la qualité de vie de la population locale, à renforcer l'accès aux services publics de base et le développement socio-économique pour réduire le nombre élevé de chômeurs, surtout parmi les jeunes, à promouvoir le développement humain et à réduire significativement la pauvreté et les inégalités. Les OSC italiennes représentent un acteur fondamental dans ce processus et leurs actions s'insèrent à tous les effets dans les dynamiques territoriales et dans les différentes zones d'intervention.

# NOTICES BIOGRAPHIQUES : \_\_\_\_\_



**Rossella Angotti** travaille dans la coopération internationale au développement depuis 15 ans et depuis 2010 elle s'occupe principalement d'égalité des genres et de protection des droits des femmes et des jeunes en situation de vulnérabilité. Elle a occupé les rôles de Représentante Pays en Tunisie et en Thaïlande et de Project Manager au Maroc et au Congo (RDC), en travaillant sur la protection des droits humains avec un focus sur le genre ; en particulier sur l'autonomisation socio-économique de femmes et de jeunes; l'accompagnement à la définition de plans de développement local lié au genre ; la prévention et lutte contre le trafic d'êtres humains ; le renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile. Pour COSPE elle a effectué une mission au Maroc en tant que responsable, en soutenant l'élaboration de nouveaux projets dans le Pays. Actuellement elle est coordinatrice d'un projet pour la promotion de l'agro-écologie en Tunisie et travaille pour ARCS *Culture Solidali*.



**Mustapha Azaitraoui** est professeur universitaire auprès de la Faculté polydisciplinaire de Khouribga (Université Sultan Moulay Slimane, Maroc) et *visiting professor* dans plusieurs universités. Il est le référent scientifique du programme de mobilité Erasmus+ entre l'Université Sultan Moulay Slimane de Beni Mellal et l'Université de Turin (2018-2022). Il est membre du conseil de doctorat de recherche en « *Governance, Management and Economics* » à l'Université Parthenope de Naples (depuis 2017). Il est géographe, titulaire d'un doctorat de recherche en « *Analysis and Governance of Sustainable Development* » auprès de l'Université Ca' Foscari de Venise - Italie et l'Institut Universitaire d'Architecture de Venise (IUAV) en cotutelle avec l'Université Mohamed V de Rabat - Maroc. Il a travaillé pendant plusieurs années dans le domaine de la coopération au développement. Il a coordonné différents projets de coopération et de recherche, en particulier sur les questions liées à la migration, à la mobilité, à la question de genre, au développement local, à la gestion intégrée des déchets urbains et à l'exclusion sociale.



**Paola Bordi** a été la Représentante Pays de ISCOS Marche au Maroc jusqu'à 2022, l'ONG d'origine syndicale engagée dans la promotion des droits des travailleurs et des citoyens de la diaspora subsaharienne ainsi que dans la création d'opportunités de travail et d'entreprise. Sa précédente expérience professionnelle au Maroc remonte à la période 2001-2003 quand elle a occupé le rôle d'Experte associée pour l'Organisation Internationale du Travail (OIT) dans un Projet de promotion de la micro et petite entreprise à Settat et El Jadida, fonction qu'elle a menée à terme l'année suivante auprès du quartier général de l'OIT à Genève. De 2006 à 2017 elle a travaillé et a dirigé par la suite Iscos Lombardie, homologue lombarde de Iscos Marche, active au Mozambique, Burundi, Pakistan, Inde, Palestine, El Salvador, Perù, Albanie et dans des projets de promotion de la citoyenneté active en collaboration avec les communautés migrantes présentes en Lombardie. Sa formation est en Economie internationale auprès de l'Université Luigi Bocconi de Milan. Après la licence elle a travaillé pendant 3 ans à la SDA Bocconi (Ecole de Direction d'Entreprise) où elle s'est occupée de projeter et promouvoir des cours de formation pour les entreprises dans le domaine économique et juridique.

# NOTICES BIOGRAPHIQUES : \_\_\_\_\_



**Alessandra Braghini**, collabore avec OVCI au Maroc depuis 2003, elle a obtenu son master en Sciences de l'Education, en Italie elle s'est occupée d'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap et de lutte contre l'abandon scolaire des jeunes. Au Maroc elle représente OVCI dans toutes ses activités dans le domaine du handicap et collabore également dans la rédaction, implémentation et évaluation des projets que l'Organisme réalise dans le Pays.

Pendant ces dernières années elle a promu le lancement d'un Centre Socio-Educatif pour enfants et jeunes en situation de handicap : le guichet SAFIR « Service d'Accompagnement, de Formation, d'Information et de Réseautage » qui s'occupe de l'accueil et l'orientation des familles avec des enfants et jeunes en situation de handicap et du lancement d'un programme de Développement Inclusif à Base Communautaire dans 5 régions du Maroc. Au fil des ans elle a réalisé plusieurs activités de formation et de sensibilisation sur les droits des personnes en situation de handicap. Enfin Alessandra a contribué à la naissance de l'Association Handifim de Rabat qui organise, depuis l'année 2007, la manifestation cinématographique Festival Handifilm de Rabat, dont elle est actuellement la secrétaire générale.



**Daniela Ciliberti** est la Représentante Pays de l'association Ai.Bi. Amis des Enfants depuis fin février 2023. Elle avait déjà occupé ce rôle pour Ai.Bi. au Maroc de 2008 à 2020, en contribuant au renforcement du travail de l'Association dans le Pays, dans le cadre de projets de prévention, accompagnement et élimination de l'abandon.

Elle a obtenu son master en Sciences Internationales et Diplomatiques est une experte de protection de l'enfance et de gestion de projets et programmes, son rêve a toujours été celui de travailler dans le monde de la coopération internationale, et en particulier dans la protection et promotion des droits des enfants qui vivent dans ces parties du monde où ils sont considérés comme invisibles. Ai.Bi. lui a permis et lui permet encore de le faire : de donner la voix à toutes ces catégories de mineurs qui ne sont pas écoutées, et qui sont ignorées et oubliées.



**Ibrahim Mattia El Ftouh**, né en Italie en 1994 de mère italienne et de père marocain, il a travaillé dans la coopération au développement au Liban et au Maroc. Psychologue de formation, il s'est par la suite orienté vers des études socio-politiques des pays méditerranéens et des relations entre eux. Au Liban, il a collaboré à des projets pour garantir les droits et améliorer le niveau de vie des réfugiés palestiniens dans le camp de Shatila. Au Maroc depuis presque deux ans, il a travaillé avec CEFA et avec ASeS principalement sur les thèmes de la migration et de l'émancipation féminine. Il aime les êtres humains et leurs interactions, il aime les langues et les décoder depuis toujours, il adore la cuisine italienne.

# NOTICES BIOGRAPHIQUES : \_\_\_\_\_



**Gessica Ferrero** occupe le rôle de Référente des programmes de coopération au Maroc pour le siège régional de l'AICS de Tunis. Les liens entre les deux rives de la Méditerranée l'ont toujours fascinée, en effet elle a commencé ses études en Italie, les a continuées en Espagne et en France pour les terminer au Maroc, pays qu'elle aime et qui l'accueille depuis plusieurs années. Elle a obtenu son Master en Sciences des Organisations et des Institutions - spécialité Développement et Coopération et elle a pu approfondir les différentes thématiques concernant le monde arabe, la langue, la culture le savoir, la politique et les sociétés qui en font référence. Sa formation académique et sa profession sont le résultat de sa conviction de l'importance du dialogue et de l'échange interculturel à l'intérieur des politiques et des stratégies de développement culturel et économique.



**Fabrizia Gandolfi**, est née à Naples où elle a obtenu une licence en Relations Internationales en 2012 à l'Université Orientale. Puis elle a poursuivi son parcours et obtenu un Master en Coopération, Développement et Droits Humains à l'Université de Bologne en 2015. Sa carrière dans la coopération internationale commence comme volontaire au Sénégal dans le cadre de l'initiative du Service Civil à l'étranger. Elle a poursuivi ensuite dans ce monde en faisant une expérience de volontariat européen de six mois en Tunisie où elle s'est passionnée des dynamiques historiques, sociales et culturelles du Maghreb. Actuellement elle est Coordinatrice des Programmes pour l'Afrique du Nord.



**Federica Gatti** travaille avec CEFA Maroc depuis 2012, en gérant les premiers projets du CEFA dans le cadre du retour volontaire assisté et réintégration (RVAeR). Grâce à sa grande expérience acquise dans la thématique, Federica occupe le rôle de Superviseure des projets RVAeR et, à travers son travail, CEFA a développé une méthodologie d'accompagnement socio-économique pour bénéficiaires en situation vulnérable qui est devenue un fleuron dans ce domaine. Avant d'arriver au Maroc elle s'est occupée en Italie de dialogue et médiation interculturelle et plus précisément de l'insertion des jeunes immigrés dans le système scolaire italien. Elle a obtenu son master en arabe et hispano-américain, branche communication interculturelle et développement, elle est particulièrement intéressée par la dimension psychosociale du travail d'accompagnement à la réintégration des migrants de retour ou d'autres pays présents sur le territoire marocain.

# NOTICES BIOGRAPHIQUES : \_\_\_\_\_



**Veronica Mosticone** a été la représentante Pays de l'Association Ai.Bi. Amis des Enfants au Maroc de 2021 à début 2023. Elle est arrivée dans ce Pays en 2015 pour approfondir sur le terrain les dynamiques de mise en œuvre du seul système de protection familiale alternative à l'institutionnalisation des enfants privés de la famille au Maroc, objet de sa précédente thèse en Langues, Culture et Société de l'Asie et de l'Afrique Méditerranéenne. Elle a ensuite continué le parcours sur place, engagée dans des projets de coopération au développement auprès de réalités associatives actives dans le domaine de la protection et promotion des droits des enfants et des jeunes privés de protection familiale et ceux à risque et/ou victimes de violences. Elle a aussi coordonné et représenté un réseau d'associations actives toujours au Maroc qui ont uni leurs efforts pour réaliser des actions de plaidoyer destinées au suivi de l'application des politiques et des conventions de protection de l'enfance aussi bien au niveau national qu'international. A travers sa position de représentante Pays de l'Association Ai.Bi. Amis des Enfants au Maroc elle espère avoir contribué à donner un sourire et un meilleur futur aux enfants qui n'ont pas la chance d'avoir quelqu'un à appeler « maman » et « papa ».



**Martina Palazzo** a obtenu son master en Lettres Modernes et Communication, elle s'est occupée de communication extérieure et stratégie déclinée dans le secteur de la coopération internationale – développement et aide humanitaire – dans plusieurs pays d'Afrique Subsaharienne, du Maghreb et d'Amérique Latine. Sa carrière professionnelle se distingue par la pluralité d'acteurs pour lesquels elle a rendu service : agences de communication, organisations de la société civile, Système des Nations Unies et agence gouvernementale qui octroie des fonds. Amoureuse de la beauté humaine, elle adore raconter l'engagement conjoint des institutions et des populations pour construire un monde meilleur.



**Isabella Panfili** a été la Représentante Pays de COSPE au Maroc jusqu'à 2023 et est actuellement chargée d'accompagner la consolidation des opérations de l'ONG à l'échelle euro-méditerranéenne. Elle est arrivée à occuper ce poste après une riche expérience en coordination et gestion de projets de développement local. En tant qu'experte en capacity building et dialogue interculturel, en Italie elle a été longtemps engagée dans le cadre des services de support à l'insertion sociale et professionnelle des personnes migrantes en condition de vulnérabilité mais aussi en milieu académique, pour le développement de projets de recherche d'excellence. Au Maroc depuis 2013 jusqu'à 2023, elle a collaboré à la réalisation de programmes de promotion du travail digne et de l'égalité des genres et de projets de soutien à l'inclusion des jeunes et NEET. Anthropologue de formation avec une passion pour l'écriture autobiographique, elle s'intéresse actuellement aux processus de construction de l'identité et aux pratiques de régénération urbaine et environnementale.

# NOTICES BIOGRAPHIQUES : \_\_\_\_\_



**Alessandra Radaelli** a obtenu son Master en « Santé Publique dans les pays en voie de développement » auprès de London School of Hygiene and Tropical Medicine ; elle a travaillé pendant vingt ans comme coopérante dans différents pays en Afrique et Asie, pour différentes ONG, et depuis deux ans elle coordonne les projets de Soleterre dans le domaine de l'oncologie pédiatrique au Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Maroc, Ouganda et Ukraine.



**Giulia Taccetti.** Passionnée des thématiques liées à la justice économique, depuis 2019 elle travaille comme Desk Officer sur des projets de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes et social et à l'accès aux financements dans le département des programmes extérieurs de Oxfam Italie, en se concentrant sur la région d'Afrique du Nord. Elle a coordonné des projets en Italie avec les membres de la diaspora marocaine avec focus sur l'investissement rural afin de favoriser la création d'emplois pour les jeunes et les femmes.



**Alessia Tibollo** travaille dans la Coopération Internationale depuis 2009, après avoir terminé ses études en Relations Internationales en Italie et en France. Elle a travaillé dans plusieurs pays de la Méditerranée, d'abord en Turquie puis en Palestine pour différentes ONG et pour la Coopération italienne. Elle a coordonné des projets liés à la valorisation territoriale, développement économique durable, entrepreneuriat social et économique solidaire, inclusion des jeunes et égalité des genres. Elle est formatrice sur gestion et suivi de projets pour les associations actives dans la zone du Maghreb et en Afrique de l'Ouest, en accompagnant des parcours de capacity building et mise en réseau associative. Depuis 2013 elle vit en Tunisie où elle est coordinatrice régionale Maghreb pour l'ONG COSPE et s'occupe principalement de conception, suivi et évaluation de projets et du développement des stratégies et des programmes en Tunisie, Maroc, Algérie e Libye.



# NOTICES BIOGRAPHIQUES : \_\_\_\_\_



**Jessica Valerani.** Après quelques années en tant que responsable de la communication et assistante de gestion de projets au Cameroun, en Thaïlande et au Sénégal, elle est chargée de la communication et de l'assistance aux programmes internationaux dans la région MENA et en Afrique du Sud-Est pour Oxfam Italie depuis 2021. Après ses études en médiation linguistique et culturelle, elle se passionne pour la coopération internationale, qu'elle aborde grâce à sa première expérience de service civil au Cameroun. Elle a poursuivi son expérience de terrain en Thaïlande dans le développement de projets d'autonomisation des jeunes et au Sénégal en tant que chef de projet pour le développement agricole et économique des zones rurales.





**Livre financé par  
l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement**

La réalisation de ce livre a été possible grâce à la participation de :



Première édition : **Avril 2024**